



LE PETROLE DU GOLFE DE GUINEE :

Don du ciel ou fléau des Dieux ?

Mémoire de géopolitique

du chef de bataillon Philippe SUSNJARA

dans le cadre du séminaire « Afrique noire »

Mars 2003

Directeur : Professeur Pascal CHAIGNEAU
Directeur du Centre d'Etudes Diplomatiques
et Stratégiques (CEDS)

Sommaire

I	LE MIRAGE DE L'OR NOIR	6
I.A	Le golfe de Guinée : un nouvel Eldorado de l'or noir	6
I.B	Une faillite économique, sociale et environnementale	26
I.C	Une situation politique trouble	36
II	LE CATALYSEUR PETROLIER	47
II.A	Le phénomène de « Dutch disease »	47
II.B	Les maux africains	52
II.C	L'effet pernicieux de la rente	59
III	UN NOUVEAU SOUFFLE	70
III.A	Le concept de développement durable	70
III.B	La nouvelle donne géopolitique	79

Glossaire

AGOA	African Growth and Opportunity Act
API	American Petroleum Intermediate
BAD	Banque africaine de développement
CIAN	Conseil des investisseurs français en Afrique
CIJ	Cour internationale de justice
CGG	Commission du golfe de Guinée
CNUCED	Conférence des Nations unies sur le commerce et le développement
CPP	Contrat de partage de production
FLEC	Front de libération de l'enclave du Cabinda
FMI	Fond monétaire international
IDH	Indice de développement humain
MPLA	Mouvement pour la libération de l'Angola
NEPAD	New Partnership for Africa's Development
NNPC	National Nigerian Oil Compagny
OCDE	Organisation de commerce et de développement économiques
ONG	Organisation non gouvernementale
ONU	Organisation des Nations unies
OPEP	Organisation des pays producteurs de pétrole
OUA	Organisation de l'Unité africaine
PAS	Plan d'ajustement structurel
PIB	Produit intérieur brut
PNUD	Programme des Nations unies pour le développement
PPTE	Pays pauvres très endettés
PSA	Production sharing agreements
RDC	République démocratique du Congo
UA	Union africaine
UE	Union européenne
UNCLOS	Conférence des Nations unies sur le droit de la mer
UNITA	Union nationale pour l'indépendance totale de l'Angola
USAID	United States Agency for International Development
ZEE	Zone économique exclusive

Introduction

Les attentats du 11 septembre 2001 ont focalisé l'attention de l'opinion publique mondiale sur la région de l'Asie centrale et, notamment sur l'Afghanistan et le Pakistan. Les récents rebondissements de la lutte contre le terrorisme, entreprise par le gouvernement américain, ont porté la crise sur le front irakien. L'actualité de ces derniers mois est entièrement tournée vers le Proche et Moyen-Orient. Les crispations internationales sur le dossier irakien ont révélé une facette cachée de la crise : la problématique du pétrole. Dans ce contexte politique et économique, l'Afrique apparaît encore une fois marginalisée. Et pourtant le 12 juin 2002, le Congrès des Etats-Unis a reçu un rapport intitulé « Le pétrole africain : une priorité pour la sécurité nationale des Etats-Unis et pour le développement de l'Afrique ».

Ainsi, paradoxalement la lutte qui s'engage tendant à réduire la dépendance des pays industrialisés vis à vis des pays producteurs de pétrole, notamment des pays du golfe persique, peut permettre à l'Afrique subsaharienne, et en particulier aux pays du golfe de Guinée, de revenir sur la scène internationale.

Confortée ces dernières années par très nombreuses découvertes off shore¹, la région du golfe de Guinée, qui s'étend du Nigeria au nord à la côte angolaise au sud, apparaît comme une des zones les plus prometteuses pour le développement de l'industrie pétrolière. Pourtant, l'Afrique demeure, pour la majorité d'entre nous, le continent de la pauvreté et des guerres civiles, de la division et du sous-développement, des famines et des dictatures. Loin de l'opulence des monarchies pétrolières du Golfe, l'Afrique semble retourner dans les ténèbres des terrae incognitae.

Principale source d'énergie de ce nouveau millénaire, le pétrole génère de confortables revenus susceptibles d'augmenter le niveau de vie et d'instaurer une société prospère, solide et stable dans les Etats producteurs. Malheureusement, cette équation semble totalement étrangère au continent africain.

En Afrique subsaharienne, et plus particulièrement dans le golfe de Guinée, le pétrole a-t-il

¹ Gisements pétroliers situés en mer et exploités notamment à l'aide de plate-formes et de barges de pompage.

été un facteur d'instabilité ? A l'avenir, dans le nouveau contexte international, peut-on espérer voir l'Afrique tirer un réel profit de ses richesses pétrolières ?

Pour répondre à ces questions, nous établirons, dans un premier à temps, un bilan économique, social et politique des différents pays de la région du golfe de Guinée. Nous insisterons tout particulièrement sur la situation et les perspectives de l'industrie pétrolière dans ces pays. Existe-t-il un réel hiatus entre les richesses en hydrocarbures de ces pays et leur situation économique, sociale et politique ?

Face à ce constat, nous étudierons les causes profondes de l'état économique, social et politique des pays producteurs du golfe de Guinée. Le pétrole est-il la cause de cette situation ou seulement un facteur explicatif parmi d'autres ?

Enfin, nous verrons l'impact des récentes évolutions du contexte international que sont la mondialisation et la nouvelle donne géopolitique sur l'ensemble des pays producteurs de la région.

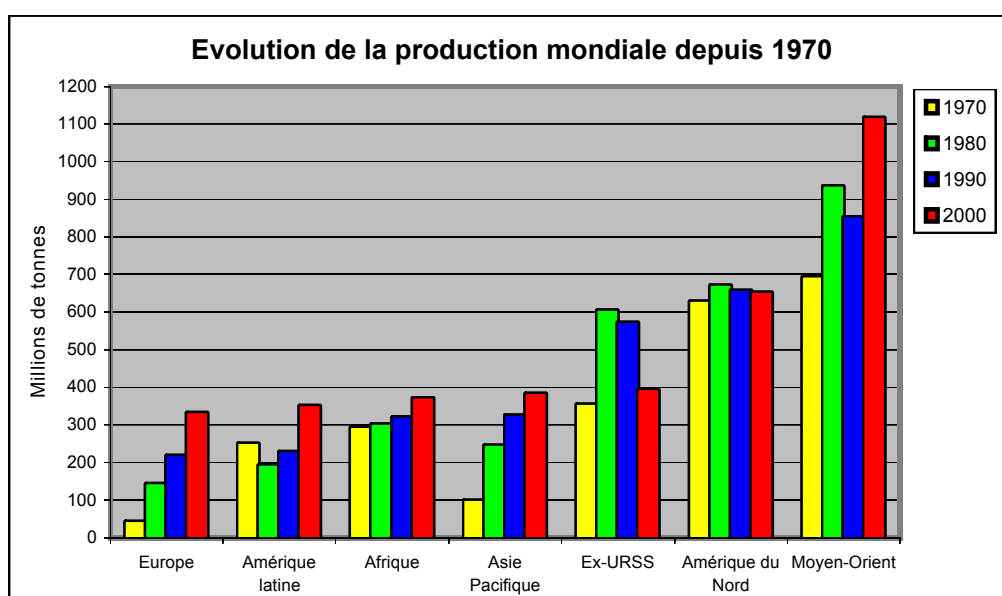
I Le mirage de l'or noir

I.A Le golfe de Guinée : un nouvel Eldorado de l'or noir

I.A.1 Historique d'une ressource inégalement exploitée

A partir de la fin des années 50, les majors¹, et les compagnies nationales occidentales, notamment françaises et italiennes, se lancent dans la prospection pétrolière en Afrique noire. Le pétrole jaillit au Gabon en 1956, au Congo et au Cameroun en 1957. Toutefois, la principale découverte est réalisée dans le delta du fleuve Niger (Nigeria) en 1958 par la British Petroleum (BP)². Malgré ces découvertes prometteuses, seul le Nigeria voit sa production progresser rapidement passant de 2,3 millions de tonnes par an en 1961 à 21,4 millions de tonnes par an en 1966³.

Graphique 1



Source : OPEC Annual Statistical Bulletin 2002

On peut considérer que la production pétrolière de cette région devient réellement significative au début des années 70 où elle représente plus de 4% de la production mondiale⁴.

¹ Principales sociétés pétrolières, autrefois appelées les « 7 sœurs ». Elles sont au nombre de 4 depuis la vague de fusion de ces dernières années : Chevron – Texaco, Exxon – Mobil, British Petroleum – Amoco, Arco et Royal Dutch / Shell auxquelles il est possible, aujourd'hui, d'ajouter Total Fina Elf.

² NOUSCHI André, Pétrole et relations internationales depuis 1945, Paris, Armand Colin (Collection U), 1999, p 84.

³ OPEC, OPEC Annual Statistical Review 2001, chapter 38 p 49, www.opec.org.

⁴ 4,04% de la production mondiale en 1972 d'après les données de BP-Amoco, BP Statistical Review of World Energy 2002, www.bp.com.

A partir de ce moment, la région est devenue un pôle de croissance assez important. Pour la période qui s'étend de 1974 à 2001, la hausse moyenne de la production des pays du golfe de Guinée est de 32,81% pour une augmentation de 24,70% pour l'ensemble des pays producteurs du globe. Cette situation est la conséquence visible des deux chocs pétroliers. En effet, l'éviction massive des compagnies occidentales des principaux pays producteurs, conjuguée à la hausse des cours et à la dépendance énergétique croissante des Etats occidentaux, conduit les compagnies internationales à réorienter leur stratégie dans deux directions principales⁵.

Dans un premier temps, la diversification a été faite vers des « zones politiquement sûres » telles que la mer du Nord, l'Alaska et la zone Asie – Pacifique⁶. Dans un deuxième temps, tout en poursuivant une diversification géographique, ces compagnies investissent dans la recherche et la mise en œuvre de nouvelles technologies, en particulier off shore, en Amérique latine et en Afrique subsaharienne.

Les six pays du golfe de Guinée, situés le long de la côte atlantique, réalisent l'essentiel de la production pétrolière de l'Afrique subsaharienne. Cette production est en constante augmentation, notamment grâce à la mise en service de nouveaux gisements off shore. Cependant, cette tendance générale masque de fortes disparités par pays.

I.A.1.a Le Nigeria : le poids lourd de l'Afrique.

Dès la fin des années 1970, le Nigeria devient le premier producteur africain et fait parti des dix premiers producteurs mondiaux.

La guerre du Biafra (mai 1967 à janvier 1970) entraîne une baisse très forte de la production nigériane qui passe de 21,4 millions de tonnes en 1966 à 7,22 millions de tonnes en 1968⁷. En effet, la région d'ethnie Ibos, située au sud-est du pays, concentrait à cette époque les 4/5 des ressources pétrolières. L'écrasement de la république du Biafra, en janvier 1970, met fin à cette situation et permet au pays de retrouver très rapidement une très forte croissance de sa production pétrolière.

A partir des années 70, plusieurs événements historiques permettent d'expliquer, en grande partie, l'évolution de la production pétrolière du Nigeria. L'événement majeur est son adhésion, en 1971, à l'organisation des pays exportateurs de pétrole (OPEP⁸) au moment où

⁵ « L'ouverture de l'amont des pays producteurs de pétrole », Les sujets d'actualité, www.industrie.gouv.fr, p 4

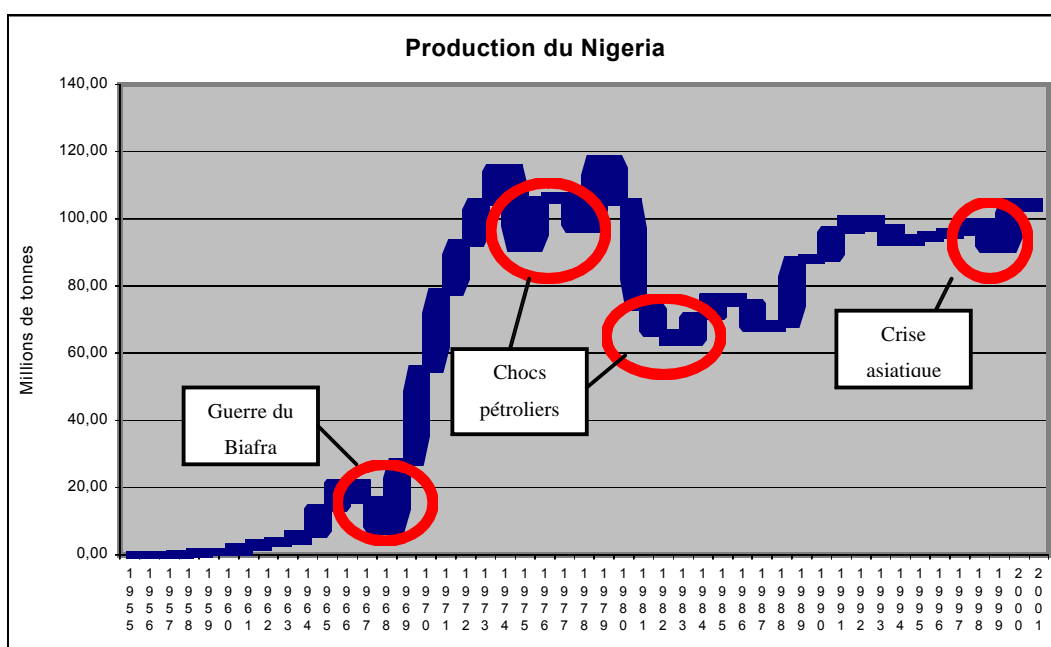
⁶ DUROUSSET Maurice, Le marché du pétrole, Paris, Ellipses, 1999, p 66.

⁷ NOUSCHI André, op. cit., p 86.

⁸ L'OPEP a été créée en 1960 à l'instigation de l'Arabie saoudite, de l'Irak, de l'Iran, du Koweït et du Vénézuéla. Rapidement d'autres membres ont été admis : le Qatar en 1961 ; l'Indonésie et la Libye en 1962 ; l'émirat

est créée la National Nigerian Oil Company (NNPC) qui acquiert une majorité dans tous les champs du pays⁹. Suite à la guerre du Kippour, les pays de l'OPEP ont décidé d'utiliser l'arme du pétrole face aux pays occidentaux, et en particulier les Etats-Unis, afin de peser dans le conflit. La baisse subite de la production mondiale a entraîné une grave crise économique. Le baril de pétrole passe de 2,59\$US en septembre 1973 à 11,65\$US en mars 1974 (fin de l'embargo)¹⁰. Ce premier choc pétrolier a été suivi d'une politique volontariste de régulation de la production par les pays de l'OPEP afin de soutenir les cours. En 1979, la

Graphique 2



Source : OPEC Annual Statistical Bulletin 2002

reprise économique est stoppée nette par la révolution iranienne qui provoque une interruption des exportations de pétrole de l'Iran durant quatre mois. Le déclenchement, en septembre 1980, de la guerre entre l'Iran et l'Irak accentue la réduction de la production mondiale, le prix du baril passant de 14\$US en 1978 à près de 40\$US en 1981. Une crise économique durable frappe les pays industrialisés qui diminuent assez fortement leur consommation. Dans ces conditions, l'exploitation de nouveaux gisements devient rentable comme les gisements off shore de la mer du Nord. Les membres de l'OPEP, souhaitant maintenir le niveau des prix,

d'Aboû Dabî, membre en 1967 a transmis sa qualité de membre aux Emirats arabes unis en 1971 ; l'Algérie en 1969 ; le Nigeria en 1971. Seuls deux membres ont quitté l'organisation : l'Equateur membre de novembre 1973 à janvier 1993 et le Gabon membre de juin 1975 à janvier 1995.

⁹ CARRIE Jean et DALEMONT Etienne, Histoire du pétrole, Paris, Presses universitaires de France collection « Que sais-je ? », 1993, p 99.

¹⁰ Dossier pétrole de la CNUCED (conférence des nations unies pour le commerce et le développement) : www.unctad.org/infocomm/français/pétrole/prix.htm .

ont fortement réduit leur production dans la première partie des années 80. Sous l'impact du marché, l'organisation n'arrive pas à maintenir sa cohésion, la production augmente et les cours chutent.

L'invasion du Koweït par l'Irak en 1990 qui annula l'offre de ces deux importants producteurs, associée au boom économique aux Etats-Unis et en Asie au milieu des années 1990, entraîne une augmentation de la production des principaux pays exportateurs. La crise financière asiatique de 1997 met un terme à l'embellie des prix et fait redescendre le baril à 10\$US en février 1999. La volonté des principaux pays producteurs (OPEP, Oman, Norvège, Fédération de Russie, Mexique) de stabiliser les cours entre 20 et 25\$US conduit à une baisse de la production dès 1999 puis à une reprise progressive et contrôlée.

I.A.1.b Les autres acteurs historiques : le Gabon, l'Angola et la république du Congo (Brazzaville)

Après la deuxième guerre mondiale, les règles de l'industrie pétrolière étaient dérivées des règles appliquées aux Etats-Unis. Les compagnies pétrolières payaient une redevance tréfoncière ou des royalties appropriées à l'Etat souverain qui avait délégué le droit d'exploitation des réserves d'hydrocarbures. Toutefois, l'Arabie saoudite, vu l'augmentation prodigieuse des bénéfices des compagnies pétrolières, instaura une nouvelle formule dite du 50/50. Cette formule, plus équitable, partageait par moitié le bénéfice global entre le concessionnaire et le pays hôte¹¹.

A partir de 1971, une vague de nationalisation s'abat sur les principaux pays de l'OPEP. De plus, suite aux deux chocs pétroliers, le taux de royalties, initialement fixé à 12,5%, bondit à 20%. Le taux de l'impôt sur les bénéfices, quant à lui, est porté successivement de 50% à 55% puis 65,7% et enfin 85%¹².

Face aux conséquences financières et économiques des nationalisations et des deux chocs pétroliers, les compagnies pétrolières ont été amenées à déployer une activité multinationale, encouragées par les gouvernements de leurs pays d'origine¹³. Dans ce cadre, le golfe de Guinée est apparu comme une zone de développement possible, à l'écart des pays de l'OPEP. Cette démarche fut renforcée par la volonté de répartir géographiquement les risques à travers le monde entier et de rechercher des sources plus sûres et plus nombreuses.

Les coûts de production du brut, bien que plus faibles comparés à ceux de la mer du Nord

¹¹ CARRIE Jean et DALEMONT Etienne, op. cit., pp 70-71.

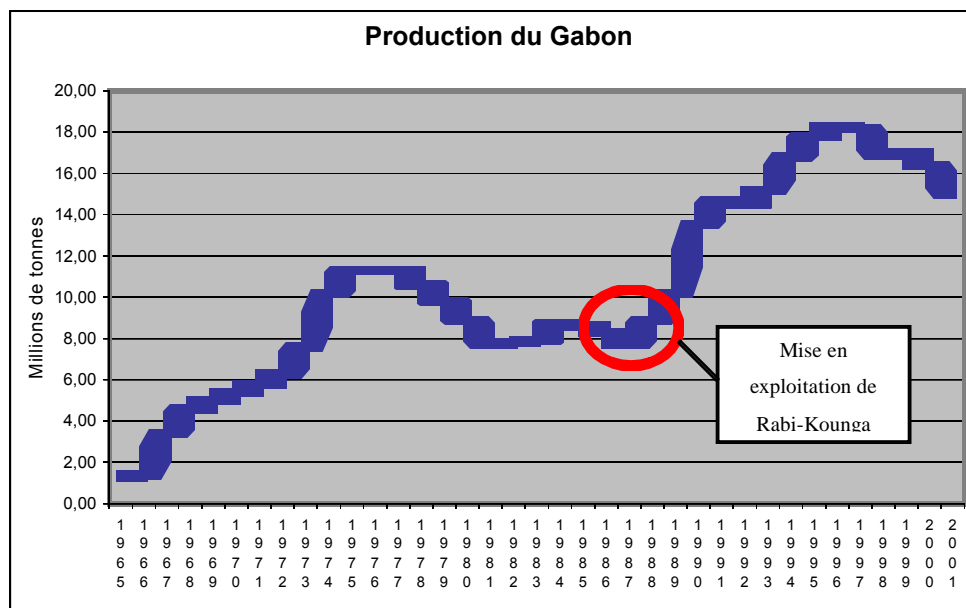
¹² BAUCHARD Denis, Pétrole : Les politiques pétrolières, Encyclopaedia Universalis, France, 2000, pp 9-10.

¹³ Ibid, p 3.

(environ 14 dollars par baril), sont relativement élevés en Afrique subsaharienne (environ 8 dollars par baril), notamment en raison de l'étroitesse et de la profondeur des gisements. La nécessité de forer un plus grand nombre de puits que dans la majorité des pays du Moyen-Orient entraîne des coûts de production de 3,5 à 4 fois plus élevés dans le golfe de Guinée¹⁴. Ces investissements lourds sont aujourd'hui rentables en raison de la hausse des cours du pétrole, de la baisse régulière des coûts d'extraction mais aussi de l'excellente qualité des bruts du golfe de Guinée. Ainsi, depuis les années 1970, les compagnies pétrolières se sont intéressées aux autres pays de la région et en premier lieu au Gabon, à l'Angola et à la république du Congo (Brazzaville).

◆ Le Gabon

Graphique 3



Source : BP Statistical Review of World Energy 2002

Le Gabon a été l'un des premiers producteurs de l'Afrique subsaharienne après les découvertes de 1956. Sa production a constamment progressé jusqu'aux années 75 -77. C'est à ce moment que le président Bongo décide d'adhérer à l'OPEP (juin 1975). Malgré la chute de la production consécutive au premier choc pétrolier, le Gabon a été le deuxième producteur de l'Afrique subsaharienne jusqu'au début des années 80. La production, après une reprise timide en 1985, a retrouvé une forte croissance en 1989 avec la mise en production du champ

¹⁴ SIGAM Claudine, « La place de l'Afrique subsaharienne dans l'économie pétrolière mondiale et le poids du pétrole dans les économies de la région », *Marchés tropicaux*, 7 mars 1997, p 489.

de Rabi-Kounga. Cette mise en production en janvier 1989 a transformé la physionomie de la production gabonaise qui est devenue largement on shore. En 1996, ce champ représentait à lui seul 60% des 320 000 barils/jour produits au Gabon¹⁵.

Tout comme le Nigeria, la production gabonaise a souffert de la crise asiatique de 1997. La production a ainsi baissé en 1998 avant de reprendre très légèrement en 1999. Pourtant, on assiste à une diminution constante de la production qui inquiète de plus en plus le pays. La perspective de diminution de la production pétrolière, bien que programmée dès 2000, a été pour l'instant repoussée grâce à la mise en exploitation de champs de moindre importance qui s'avère rentable en raison des prix élevés du pétrole. Toutefois, selon les compagnies Shell et Total Fina Elf qui extraient 95% de la production gabonaise, l'extraction de pétrole devrait être divisée par deux vers 2005, passant de 120 millions de barils par an à 65 millions de barils¹⁶.

◆ L'Angola

L'exploitation des gisements situés dans l'embouchure du Cuanza et du fleuve Congo a commencé dans les années 1950. Cette exploitation a été confiée à la Companhia de Petróleos de Angola (Petrangol) qui s'est associée à la compagnie américaine Texaco. L'exploitation des gisements du Cabinda a été entreprise en 1954 par Petrangol associée à la société américaine Gulf Oil¹⁷. La mise en production à partir de 1966 d'importants gisements, en particulier dans l'enclave du Cabinda qui contient les plus importantes réserves du pays, permet à la production de passer de 700 000 tonnes de brut à 8,2 millions de tonnes en 1973 et même à 8,5 millions de tonnes en 1974, à la veille de l'indépendance.

Malgré une guerre civile de plus de vingt ans, le secteur pétrolier semble avoir été épargné¹⁸. En effet, le MPLA¹⁹, soutenu par une intervention soviéto-cubaine, réussit à tenir la capitale et la partie nord du littoral au moment de l'indépendance. Pour maintenir ses positions et mener à bien sa lutte contre l'UNITA²⁰ de Jonas Savimbi, le MPLA a besoin de la rente pétrolière et

¹⁵ Ibid, p 488.

¹⁶ Organisation de coopération et de développement économiques – Banque africaine de développement, Perspectives économiques en Afrique, 2002 : www.ocde.org pp 145-146.

¹⁷ SAVOYE Jean, « Le pétrole et la guerre d'Angola », la Revue Internationale et Stratégique, n°29, printemps 1998, p179.

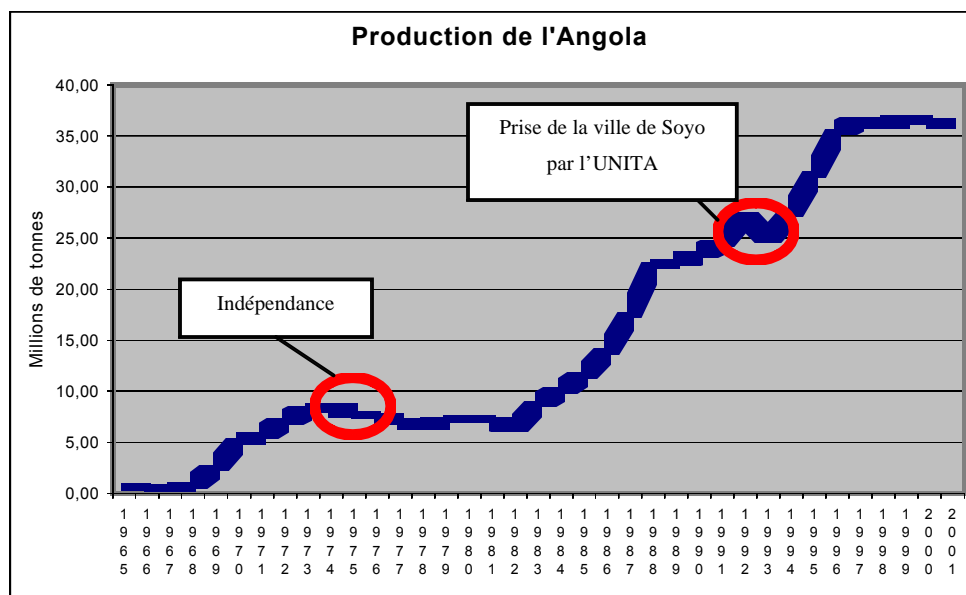
¹⁸ SIGAM Claudine, art. cit., p 488.

¹⁹ Mouvement populaire de libération de l'Angola, au pouvoir depuis l'indépendance, en novembre 1975.

²⁰ Union pour l'indépendance totale de l'Angola.

des savoir-faire des compagnies étrangères. Ainsi, par la loi 13/78 du 26 août 1978, la société Sociedade Nacional de Combustiveis de Angola (Sonangol) est faite unique concessionnaire des ressources du pays en hydrocarbures et est autorisée à passer des contrats avec des sociétés pétrolières américaines (Gulf Oil et US Chevron) et française (Elf Aquitaine) qui font d'elle la détentrice de la majorité des parts des filiales implantées en Angola²¹.

Graphique 4



Source : BP Statistical Review of World Energy 2002

Entre 1983 et 1994, la production angolaise a quadruplé pour atteindre 27,4 millions de tonnes. Bien que principalement off shore, la production pétrolière a subi une perte quotidienne de 25 000 barils de pétrole brut en 1993, après la prise de contrôle par l'UNITA de la ville de Soyo au nord du pays et la destruction des installations on shore s'y trouvant.

Les réparations effectuées par l'Etat dès la restauration de sa légitimité à la fin de 1994, ont permis d'y reprendre rapidement une production réduite²².

La production augmente encore rapidement depuis 1995 pour se stabiliser autour de 36 millions de tonnes. Cette augmentation est le résultat de l'apport considérable des champs marins du Cabinda (Chevron – Elf) et de la contribution croissante de ceux découverts depuis plusieurs années sur des blocs marins²³ plus au sud²⁴.

²¹ SAVOYE Jean, art. cit., pp 178-179.

²² SIGAM Claudine, art. cit., p 488.

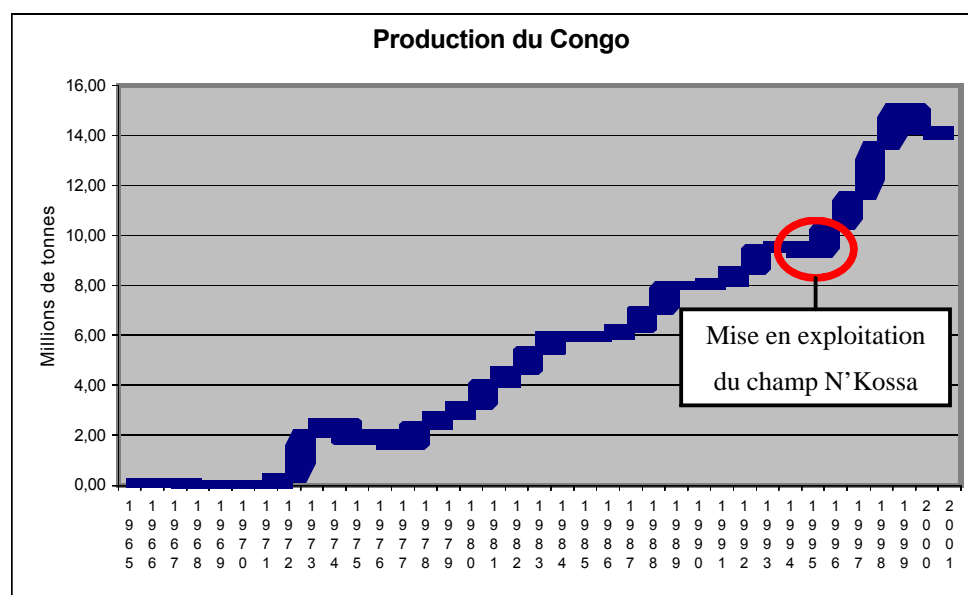
²³ Un bloc est, dans le jargon pétrolier, une zone au large des côtes, délimitée en surface, de 50 km² à 5000km² et dont les fonds varient entre 200 et 3000m, sur laquelle l'Etat hôte accorde un permis d'exploitation pétrolière.

²⁴ CATTÀ Emmanuel, « 1996, année d'un nouvel essor pour l'exploration et la production », Marchés tropicaux, 7 mars 1997, p 486.

◆ Le Congo Brazzaville

La production pétrolière de la république du Congo est devenue significative dès 1973. Au cours des années suivantes, la production a progressé de manière assez régulière. L'industrie pétrolière est concentrée dans la région de Pointe-Noire et a, par conséquent, peu souffert des troubles de la guerre civile. La production congolaise est principalement off shore et a obtenu une contribution majeure avec le champ de N'Kossa, découvert en 1991 par Elf et mis en production en 1996²⁵. En 2001, les puits de N'Kossa ont produit 120 000 barils par jour²⁶. La baisse de la production enregistrée depuis 1999 est la conséquence de l'épuisement naturel des réserves des champs matures. Toutefois, cette baisse devrait être enrayée assez rapidement par la mise en production de nouveaux champs en cours de développement²⁷.

Graphique 5



Source : BP Statistical Review of World Energy 2002

I.A.1.c Les autres acteurs : le Cameroun et la Guinée équatoriale

En dehors des quatre pays précédemment cités, il convient d'adjoindre pour avoir l'ensemble des exportateurs nets de pétrole brut de la sous-région, le Cameroun et la Guinée équatoriale²⁸.

Toutefois, ces deux pays ne sont pas sur la même dynamique.

²⁵ Ibid, p 486.

²⁶ Centre de développement sous-régional pour l'Afrique centrale (CDSR-AC / CA-SRDC), Vue d'ensemble de l'industrie pétrolière en Afrique centrale, publié par les Nations Unies, Yaoundé, 2001, www.un.cm/cdsrac/RessourcesMinieres/RessourcesMin.htm, p5.

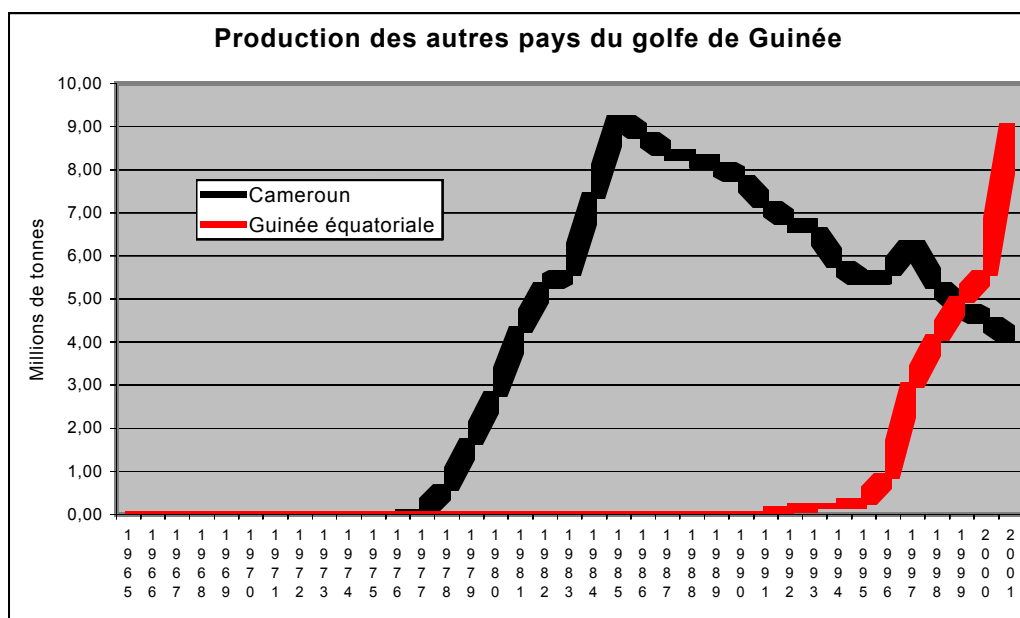
²⁷ Rapport du forum sur l'industrie du pétrole en Afrique centrale, Malabo, 2-4 octobre 2001, alinéa 50.

²⁸ SIGAM Claudine, art. cit., p 488.

◆ Le Cameroun

Le Cameroun est un petit producteur de pétrole. Malgré un décollage prometteur de la production pétrolière, celle-ci a chuté en volume dès 1986²⁹. Cette chute de la production a eu pour corollaire un intérêt grandissant pour les champs marginaux³⁰ qui ont permis de compenser l'épuisement des principaux gisements³¹. En l'absence de nouvelles découvertes, il est à craindre que les exportations camerounaises cessent dans les prochaines années.

Graphique 6



Source : BP Statistical Review of World Energy 2002

◆ Guinée équatoriale

Vers la fin des années 80, les premières explorations ont commencé et ont permis à la production de débuter en 1991 au rythme de 1200 barils par jour. S'appuyant sur le système bassin du delta du Niger – bassin de Rio Del Rey et le bassin de Rio Muni, les champs ont été rapidement mis en exploitation dès 1995 pour atteindre une production de 7000 barils par jour³². Malgré ces résultats encourageants, l'ampleur du boom pétrolier n'a pas été anticipée. Zafiro, le premier champ pétrolifère du pays, découvert en 1996, appartient au bassin du delta du Niger et a été mis en production dès 1997. Le deuxième champ pétrolifère, découvert en 1999 au large de Bata dans le bassin du Rio Muni et nommé Ceiba, est entré en production en

²⁹ Organisation de coopération et de développement économiques – Banque africaine de développement, op. cit., p 96.

³⁰ Champs à faible capacité de production ou courte durée de vie.

³¹ Rapport du forum sur l'industrie du pétrole en Afrique centrale, op. cit., alinéa 37.

³² SIGAM Claudine, art. cit., p 488.

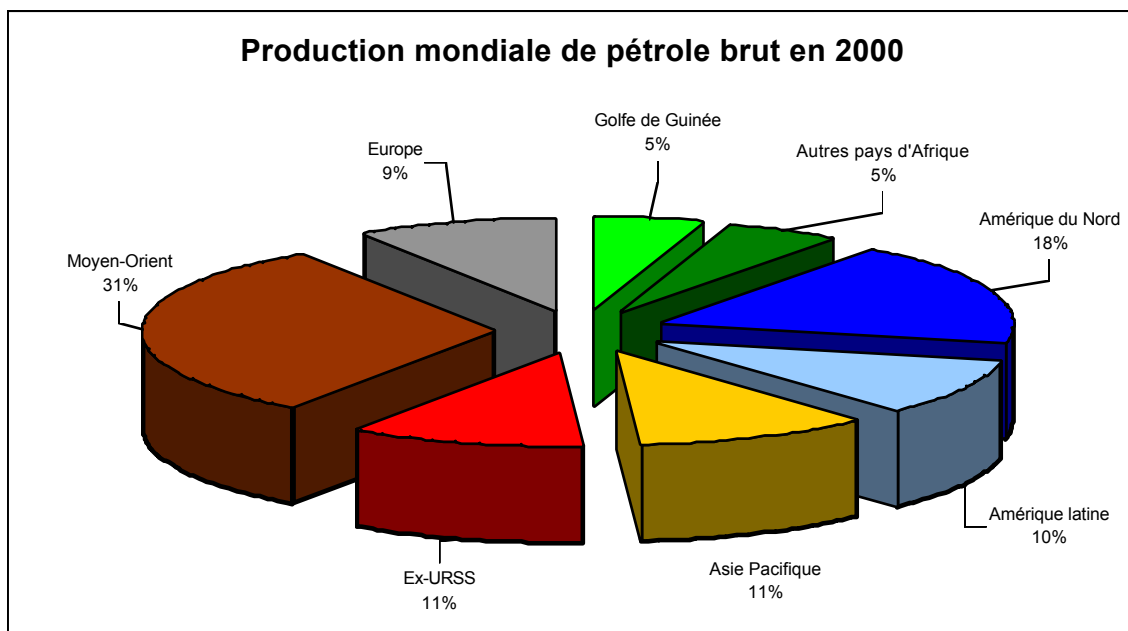
novembre 2000³³. La production a atteint le rythme de près de 200 000 barils par jour³⁴ !

I.A.2 Un acteur mondial modeste

I.A.2.a La production aujourd'hui

◆ La situation de la production

Graphique 7



Source : BP Statistical Review of World Energy 2002

La région du golfe de Guinée représente 5% de la production mondiale de pétrole brut, soit la moitié de la production du continent africain. Comme il a été montré plus haut, à l'exception du Cameroun et, dans une moindre mesure, du Gabon, l'ensemble des pays de la région se trouve dans une dynamique de hausse de leur production. L'arrivée de la Guinée équatoriale dans le club des pays producteurs montre tout le potentiel de cette région en plein essor.

Il existe 70 variétés de brut dans le monde, dont 27 répertoriées en Afrique subsaharienne, différenciées soit par la viscosité du pétrole, soit par sa densité, soit par sa teneur en gaz, soit enfin par sa teneur en soufre. Les bruts les plus recherchés sont les bruts légers, caractérisés par une teneur en soufre faible et une teneur en gaz élevée. En effet, ces bruts contiennent une forte proportion de produits blancs (essence, gasoil) qui ont une très forte valeur ajoutée.

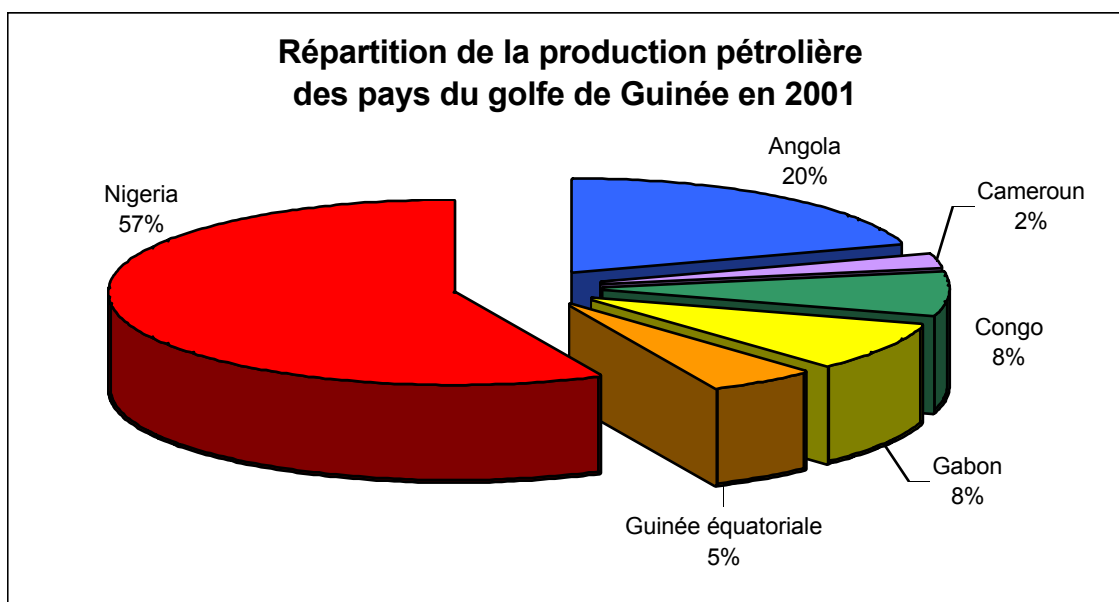
³³ Rapport du forum sur l'industrie du pétrole en Afrique centrale, Malabo, 2-4 octobre 2001, alinéas 58-60.

³⁴ Organisation de coopération et de développement économiques – Banque africaine de développement, op. cit., pp 173-174.

Pour la majorité, les pétroles subsahariens font partie de cette catégorie recherchée, à l'instar des variétés nigérianes comme le Bonny light et le Forcados. En effet, les bruts africains sont, en général, non sulfurés avec des gravités de moyennes à légères³⁵.

Dans le commerce mondial, les bruts produits en Afrique subsaharienne se réfèrent généralement au Brent 38° API (American Petroleum Intermediate) de la mer du Nord et leurs prix sont le plus souvent réajustés à la hausse en raison de leur qualité³⁶.

Graphique 8



Source : BP Statistical Review of World Energy 2002

La production reste encore majoritairement dominée par le Nigeria, même si ces dernières années l'émergence de nouveaux producteurs importants comme l'Angola ou potentiels comme la Guinée équatoriale peut, à terme, changer la donne. Ainsi, la part du Nigeria dans la production de cette région est passée de 82,5% en 1985 à 62% en 1990 puis à 57% en 2001.

◆ L'exportation du brut et des produits pétroliers

Les principaux clients pour le brut des pays du golfe de Guinée sont les Etats-Unis, l'Europe et les pays d'Asie - Pacifique. En revanche, le pétrole du golfe de Guinée n'entre que dans une faible part des importations de brut des pays consommateurs à l'exception notable des Etats-Unis où il représente près de 12% des importations de pétrole. Il est, toutefois, à noter que la France importe environ 16% de son pétrole d'Afrique subsaharienne³⁷.

³⁵ SIGAM Claudine, art. cit., pp 488-489.

³⁶ Dossier pétrole de la CNUCED, op. cit.

³⁷ www.industrie.gouv.fr

La production des pays du golfe de Guinée, dans sa quasi-totalité (plus de 85%), est exportée à l'état brut. Les capacités de raffinage limitées des pays producteurs ne permettent pas d'obtenir pour l'exportation des produits à forte valeur ajoutée tels que l'essence ou le gasoil. Ainsi en 1993, les exportations de produits pétroliers n'ont représenté en valeur que 7% des exportations subsahariennes de pétrole brut. Ces exportations ne sont d'ailleurs qu'à destination du continent³⁸.

Tableau 1 : Destination des exportations de pétrole brut du golfe de Guinée

	USA	Amérique latine	Europe	Chine	Japon	Autres pays Asie Pacifique	Afrique	Reste du monde	Total
Exportations en millions de tonnes	68,1	11,3	34,9	3,8	0,8	36,9	1,5	1	158,3
%	43,02	7,14	22,05	2,40	0,51	23,31	0,95	0,63	100

Source : BP Statistical Review of World Energy 2002

Les exemples du Cameroun, du Gabon et du Congo sont assez caractéristiques. Au Cameroun, la Société nationale de raffinage (SONARA) ne produit que 1,2 millions de tonnes de produits raffinés alors que sa capacité est de 2,1 millions de tonnes. Cette raffinerie, située à Limbé, peut traiter différentes sortes de brut ce qui lui confère une certaine souplesse. La société gabonaise de raffinage (SOGARA) de Port-Gentil dispose d'une capacité d'un million de tonne. Toutefois, cette raffinerie ne peut pas traiter le brut du principal gisement gabonais (Rabi-Kounga) et ses installations sont vétustes. La Compagnie de raffinage du Congo (CORAF), installée à Pointe-Noire, a une capacité de production de 800 000 tonnes mais est particulièrement peu performante.

Le Nigeria n'est pas en reste dans ce domaine. Pendant la plus grande partie de l'année 2000, les quatre raffineries du pays n'ont fonctionné qu'entre 10% et 30% de leur capacité et la production a du être arrêtée en raison de périodes d'entretien et de réparations. Le mauvais état de ces raffineries a d'ailleurs pénalisé les industries du pays en les privant régulièrement d'électricité³⁹.

On voit bien que le développement de la capacité de raffinage n'a pas été une priorité pour les pays producteurs de la région.

³⁸ SIGAM Claudine, art. cit., p 490.

³⁹ JOANNIDIS Marie, « Le pétrole ne fait pas le bonheur », 01/12/2000, www.rfi.fr/actu/chaude

I.A.2.b L'industrie pétrolière dans le golfe de Guinée

◆ La législation pétrolière

Chaque pays producteur définit les grandes lignes des régimes de recherches et de l'exploitation du brut par l'intermédiaire des codes pétroliers et des orientations des lois en matière d'hydrocarbures. Les détails des conditions d'exploration et d'exploitation, en particulier fiscales et financières, sont, quant à eux, négociés avant l'octroi des permis de recherches entre les Etats et les principaux acteurs de la production pétrolière. Ces acteurs dans le domaine de la production pétrolière sont les compagnies transnationales qui comprennent les majors et les indépendants américains, les sociétés d'Etat des pays consommateurs comme la franco-belge Total – Fina – Elf, les firmes nationales des pays producteurs à l'image de la NNPC au Nigeria. Les sociétés de service apportent aux trois précédentes un certain nombre de prestations spécialisées qui peuvent aller jusqu'à la fourniture de puits « clés en main »⁴⁰.

Aujourd'hui, il existe quatre grands types de contrats entre les pays producteurs et les compagnies pétrolières⁴¹ :

- contrat de concession,
- contrat de partage de production (CPP) ou production sharing agreements (PSA),
- contrat de service avec risques,
- contrat d'assistance technique.

Les contrats historiquement les plus anciens sont les contrats de concession ou « systèmes de redevances ». Dans ce cas, l'Etat concède à la compagnie pétrolière (compagnie concessionnaire) le droit d'explorer et de développer ses découvertes dans des conditions fixées d'avance. Les compagnies pétrolières ont à leur charge la totalité des coûts d'exploration et de développement. En cas de découverte, la société verse une redevance ou des royalties à l'Etat, en plus de l'impôt sur les bénéfices et récupère sa mise de fonds selon un échancier d'amortissement. Cependant, en cas d'échec, le contrat prévoit un report des pertes et une réévaluation de la valeur résiduelle des investissements. Ce type de contrat est, par exemple, appliqué entre le Gabon et l'opérateur Total sur les blocs de Astrid et Anton ou

⁴⁰ Le consortium qui exploite les gisements tchadiens de Doba sous-traite la construction de l'oléoduc à diverses sociétés. 65% de la sous-traitance du projet est effectué par des sociétés françaises.

⁴¹ JACQUET Pierre et NICOLAS Françoise, Pétrole : crise, marchés, politiques, Paris, Institut français des relations internationales (IFRI), 1991, pp 29-30.

par la Guinée équatoriale avec Mobil pour le gisement de Zafiro⁴².

Les contrats de type concession ont été négociés généralement avant et au moment des indépendances. Avec la vague de nationalisation dans les pays producteurs, nous avons assisté à la création de sociétés nationales. Ces sociétés ont pris peu à peu une participation majoritaire dans les consortiums chargés d'exploiter les ressources d'hydrocarbures. Ainsi au Nigeria, l'Etat contrôle les activités pétrolières par l'intermédiaire du ministère des ressources pétrolières et 60% de la production grâce à la NNPC par le biais de coentreprises ou joint-ventures⁴³.

Les contrats de partage de production (CPP), procurant une plus grande régularité des recettes, sont actuellement privilégiés. L'Etat conserve les droits et titres miniers. La société pétrolière étrangère prend en charge, à ses risques et périls, tous les investissements d'exploration et éventuellement les frais de développement. Le gouvernement cède une partie de la production annuelle, le Cost Oil, à la compagnie pétrolière pour le remboursement de ses investissements. Ce Cost Oil varie en fonction des pays et du type d'opérations. Ainsi, il est de 50% et, exceptionnellement pour des opérations très coûteuses, de 70% au Congo, de 50% au Gabon et autour de 80% en Guinée équatoriale. La partie restante de la production, diminuée de la redevance minière proportionnelle, constitue le Profit-Oil. Cette partie sert à la rémunération entre l'Etat et la compagnie pétrolière selon des modalités variables⁴⁴.

En Angola, le gouvernement, par l'intermédiaire de la société Sonangol, a passé avec les compagnies pétrolières étrangères des contrats de partage de production (CPP) sur l'ensemble de ses blocs off shore⁴⁵. Au Nigeria, Total – Fina – Elf opère dans le cadre d'un CPP avec la NNPC dans l'off shore profond⁴⁶.

◆ La réglementation pétrolière

La réglementation prévoit des dispositions fiscales, douanières, financières et juridiques pour le règlement des différends.

Concrètement, les dispositions fiscales fixent le montant de la redevance superficielle⁴⁷, les redevances ad valorem⁴⁸, payables en nature ou en cash, et le taux des impôts sur les sociétés

⁴² Centre de développement sous-régional pour l'Afrique centrale (CDSR-AC / CA-SRDC), op. cit., p13.

⁴³ THIBAUD Olivier, « Le pétrole garant de la stabilité économique », *Marchés Tropicaux*, 16 février 1996, p 300.

⁴⁴ Centre de développement sous-régional pour l'Afrique centrale (CDSR-AC / CA-SRDC), op. cit., p14.

⁴⁵ « The oil industry », in « Context and Challenges », www.bp.com/location_rep/angola/context/oil/index.asp

⁴⁶ Communiqué de presse du 14 mai 2002, www.totalfinaelf.com/ho/fr/library/press/2002/020514.htm

⁴⁷ A titre d'exemple, le montant est fixé par la loi de finances au Cameroun, par décret au Congo et est de 6\$US le km² en phase d'exploration et de 8\$US en phase d'exploitation au Gabon.

⁴⁸ Redevance fondée sur la valeur du produit.

calculé sur les résultats de l'exercice (50% au Cameroun, 35% au Congo).

Les dispositions douanières exonèrent de taxes et de droits de douanes les importations de matériels, d'équipements et de produits nécessaires à l'industrie pétrolière comme au Cameroun, au Gabon ou en Guinée équatoriale. Parfois, ces dispositions n'établissent qu'un régime spécial comme au Congo⁴⁹.

Les dispositions financières laissent généralement aux compagnies pétrolières la libre disposition et circulation des fonds acquis ou empruntés.

◆ Les contraintes régionales

L'industrie pétrolière, notamment dans le golfe de Guinée, a besoin d'investissements importants. Les gisements off shore, faisant appel à des technologies de plus en plus modernes, voient leurs coûts augmenter fortement (voir plus bas). De plus, certaines installations anciennes demandent des investissements lourds, comme au Nigeria pour la réhabilitation des installations terrestres ou dans le swamp (marécages). Ces investissements (puits, stations de distribution, oléoducs) conditionnent directement la rentabilité des gisements.

I.A.3 Un pôle de développement à l'échelle mondiale

I.A.3.a Un avenir prometteur

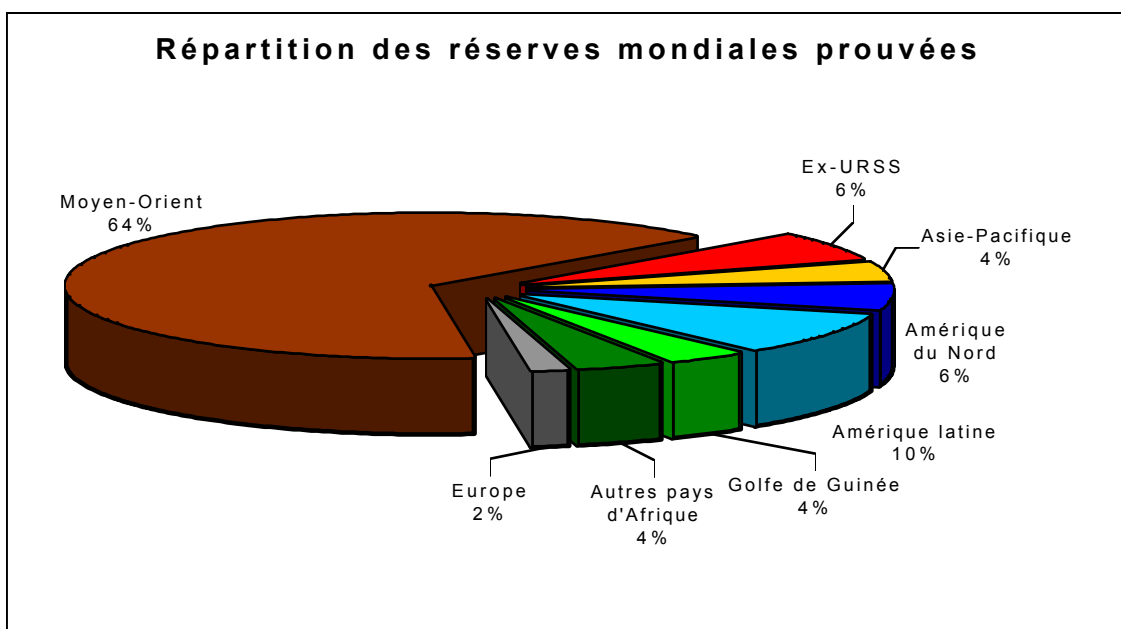
◆ Des réserves importantes

Les réserves prouvées sont les « quantités de pétrole que les informations géologiques et techniques permettent d'estimer avec une certitude raisonnable comme étant susceptibles d'être produites à partir des réservoirs connus, dans les conditions technologiques et économiques du moment. »⁵⁰ En 2001, les réserves mondiales de pétrole brut étaient toujours réparties de manière très inégale. En effet, les deux tiers des réserves mondiales prouvées se situent au Moyen-Orient ce qui en fait une région particulièrement sensible au point de vue international. Pour s'en convaincre, il suffit de se rappeler l'impact sur l'économie mondiale de la révolution iranienne, de la guerre Iran – Irak ou de l'invasion du Koweït.

⁴⁹ Centre de développement sous-régional pour l'Afrique centrale (CDSR-AC / CA-SRDC), op. cit., p15.

⁵⁰ BOY de la TOUR Xavier, GIRAUD André, Géopolitique du pétrole et du gaz, Paris, Editions Technip, 1987, p 64.

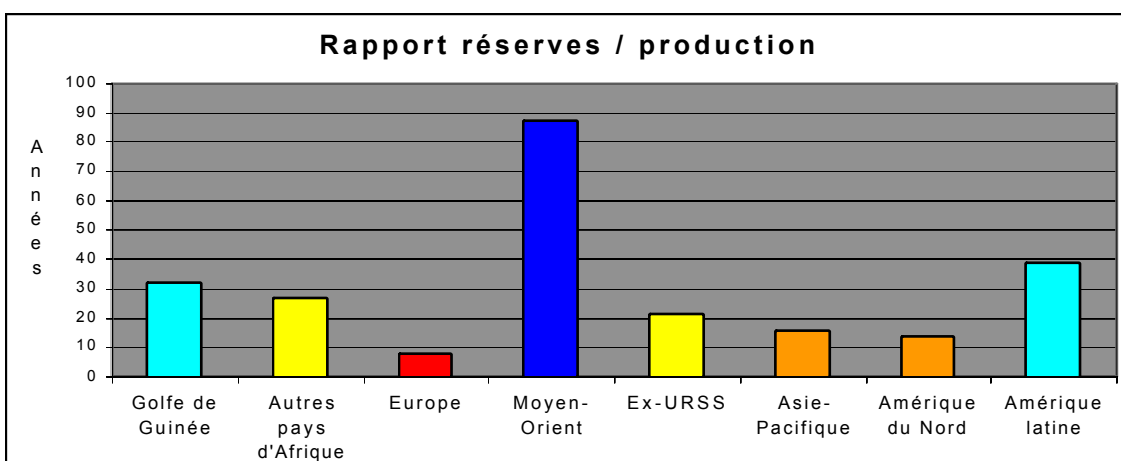
Graphique 9



Source : BP Statistical Review of World Energy 2002

Dans ce contexte, les réserves d'hydrocarbures du golfe de Guinée sont, à l'échelle mondiale, à la fois importantes en quantité (4% des réserves mondiales prouvées) et surtout stratégiques en raison de l'éloignement de la zone moyenne orientale. Cet intérêt stratégique est renforcé par la facilité d'accès aux champs de production, la possibilité de chargement des tankers sur les sites off shore de production du brut et la sécurité des transports maritimes entre le golfe de Guinée et l'Europe ou la côte est des Etats-Unis⁵¹.

Graphique 10



Source : BP Statistical Review of World Energy 2002

⁵¹ ROBINSON Simon, « Black Gold », TIME Europe, vol.160, n°18, 28 October 2002, www.time.com/time/europe/magazine/printout/0,13155,901021028-366267,00.html

Les réserves prouvées pour les pays de la région sont passées de 20,3 milliards de barils (2,8 milliards de tonnes) en 1981 à 21,6 milliards de barils (3 milliards de tonnes) en 1991 et à plus de 35 milliards de barils (5 milliards de tonnes) en 2001. Au rythme actuel, la production est assurée pour plus de trente ans alors que les champs de la mer du Nord semblent être condamnés à très court terme en l'absence de nouvelles découvertes. Cette situation augmente encore l'importance de la région. En effet, en dehors du Moyen-Orient, région « hors catégorie », l'Amérique latine et l'Afrique, en particulier les pays du golfe de Guinée, sont les pôles de développement possibles pour les prochaines années. A cela, il faut ajouter que l'Afrique subsaharienne n'en est qu'au début de son développement. Comme le dit Al Stanton, un analyste pétrolier de la Deutsche Bank basé à Edinburgh, en parlant des réserves de cette région : « The opportunities for extension are tremendous » (les chances d'accroissement sont énormes)⁵². Le forum sur l'industrie du pétrole en Afrique centrale qui s'est tenu à Malabo (Guinée équatoriale) en octobre 2000 a confirmé que l'Afrique reste une zone relativement sous explorée⁵³.

◆ Des technologies off shore prometteuses⁵⁴

Depuis les années 1960, la production pétrolière marine s'est considérablement développée. Déjà, 30% des quantités de pétrole produites dans le monde le sont à partir du sous-sol marin, contre 11% seulement en 1960. Cette très forte progression des activités marines au cours des dernières décennies n'a été possible que grâce à la mise au point de nouvelles techniques permettant de découvrir des gisements et de les mettre en exploitation en toute sécurité dans des conditions de mer de plus en plus difficiles (profondeur d'eau élevée, tempêtes, éloignement des côtes...). En effet, en 1960, forer par 80 mètres d'eau était un record, mais aujourd'hui, le seuil des 2000 mètres a été atteint. L'exploration off shore est, pour des raisons techniques et économiques, très difficile dans ces bassins. Cependant, des techniques sont en cours de mise au point pour accéder à des profondeurs importantes : de 1 500 à 2 000 mètres d'eau, voire 3 000 mètres pour le futur.

Les changements intervenus dans le paysage pétrolier mondial sont le résultat concret des chocs pétroliers successifs. En effet, la hausse des prix du pétrole brut au cours de ces trente

⁵² Ibid

⁵³ Rapport du forum sur l'industrie du pétrole en Afrique centrale, op. cit., alinéa 32.

⁵⁴ CHAMPLON Daniel, « La production en mer des hydrocarbures », in « Pétrole : l'exploitation des gisements », Encyclopaedia Universalis, France, 2000.

dernières années a permis de rentabiliser les lourds investissements que nécessitent l'exploration et la production de pétrole dans ces champs off shore. C'est ce que l'on pourrait



Photo 1 : Barge de N'Kossa

Photo : Total Fina Elf, www.totalfinaelf.com

nommer « [l'] » effet boomerang » sur les pays producteurs qui ont voulu fermer leur amont et contrôler le marché »⁵⁵. Ainsi, en 1996, Total Fina Elf a pu mettre en place à 60 km au large de Pointe Noire, au Congo, la plus grande barge du monde sur le site de N'Kossa (110 000 tonnes,

200m de long, 46 m de large, 1ha de surface utile) pour un coût de 4,5 milliards de francs, soit près de 690 millions d'euros.

En 1982, les gisements par plus de 200 mètres d'eau ne représentaient que 0,2% de la production pétrolière marine. Or, les bassins sédimentaires marins ont une superficie d'environ 50 millions de kilomètres carrés dont 35 millions de kilomètres carrés localisés sur le talus continental, c'est-à-dire par 200 à 3 000 mètres d'eau. C'est exactement la situation des gisements pétroliers potentiels ou prouvés du golfe de Guinée d'où l'intérêt toujours croissant des grandes compagnies pétrolières pour cette région et la volonté des états d'encourager la recherche de nouveaux gisements⁵⁶. La probabilité élevée de trouver encore de très nombreux gisements dans les zones jusqu'ici peu explorées expliquent pourquoi les compagnies pétrolières consacrent généralement plus de la moitié de leur budget exploration - production aux opérations off shore. Uniquement dans l'exploration du Bloc 17 de l'off shore profond angolais, l'opérateur Total Fina Elf avait déjà enregistré, en 2000, dix succès (Girassol foré par 1385 m de hauteur d'eau, Dalia, Rosa, Lirio, Tulipa, Orquidea, Cravo, Camelia, Jasmin et Perpetua foré en 2001 par 795 m de profondeur d'eau)⁵⁷ alors que dans le bloc 14 l'opérateur Chevron avait découvert en 2001 sept gisements (Kuito : 1997, Landana : 1998, Benguela : 1998, Belize : 1998, Tomboco : 2000, Lobito : 2000, Tombua : 2001)⁵⁸.

⁵⁵ L'ouverture de l'amont des pays producteurs de pétrole, Les sujets d'actualité, www.industrie.gouv.fr, p 5.

⁵⁶ CATA Emmanuel, art. cit., p 486.

⁵⁷ Communiqué de presse du 5 octobre 2000, www.totalfinaelf.com/ho/fr/library/press/2000/001005.htm

⁵⁸ Communiqué de presse du 6 juillet 2001, www.totalfinaelf.com/ho/fr/library/press/2001/010706.htm

Fort de ces très nombreuses découvertes, les deux pays dont la production décline, le Cameroun et le Gabon, tentent d'encourager la prospection de leurs off shore profonds et la mise en exploitation de champs marginaux dans l'espoir de relancer leur production de brut⁵⁹. Ainsi, Elf - Gabon, encouragée par les autorités gabonaises, va tenter de forer deux puits d'environ 2500 mètres de profondeur dans le bloc Astrid-Marin, située à l'extrême sud du Gabon⁶⁰.

Pour la mise en exploitation des gisements marins, des progrès sont également recherchés dans plusieurs directions, et notamment dans celle du développement de petits gisements. Ces gisements dits marginaux, comme celui de « Baudroie Nord Marine 8 » découvert et mis en exploitation par Elf – Gabon en avril 2000 qui produit 6000 barils par jour, mettent en œuvre une technologie moins coûteuse que celle des plates-formes fixes⁶¹.

Mais la mobilisation de ces ressources pétrolières marines nécessite le recours à d'importants moyens financiers à cause de l'influence de l'environnement. Le coût moyen d'un forage en mer est de 6 à 9 millions d'euros.

De ce fait, les prévisions optimistes généralement retenues pour le développement de l'off shore ne pourront se vérifier que si le contexte économique, juridique et fiscal favorise les activités pétrolières marines.

I.A.3.b De nouveaux horizons

Les investissements dans le secteur pétrolier africain représentent 3% du total mondial contre 60% en Amérique du Nord. Cette simple comparaison montre tout le potentiel de cette région qui est toujours considérée comme une zone d'investissement secondaire. Pourtant, les compagnies pétrolières projettent d'investir dans le golfe de Guinée profond, entre 40 et 60 milliards de dollars pendant les vingt prochaines années⁶².

Dans ce contexte, le développement de la région devrait se faire selon trois grandes directions.

◆ Une augmentation de la production des pays producteurs

Avec un taux de succès très élevé des forages de l'off shore en Angola et en Guinée équatoriale, la production de ces deux nouveaux eldorados africains de l'or noir devrait augmenter de façon significative. Ainsi, d'ici 2010, la production angolaise devrait doubler en

⁵⁹ « A la recherche de nouveaux gisements pour éviter le déclin », Afrique Express, n°225, 15 mars 2001, www.afrique-express.com/archive/CENTRALE/gabon/gaboneco/225gisements.htm

⁶⁰ ibid. .

⁶¹ ibid.

⁶² Revue Géopolitique citée par Centre de développement sous-régional pour l'Afrique centrale (CDSR-AC /

approchant les deux millions de barils par jour soit près de 100 millions de tonnes par an. Celle de Guinée équatoriale devrait augmenter de 140% dans la même période ! Le Nigeria, poids lourd du continent, pourrait porter sa production à 3 millions de barils par jour soit 50% d'augmentation⁶³. Cette évolution programmée de la production va accroître le poids de la région en Afrique subsaharienne et dans l'industrie pétrolière mondiale.

◆ La recherche de nouveaux gisements

Les gisements découverts récemment dans le golfe de Guinée, en particulier en Guinée équatoriale, sont des signes prometteurs pour les autres pays de la région. Ainsi, le petit Etat insulaire de Sao Tomé et Príncipe a vu son potentiel pétrolier mis en évidence⁶⁴. Les pétroliers commencent à s'intéresser aux 4 milliards de barils de brut supposés présents dans le sous-sol de cet état, soit tout de même 560 millions de tonnes⁶⁵. En effet, la perspective d'un eldorado comparable à celui de la Guinée équatoriale aiguise dès à présent les appétits des pétroliers.

Sans revenir sur les explorations en cours au Gabon, au Cameroun et au Congo, il est évident qu'une recherche plus intense dans la région risque d'aboutir à de nouvelles découvertes qui seront susceptibles de changer la physionomie de la production de ces pays.

◆ Une diversification des activités

Suite à l'accord survenu le 1^{er} février 1995 entre les gouvernements tchadien et camerounais d'une part et le consortium Shell – Esso – Elf d'autre part, la décision a été prise de développer la production des champs du bassin de Doba, au sud-est du Tchad⁶⁶. Les réserves de ce gisement sont estimées à 900 millions de barils (près de 130 millions de tonnes). A terme, ce gisement de 300 puits devrait fournir 225 000 barils par jour, soit une production de 11,25 millions de tonnes par an en régime de croisière.

Aujourd'hui, après de multiples rebondissements, un consortium formé de Exxon – Mobil, Petronas et Chevron a obtenu une concession de 30 ans de l'état tchadien. L'exploitation du gisement sera effectuée par le consortium et les entreprises TOTCO (Tchad Oil Transportation Compagny) et COTCO (Cameroon Oil Transportation Compagny), grâce à un oléoduc de 1070 km, dont 890 sur le territoire camerounais, qui aboutira au terminal de Kribi

CA-SRDC), op. cit., p 4.

⁶³ CONCHIGLIA Augusta, « les nouveaux défis des compagnies pétrolières américaines en Afrique », le Courrier ACP-UE, janvier – février 2002, p 39.

⁶⁴ Rapport du forum sur l'industrie du pétrole en Afrique centrale, op. cit., alinéa 37.

⁶⁵ ROBINSON Simon, art. cit.

au sud du Cameroun⁶⁷. La construction devrait être terminée fin 2003 pour une mise en service dès 2004.

L'oléoduc Doba – Kibri devrait rapporter sur la durée du projet environ 500 millions de \$US au Cameroun⁶⁸. Offrir un débouché aux hydrocarbures de l'Afrique centrale semble être un moyen pour le Cameroun de diversifier son activité économique en s'assurant des revenus conséquents pour pallier la baisse régulière de sa production.

Il est incontestable que le golfe de Guinée est un pôle majeur de développement pour l'industrie pétrolière mondiale. Tous les acteurs internationaux s'intéressent à cette zone. Sa situation géographique, ouverture sur l'Atlantique et débouché de l'Afrique centrale, et les perspectives de futures découvertes importantes, à l'instar des découvertes en Guinée équatoriale et en Angola, laissent présager un avenir prometteur pour l'industrie pétrolière de la région. Cet attrait est encore plus sensible en raison de la législation en vigueur dans ces pays qui confère à cette zone un intérêt économique non négligeable pour les grandes sociétés pétrolières étrangères. Malgré ce fort potentiel de développement, l'absence de capacité notable de raffinage est préjudiciable pour les économies des pays producteurs. En effet, l'exportation de pétrole brut est particulièrement sensible aux fluctuations des marchés internationaux et peu créatrice de valeur ajoutée. Or, le développement de la production off shore demande d'importants capitaux. Ainsi, on assiste, parallèlement au mouvement de concentration dans l'industrie pétrolière mondiale, à un retour en force de ces mêmes compagnies dans les pays producteurs notamment par l'intermédiaire des nouveaux contrats de partage de production (CPP).

I.B Une faillite économique, sociale et environnementale

Pour de nombreux observateurs étrangers, les traits caractéristiques de l'Afrique subsaharienne semblent être, dans le domaine économique, la marginalisation progressive, l'endettement chronique et la pauvreté. L'Afrique subsaharienne, peuplée de 700 millions d'habitants, est sortie de la dynamique économique mondiale. Le PIB de l'Afrique subsaharienne représente 1% du PIB mondial, soit 370 milliards de dollars, dont 150 milliards de dollars pour la seule Afrique du Sud. Le poids de l'Afrique dans le marché mondial est

⁶⁶ CATT Emmanuel, art. cit., p 487.

⁶⁷ Le projet pétrolier de Doba et d'oléoduc Tchad-Cameroun, www.ambafrance-cm.org

⁶⁸ *ibid.*

passé de 2,4% en 1970 à 1% en 2000. Devant de tels chiffres, les Africains eux-mêmes se reconnaissent dans cette image d'un continent à la dérive. Le NEPAD⁶⁹ constate que l'Afrique, à l'exception des pays producteurs de pétrole, se trouve de plus en plus marginalisée dans le commerce mondial. Pourtant, les pays du golfe de Guinée, malgré cette présence sur les marchés internationaux soulignée comme positive par le NEPAD, n'ont pas été épargnés par les maux endémiques de l'Afrique.

I.B.1 Des économies sinistrées

I.B.1.a Des économies en friche

◆ Des capacités insuffisantes

La part des produits primaires dans les exportations africaines, autour de 90%, est comparable à ce qu'elle était en 1960. L'Afrique est restée une économie de rente, spécialisée dans les produits agricoles, miniers et pétroliers⁷⁰. Le pétrole représente plus de 90% des recettes d'exportations nigérianes, angolaises, équato-guinéennes et congolaises, 75% des exportations gabonaises et 30% des exportations camerounaises. En dehors de l'exploitation pétrolière, les économies nationales des pays du golfe de Guinée sont extrêmement limitées. Les appareils productifs des pays pétroliers sont, sinon inexistant, du moins particulièrement peu efficaces. Les capacités de raffinage, citées plus haut, en sont un exemple marquant.

Ainsi, la Guinée équatoriale est incapable de subvenir à ses propres besoins élémentaires. La production agricole satisfait à peine la demande domestique. L'essentiel du poisson consommé dans le pays est importé, malgré des richesses halieutiques réputées mondialement⁷¹. Pour reprendre une phrase d'Ugo Rankl, « La Guinée équatoriale importe tout et ne produit pratiquement rien⁷². » Nous pourrions ajouter sans risque de nous tromper : « et n'exporte quasiment que du pétrole ». En effet, même la production de Cacao qui avait fait la fortune du pays avant l'indépendance tarde à être relancée⁷³.

En Angola et au Congo, les conséquences des guerres civiles sont extrêmement préjudiciables aux économies nationales. En dehors du pétrole, rien ne fonctionne. En Angola, l'agriculture est en ruine. Il faudrait une croissance agricole de 15% par an pour arriver à l'équilibre

⁶⁹ New Partnership for Africa's Development ou Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique.

⁷⁰ HUGON Philippe, « Nouveaux défis économiques et financiers en Afrique subsaharienne », La revue internationale et stratégique, n°46, été 2002, pp 107-109.

⁷¹ www.izf.net/izf/Guide/GuineEquatoriale/Page2.htm

⁷² POMPONNE Muriel, « La Guinée équatoriale sous la botte d'un clan », Le Monde diplomatique, juillet 1994.

alimentaire en 2010 ! Au Congo, le coût global des destructions est estimé à 500 milliards de francs CFA soit 750 millions d'euros (37% du PIB).

Le géant régional est dans un cas similaire aux autres pays de la région. En 2000, 70% du PIB du Nigeria provenait du secteur de l'agriculture, essentiellement vivrière, et du secteur pétrolier et minier, contre 4% pour le secteur des industries manufacturières⁷⁴.

Le Gabon, quant à lui, malgré des réserves halieutiques bien exploitées et une production de grumes importante, est handicapé par un manque chronique de moyens de communications. Le pétrole marque fortement son économie et sa diversification est encore très limitée.

Dans ce paysage morne, le Cameroun fait figure d'exception, notamment grâce à un appareil de production très diversifié. L'agriculture vivrière permet l'autosuffisance alimentaire. L'économie camerounaise s'appuie sur des cultures d'exportation (cacao, café, coton, banane, huile de palme, hévéa) qui représente près de 40% des exportations en valeur, le pétrole environ un tiers et l'exploitation forestière 15%⁷⁵. Mais, là encore, les industries de transformation sont absentes.

◆ Des infrastructures trop limitées

Les pays du golfe de Guinée ont un manque chronique d'infrastructures. Le faiblesse des équipements de transport, notamment, constitue un handicap important au développement des activités économiques. Ainsi, les infrastructures existantes sont le plus souvent concentrées dans les zones urbaines et, surtout, souffrent de vétusté et de sous-dimensionnement. La plupart des pays ont entrepris de rénover ou d'améliorer ces infrastructures vitales pour leur développement mais leurs efforts sont loin d'avoir réussi à combler le retard accumulé depuis les années 80.

Le Cameroun tente de remédier à cette situation en améliorant la capacité du port de Douala et en essayant de moderniser son réseau routier. Malgré ces efforts appréciables, les difficultés persistent.

Le Congo et l'Angola sont dans une situation encore plus délicate. Les guerres civiles ont totalement détruit les infrastructures déjà très anciennes.

« [En Guinée équatoriale], l'érosion naturelle des sols [...] et l'absence de mesures d'entretien adéquates expliquent la très mauvaise qualité du réseau routier qui compte moins de 350 km

⁷³ RANKL Ugo, « Guinée équatoriale : et le pétrole fut... », *Politique internationale*, n°97, automne 2002, p 204

⁷⁴ Organisation de coopération et de développement économiques – Banque africaine de développement, op. cit., pp 265-275.

[de surface] goudronné[e] sur un total d'environ 3952 [km]. »⁷⁶ Néanmoins, sous l'impulsion d'organisations internationales telles que la Banque africaine de développement (BAD) ou l'Union européenne (UE) ou grâce à des aides unilatérales, le pays a entrepris un certain nombre de chantiers.

Nous pourrions aussi multiplier les exemples dans les domaines de la production et de la distribution énergétique.

I.B.1.b Une situation financière désastreuse

◆ Une dette incontrôlée

Les pays producteurs de pétrole n'ont pas été épargnés par le mal des pays africains : l'endettement. La dette de ces pays représente une part excessive des ressources nationales, mais surtout le service de la dette ne laisse qu'une faible marge de manœuvre à ces Etats.

A titre d'exemple, le Congo, malgré la progression de sa production, ne tire que peu de profits de son pétrole. En effet, la dette obère environ 60% des recettes pétrolières jusqu'en 2005⁷⁷. Cette situation est identique dans les autres pays. En 1995, le service de la dette extérieure a absorbé près de 70% des recettes pétrolières nigérianes !

Malheureusement, en raison de l'importance des revenus du pétrole, les pays du golfe de Guinée ne bénéficient pas pour l'instant de l'initiative PPTE (pays pauvres très endettés) à l'exception du Cameroun et peut-être prochainement du Congo.

Toutefois, afin de surmonter cette entrave au développement et à la mise en place de politiques cohérentes, tous les pays ont entrepris des démarches auprès des différentes instances internationales et ont instauré des systèmes pour gérer leur dette. En conséquence, le Nigeria et le Gabon ont obtenu un rééchelonnement de leur dette dans le cadre d'un accord avec les créanciers du Club de Paris, en décembre 2000⁷⁸.

⁷⁵ Ibid., pp 95-104.

⁷⁶ Ibid, p181.

⁷⁷ MARSAUD Olivia, « Pétrole congolais : un cadeau empoisonné », Journal : économie, 23 août 2000, www.afrik.com/journal/economie/eco-87-6.htm

⁷⁸ Le Club de Paris est une simple organisation informelle, dénuée de toute existence juridique et ne disposant pas de quartier général à son nom propre. Toutefois, il figure en très bonne place parmi les instances financières mondiales. Le Club de Paris s'occupe en effet de la consolidation multilatérale des dettes publiques, qu'il s'agisse de prêts directs gouvernementaux ou de crédits commerciaux garantis, c'est-à-dire de la négociation d'un accord international de report des règlements attendus par les créanciers publics ou les créanciers privés garantis. Il est dit «de Paris» pour avoir tenu sa première réunion dans les salons de la direction du Trésor français. Le Club de Londres, pour sa part, réunit avec la même absence de formalisme les banques commerciales créancières et s'occupe donc de la dette commerciale des États.

Tableau 2 :La dette en chiffres (2000)

	Dette publique extérieure totale en milliards de \$US	Dette / PIB (%)	Dette / PNB** (%)	Ratio service de la dette / Recettes budgétaires
Angola	8,83	105,0	297	23,68
Cameroun*	8,88	75,8	119	20,75
Congo (Brazzaville)	3,21	158,2	307	53,98
Gabon	5,02	68,1	91	35,59
Guinée équatoriale**	1,34	16,1	nc	0,63
Nigeria	41,08	54,6	79	6,64

* : 1999 ; ** : 1998.

Sources : Banque africaine de développement (www.afdp.org) banque mondiale

◆ Une situation difficile chronique

Face à cette situation économique et financière difficile, les Etats pétroliers ont dû accepter des plans d'ajustement structurel (PAS) imposés par la Banque mondiale et le fonds monétaire international (FMI). L'objet de ces plans était le rétablissement de la capacité de paiement des pays «aidés» et des capacités de production. Dans l'optique libérale, les principales dispositions sont la diminution massive des dépenses publiques, notamment les aides à l'agriculture, les subventions aux prix des denrées de première nécessité, les dépenses consacrées à l'éducation et à la santé ; la liquidation ou la privatisation d'une grande partie du secteur public de l'économie ; la diminution massive des emplois publics ; le démantèlement des mesures de soutien ou de protection de la production locale et des restrictions à la libre circulation des capitaux. Mais force est de constater que ces mesures draconiennes et impopulaires n'ont pas eu les effets escomptés. L'endettement s'est aggravé ces dernières années et la situation économique et politique demeure problématique. Ce fait est confirmé par le classement de la Coface où les pays du golfe de Guinée restent très mal placés tout comme beaucoup de pays d'Afrique subsaharienne⁷⁹.

⁷⁹ La notation s'effectue selon deux catégories et quatre niveaux qui sont :

Risques « Investissement » : « A », environnement politique et économique de très stable à moyen ;

Risques « spéculatif » : « B », environnement politique et économique incertain ;

« C », environnement politique et économique très incertain ;

« D », environnement politique et économique présentant un risque très élevé.

Sur les 44 pays d'Afrique subsaharienne, 5 sont classés dans la catégorie «A», 6 dans la «B», 16 dans la «C» et 17 dans la «D». Tous les pays du Golfe de Guinée représentent des risques « spéculatifs », le Cameroun étant

I.B.1.c Un appauvrissement continu

L'Afrique subsaharienne est la seule région au monde où la croissance annuelle du PIB par habitant est négative depuis un quart de siècle, soit -0,9% entre 1975 et 2000 et -0,3% entre 1990 et 2000.

Encore une fois, les pays du golfe de Guinée ne font pas défaut à cette règle, à l'exception de la Guinée équatoriale qui n'a connu son boom pétrolier qu'à partir des années 90.

D'un point de vue économique, les pays pétroliers se sont révélés incapables de subvenir aux besoins de leurs populations. Le secteur privé, notamment, extrêmement peu développé ne permet pas d'obtenir une croissance économique suffisante pour compenser l'augmentation de la population.

Tableau 3 : Classement selon le PIB/h

Classement selon le PIB/h en 2000*		Croissance annuelle du PIB par habitant (%)		Année de la valeur la plus élevée du PIB
		1975 - 2000	1990 - 2000	
38	Guinée équatoriale	10,4	18,9	2000
73	Gabon	-1,5	0,1	1976
125	Angola	-1,9	-1,8	1980
135	Cameroun	-0,6	-0,8	1986
157	Nigeria	-0,7	-0,3	1977
163	Congo	(.)	-3,4	1984
	Afrique subsaharienne	-0,9	-0,3	

* classement comprenant 173 pays au total.

Source : PNUD

Le Nigeria, qui a profité le plus longtemps de la manne pétrolière, est ainsi passé de la catégorie des pays à revenu moyen à celui des pays à faible revenu à partir du milieu des années 80. « En 1997, le revenu par habitant du Nigeria était inférieur, en valeur réelle, au niveau atteint en 1960. »⁸⁰ Paradoxalement, durant la même période, la production de pétrole a fortement crû et les cours se sont envolés.

Cet appauvrissement des pays de la région est le résultat de l'impossibilité de compenser

classé «B», l'Angola, le Congo et le Gabon étant classés «C» et le Nigeria et la Guinée équatoriale étant classés «D».

⁸⁰ OBADINA Tunde, « Le Nigeria à la croisée des chemins », in « Pleins feux sur le Nigeria », Afrique Relance en ligne, www.un.org/french/ecosocdev/geninfo/afrec/vol13no1/nigeria1.htm

l'accroissement démographique par une croissance économique comparable. Les capacités économiques insuffisantes, les infrastructures limitées, les difficultés financières chroniques et l'échec des plans d'ajustement structurel ont participé à la fragilisation politique et sociale des Etats.

I.B.2 Une manne inégalement partagée

I.B.2.a Des administrations et des services publics malades

La dégradation des revenus des fonctionnaires, qui suscite un absentéisme important et une corruption généralisée, est une propension coutumière de tous les états africains. Ces pratiques très largement répandues nuisent beaucoup à l'efficacité des services publics et par contrecoup, à l'activité des entreprises. Le Cameroun est particulièrement touché par cette désorganisation des services de l'Etat⁸¹.

Mais il y a plus grave. Au Nigeria, les forces de sécurité n'arrivent plus à remplir correctement leurs fonctions. Depuis plusieurs années, de nombreuses milices privées sont apparues pour lutter contre l'insécurité grandissante. La situation est tellement critique que des milices de volontaires, se substituant à une police corrompue, se sont organisées pour protéger des quartiers populaires de certaines villes, comme « Le congrès du peuple Odua » particulièrement apprécié⁸².

I.B.2.b Des investissements sociaux réduits

Dans tous les pays du golfe de Guinée, les services sociaux restent insatisfaisants. Ceci s'explique essentiellement par la faiblesse des investissements sociaux, qui entraîne une obsolescence des infrastructures, et la carence des Etats, qui n'arrivent pas à faire face à leurs échéances (versement des salaires). Ainsi, malgré des dotations budgétaires accrues, les services de santé et d'éducation nigériens sont pénalisés en raison de la dégradation des infrastructures de base et de la fréquence des grèves⁸³.

Les chiffres sur l'indicateur du développement humain, fournis par le Programme des Nations unies pour le développement (PNUD), sont à relativiser. En effet, le manque de moyens

⁸¹ Sénat, Rapport d'information n°376 : L'Afrique centrale : un nouveau départ ? Les exemples du Cameroun et du Congo, VILLEPIN (de) Xavier, PENNE Guy et BRISEPIERRE Paulette, Paris, Sénat, Commission des affaires étrangères, de la Défense et des forces armées, 1997 – 1998.

⁸² CHAMPIN Christophe, « Le géant de l'Afrique au bord de l'explosion », 19/11/2000, www.rfi.fr/actu/chaude

⁸³ Organisation de coopération et de développement économiques – Banque africaine de développement, op. cit., p 274.

pédagogiques, les bâtiments délabrés, les classes surchargées et la formation, parfois médiocre, des enseignants nuisent à la qualité de l’instruction, comme au Gabon ou en Guinée équatoriale. De même, l’efficacité d’un service de santé est directement liée à la qualification du personnel et à la réalité des moyens. « Selon l’OMS (Organisation mondiale de la santé), la Guinée équatoriale est toujours bonne dernière dans le groupe des vingt pays disposant des systèmes de santé les moins performants⁸⁴. » Ses infrastructures sont quantitativement suffisantes mais moins de la moitié des dispensaires fonctionnent ne disposant pas du matériel de base !

Tableau 4 : Indicateur du développement humain (IDH)

Classement selon l’IDH		Valeur de l’IDH	Espérance de vie à la naissance	Taux d’alphabétisation des adultes (% de la population de plus de 15 ans en 2000)	Taux brut de scolarisation combiné (du primaire au supérieur) en %
111	Guinée équatoriale	0,679	51	83,2	64
117	Gabon	0,637	52,7	71,0	86
135	Cameroun	0,512	50	75,8	43
136	Congo	0,512	51,3	80,7	63
148	Nigeria	0,462	51,7	63,9	45
161	Angola	0,403	45,2	42	23
Afrique subsaharienne		0,471	48,7	61,5	42

Source : PNUD

L’Angola, ruiné par 27 ans de guerre civile, a un bilan bien plus catastrophique. Plus de 30% des enfants meurent avant d’avoir atteint l’âge de 5 ans. 50% de la population souffre de malnutrition et près de 3 millions de personnes dépendent de l’aide humanitaire internationale.

I.B.2.c Des inégalités flagrantes

L’appauvrissement des pays africains, dont nous avons parlé plus haut, a eu des répercussions importantes sur les populations locales. Ainsi, le pourcentage de nigériens vivant sous le seuil de pauvreté s’est fortement accru au cours des vingt dernières années. Aujourd’hui, on peut estimer que 60 à 70% de la population vit sous ce seuil. En Guinée équatoriale, malgré le

⁸⁴ RANKL Ugo, art. cit., p 204.

boom pétrolier de ces dix dernières années, 85% de la population vit dans un état de pauvreté absolue⁸⁵.

Comme le souligne le Bureau of African Affairs du gouvernement américain, les revenus pétroliers du Gabon, surnommé l'émirat noir dans les années 80, donnent au pays un des plus forts PIB/h (Produit intérieur brut par habitant) de la région. Et pourtant, l'IDH du Gabon montre clairement des manques importants dans les domaines sociaux⁸⁶. Au Gabon le taux de chômage atteint 20%. Le mécontentement social gronde, d'autant plus que la répartition des revenus est très inégalitaire puisque 2% du personnel travaillant dans le secteur public détiendrait 80% de la masse salariale et 20% des employés se partageraient 80% des revenus.

I.B.2.d Des disparités géographiques importantes

Ces disparités sociales et économiques sont réparties inégalement sur les territoires des Etats. Ces zones de grande pauvreté, ainsi créées, sont le siège de tensions et de crises néfastes au développement et à la stabilité des Etats.

Pour des raisons le plus souvent politique, les régions pétrolières ne bénéficient pas nécessairement de la rente pétrolière. Ainsi, l'enclave angolaise du Cabinda est « vidée de son pétrole sans contrepartie pour les autochtones »⁸⁷. Au Nigeria, la région du delta est particulièrement touchée par la pauvreté et ses conséquences sont souvent néfastes pour la population. En octobre 1998 à Jesse, près de Warri, un oléoduc a explosé, faisant plus d'un millier de morts, alors que des villageois tentaient de recueillir dans des bidons de l'essence transportée vers Kaduna, à environ 600 kilomètres au nord⁸⁸. Bien que la pauvreté soit plus intense dans les provinces du Nord, la région du delta reste plus pauvre que la moyenne nationale. L'écart entre les riches et les pauvres n'en est que plus inique⁸⁹.

Ces disparités régionales se conjuguent à une hausse de la population urbaine. En effet, l'abandon de certaines zones par les services de l'Etat et l'enseignement de connaissances essentiellement générales et théoriques ont favorisé l'exode rural. Ainsi, au Gabon près de

⁸⁵ *ibid.*, p203.

⁸⁶ Background Note : Gabon, Bureau of African Affairs, U.S. Department of State, www.state.gov/r/pa/ei/bgn/2826.htm

⁸⁷ TCHISSAMBOU André, « Les cabindais, minorité sacrifiée », Jeune Afrique économie, 4 au 17 mai 1998.

⁸⁸ STOLZ Joëlle, « Les multiples fractures du Nigeria », Le Monde diplomatique, Février 1999, pp 20-21.

⁸⁹ Human Rights Watch, *op. cit.*

80% de la population vit en ville ce qui accentue encore l'enclavement des régions intérieures. Cet exode rural est une source de tension pour le secteur agricole déjà fragile de ces pays, le privant de la main d'œuvre nécessaire à une production d'autosuffisance. D'autre part, l'accumulation de population dans des villes déjà surpeuplées ne pouvant pas offrir de travail à tous entraîne une augmentation de la misère et par conséquent de l'insécurité, comme au Nigeria où 58% de la population urbaine vit dans un état de pauvreté et où la violence urbaine est endémique.

I.B.3 Un environnement menacé

La production pétrolière est une activité polluante qui, en l'absence de contrôle strict, menace dangereusement l'environnement des pays producteurs du Sud. Cet état de fait, dénoncé à longueur d'années par de multiples organisations non gouvernementales (ONG), a des conséquences sur les équilibres économiques et sociaux des régions concernées. En effet, comme le définit François Ramade : « la pollution chronique de l'océan par le pétrole exerce aussi des effets pernicieux sur les ressources vivantes marines. On a pu montrer que des doses modérées de pétrole diminuent l'activité photosynthétique des algues et du phytoplancton. Les poissons qui vivent dans des zones contaminées accumulent des hydrocarbures dans leurs muscles, ce qui les rend inconsommables⁹⁰ ».

Les pays producteurs d'hydrocarbures ont le plus souvent des législations en matière de protection de l'environnement comparables aux dispositions internationales. Cependant, de la théorie à la pratique, il y a un pas difficile à franchir !

Au Nigeria, par exemple, l'ONG Human Rights Watch dans un rapport de 1999, a dénoncé les atteintes à l'environnement et les menaces qui pèsent sur les ressources de nombreux habitants de la région du Delta. « Les effets à long terme de ces incidents majeurs, des petites marées noires, qui surviennent régulièrement, et des effluents délibérément déversés dans l'environnement sont fortement sous-évalués. Mal conçus, les chaussées et les canaux utilisés par l'industrie pétrolière affectent l'hydrologie des marais d'eau douce et des forêts de mangrove d'eau saumâtre, inondées selon le cycle des saisons. Cela a également pour effet de détruire les cultures, d'anéantir les zones de pêche et d'abîmer les sources d'eau potable. »⁹¹

L'Angola connaît le même genre de situation. « Au Cabinda, le sable de la plage est

⁹⁰ RAMADE François, « La pollution des mers », in « Pollution », Encyclopaedia Universalis, France, 2000.

⁹¹ Human Rights Watch, « le prix du pétrole : Responsabilités des sociétés pétrolières multinationales et violations des droits de l'homme dans les communautés des régions pétrolières », Nigeria, Rapports, Janvier 1999, www.hrw.org/french/reports/nigeriapetrole/petrole.htm

particulièrement noir et gras. L'odeur d'huile est forte et l'eau a ces reflets bleuâtres des flaques de vidange. »⁹²

Les pays producteurs de pétrole ne se démarquent pas de leurs voisins moins bien dotés par la nature. Cependant, les tensions créées par la pauvreté, l'insuffisance des services de santé et d'éducation, les inégalités sociales, les importantes disparités régionales et la menace sur l'environnement sont d'autant plus fortes que l'industrie pétrolière génère de considérables richesses. Pour les populations locales, l'Etat et les multinationales sont complices de cette situation d'extrême précarité ou ressentie comme telle. Dans ces pays, le pétrole n'est point synonyme de développement durable.

I.C Une situation politique trouble

Le golfe de Guinée est une zone sensible de l'Afrique subsaharienne. En effet, il est bordé à l'ouest par l'arc de crise de l'Afrique de l'Ouest et constitue l'extrémité sud-ouest de la diagonale de crise qui s'étend de l'Angola à l'Erythrée. D'un point de vue politique, la région n'est pas homogène. Le Gabon, le Cameroun et la Guinée équatoriale sont assez stables mais le Nigeria a connu et connaît encore de très nombreuses crises internes tandis que le Congo et l'Angola sortent péniblement de guerres civiles. A l'image du reste du continent, la région n'adhère pas facilement au mouvement de démocratisation et demeure un foyer de tensions multiples.

I.C.1 La stabilité aux dépens de la démocratie

La démocratie n'est pas très implantée, ou tout du moins, très développée en Afrique subsaharienne. D'après le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), à l'exception du Nigeria, tous les pays du golfe de Guinée ont un déficit sensible de démocratie. Encore faut-il relativiser le classement honorable du Nigeria car celui-ci sort de 15 ans de dictature militaire !

I.C.1.a Une démocratie de façade

Le discours du président François Mitterrand, le 21 juin 1990 à La Baule lors de la XVI^{ème} conférence des chefs d'Etat de France et d'Afrique, « a été le détonateur du processus de démocratisation en Afrique »⁹³. Rapidement, de très nombreux signes de démocratisation sont

⁹² GOUJON Emmanuel, « Cabinda, l'enclave de l'or noir », *L'Autre Afrique*, 24/12/1997 au 06/01/1998.

⁹³ ROUSSIN Michel, *Afrique Majeure*, Paris, France-Empire, 1997, p 123.

apparus en Afrique subsaharienne avec la réunion de conférences nationales, l'instauration du multipartisme et la tenue d'élections libres. La fin de la guerre froide, en modifiant la donne géopolitique, a accéléré ce mouvement.

Le Gabon, suite à des protestations étudiantes, devance le mouvement en réunissant une Conférence nationale en mars 90 et en autorisant le multipartisme en mai 90.

Le 30 septembre 1990, le Parti congolais du travail (P.C.T.), parti unique, décide d'instaurer le multipartisme. Du 25 février au 10 juin 1991, la Conférence nationale réunit à Brazzaville plus de 1 000 délégués, membres des partis ou associations politiques du pays.

Le 5 décembre 1990, l'Assemblée nationale camerounaise adopte une loi qui instaure le multipartisme. Le 1er mars 1992 ont lieu les élections législatives qui voient le Rassemblement démocratique du peuple camerounais, ex-parti unique du président Paul Biya, ne disposer que de la majorité relative, avec 88 sièges sur 180, tandis que l'Union nationale pour la démocratie et le progrès du Peul Maïgari Bello Bouba effectue une percée en obtenant 68 sièges.

En août 1991, le Parti démocratique de Guinée équatoriale (P.D.G.E, parti unique), réuni en congrès extraordinaire, appelle le gouvernement à libéraliser le jeu politique. En novembre, par référendum, une nouvelle Constitution, prévoyant le pluralisme, est acceptée par 98,36% des voix.

En application des accords de paix du 31 mai 1991, les 29 et 30 septembre, les Angolais participent aux premières élections générales multipartites depuis l'indépendance de leur pays en 1975.

Toutefois, la réalité s'est montrée bien moins reluisante. En effet, le Nigeria s'apparente à une autocratie, le Cameroun et la Guinée équatoriale à des régimes personnalistes autocratiques et le Gabon à une démocratie formelle. Quant au Congo et à l'Angola qui sortent difficilement de guerres civiles, ils demeurent des régimes autoritaires sous un vernis plus ou moins démocratique. Après l'empressement des premiers instants, la politique française s'est montrée plus pragmatique en parlant de « démocratie bien sûr, mais chacun a son rythme »⁹⁴.

Aujourd'hui, il semble que la communauté internationale se satisfasse de cette démocratie formelle si elle garantit ou permet un retour à une certaine stabilité politique.

⁹⁴ Discours du président François Mitterrand au sommet francophone de Chaillot en 1991 cité par Michel Roussin, op. cit., 123.

I.C.1.b Des règles démocratiques bafouées

Une des bases de la démocratie est la tenue d'élections libres avec possibilité d'alternance. Or, depuis la soi-disant vague de démocratisation, aucune élection n'a permis une réelle alternance pacifique.

Au Gabon, les élections législatives, entachées de nombreuses irrégularités et annulations, se sont étalées de septembre 1990 à mars 1991 et finirent par donner 63 sièges sur 120 au parti du président Omar Bongo. Celui-ci a été réélu à la tête de l'Etat en décembre 1993 pour un cinquième mandat et en décembre 1998 pour un sixième mandat dès le premier tour de scrutin, avec 66,55% des suffrages.

Au Cameroun, les élections sont toujours sujettes à interrogation. Ainsi, lors de la première élection présidentielle pluraliste de l'histoire du pays en octobre 1992, le président Paul Biya, au pouvoir depuis 1982, est réélu avec 39,9% des suffrages. Toutefois, les résultats ont tardé à être publiés et l'opposition, déjà désavantagée par le caractère anticipé de la consultation et le scrutin à un tour, a dénoncé des fraudes. En janvier 1996 est promulguée la Constitution qui crée un Sénat dont 30% des membres sont nommés par le chef de l'État. En février, le gouvernement nomme des délégués chargés d'administrer, aux côtés des conseils élus, les 11 premières villes du pays, dont 8 contrôlées par l'opposition. En octobre 97, le président Paul Biya est réélu à la tête de l'État avec 92,5% des suffrages, l'opposition ayant appelé à boycotter le scrutin.

En Guinée équatoriale, l'existence même d'une opposition est menacée en raison du traitement réservé à ses membres et des fraudes électorales en tout genre. Ainsi en 1996, le président Obiang est réélu avec 98% des voix mais il importe surtout de souligner que le nombre de ses électeurs était environ deux fois plus élevé que le nombre de citoyen équato-guinéens inscrits sur les listes électorales !⁹⁵ En avril 2002, la découverte d'un nouveau « complot » a permis au régime d'arrêter 144 personnes dont de nombreux opposants.

L'apogée du phénomène a été atteint au Congo où le refus de l'alternance et le comportement des différents partis ont entraîné le pays dans une guerre civile destructrice. Avec la sortie de crise, une démocratie formelle semble enfin s'installer. L'élection présidentielle pluraliste de mars 2002 a donné une large majorité au président sortant Denis Sassou Nguesso avec 89,41% des suffrages. Toutefois, cette victoire n'a pas une réelle signification en l'absence des principaux chefs de l'opposition, l'ancien président Lissouba et les anciens Premiers ministres Bernard Kolelas, Joachim Yhombi et André Milongo.

Au Nigeria, la mort du général Abacha (président de la république) permet un retour des civils au pouvoir. Dès décembre 1998, le Parti démocratique du peuple (P.D.P.) d'Olusegun Obasanjo a remporté les élections municipales et, en janvier, les élections régionales. Le 27 février 1999, Obasanjo remporte l'élection présidentielle, avec 62,8% des suffrages. Là encore, il importe de rappeler que les observateurs internationaux ont dénoncé de «grosses irrégularités» dans le déroulement du scrutin et que le président Obasanjo est un ancien chef de la junte militaire (1976 – 1979).

I.C.1.c Les Droits de l'homme oubliés

Dans ces contrées, les Droits de l'homme, pourtant reconnus comme des droits fondamentaux par la communauté internationale, sont le plus souvent violés. Il est bien évident que tous les pays ne sont pas concernés au même degré mais le constat est là.

◆ La liberté physique

«Nul ne peut être accusé, arrêté, ni détenu, que dans les cas déterminés que par la loi, et selon les formes qu'elle a prescrites». Cette définition de l'article 7 de la déclaration des droits de l'homme de 1789 semble avoir été oubliée dans de nombreux pays de cette région.

Sans parler du Congo et de l'Angola où la guerre civile a rendu totalement illusoire l'application de ce droit, on peut constater que le Nigeria et la Guinée équatoriale le violent très régulièrement.

Au Nigeria, et plus particulièrement en 1997 dans le delta du Niger, Human Rights Watch a pu constater « un grand nombre de cas où des personnes ont été victimes de brutalités pour avoir essayé de faire entendre leurs griefs à l'encontre des compagnies pétrolières. Les forces de sécurité ont parfois menacé, battu et emprisonné des membres de délégations locales avant même qu'ils n'aient pu s'expliquer. [...] De nombreux habitants ont apparemment souffert de la répression pour avoir simplement avancé leur interprétation d'un accord d'indemnisation ou essayé d'obtenir une compensation effective pour leurs terres dévastées ou leurs moyens de subsistance détruits. »⁹⁶

En Guinée équatoriale, selon Amnesty international, plusieurs prisonniers arrêtés en mars 2002, détenus à la prison centrale de Bata auraient été soustraits de leurs cellules et amenés dans des centres de détention clandestins, où ils sont l'objet de sévices et de torture⁹⁷. Cette

⁹⁵ RANKL Ugo, art. cit., pp 201-202.

⁹⁶ Human Rights Watch, op. cit.

⁹⁷ Democraf.com, « Plusieurs arrestations à Malabo et Bata », jeudi 4 avril 2002,

information a malheureusement été confirmée par une déclaration de l'Union Européenne (UE) le 12 juin 2002. En effet devant l'évolution de la situation des Droits de l'homme au cours des derniers mois dans ce pays, l'UE a condamné « les irrégularités des procédures ainsi que les actes de torture et de mauvais traitements infligés aux accusés » lors du procès de Malabo.

◆ La liberté d'opinion et de conscience

De manière concomitante, les libertés d'opinion et de conscience sont bafouées avec la même ardeur. Cela va du contrôle des partis politiques, des associations, des syndicats et de la presse jusqu'à leur interdiction pure et simple en passant par des restrictions multiples. Dans de nombreux pays, la presse est, sinon muselée, tout du moins largement contrôlée.

Ainsi lors du 9^{ème} sommet de la francophonie, l'association française Reporters sans frontière (RSF) a demandé la suspension de 4 pays, dont la Guinée équatoriale, et a dénoncé les violations de la liberté de la presse dans vingt des 55 pays participants dont le Cameroun.

En effet, au Cameroun, « les autorités n'ont pas trouvé d'autres réponses aux critiques d'une presse indépendante – mais pas toujours rigoureuse – que la censure ou la condamnation des journalistes à des peines de prison »⁹⁸.

Au Nigeria, la liberté d'association dans la région du delta a été soumise, jusqu'en 1999, à des restrictions draconiennes.

◆ Le droit à la propriété individuelle

Bien que ce droit ne figure plus dans la déclaration de 1946, on peut considérer que dans les sociétés libérales la propriété reste une forme et une condition de la liberté de l'individu. «Etant un droit inviolable et sacré, nul ne peut en être privé, si ce n'est lorsque la nécessité publique légalement constatée l'exige évidemment, et sous la condition d'une juste et préalable indemnité»⁹⁹. Cependant, les populations vivant dans les zones d'exploitation pétrolière sont régulièrement expropriées. Au Nigeria, les propriétaires terriens obtiennent des indemnités financières qui ne compensent par leur perte de revenu. Au Cameroun, le projet de l'oléoduc Doba – Kribi menace les populations pygmées bagyéli, déjà largement oubliées par le gouvernement camerounais, dans leur vie quotidienne. « Le pipeline ne fera que renforcer

www.democraf.com/contenunews.php?id_article=312

⁹⁸ Sénat, Rapport d'information n°376 : L'Afrique centrale : un nouveau départ ? Les exemples du Cameroun et du Congo, op. cit.

⁹⁹ Article 17 de la Déclaration des Droits de l'homme de 1789.

la discrimination contre les Pygmées. »¹⁰⁰ Une fois encore, la manne pétrolière ne profite pas à tous.

I.C.2 Une instabilité aux fortes odeurs de pétrole

I.C.2.a La désintégration des Etats

L'Etat est en crise partout en Afrique et peine à assurer ses principales fonctions. Toutefois cette crise s'accompagne, en particulier dans les pays du Golfe de Guinée, d'un mouvement de dissolution, voire de « déterritorialisation », de l'Etat en Afrique¹⁰¹.

◆ Les tensions internes

La croissance démographique, l'augmentation de la population urbaine, l'élévation du niveau d'éducation, le développement des moyens de communication créent des besoins économiques et politiques que les Etats ne sont plus capables de satisfaire. L'Etat devient incapable de remplir les missions essentielles qui lui reviennent. D'une façon générale, les populations ne bénéficient pas de la rente pétrolière. Les multinationales génèrent des profits considérables et les Etats perçoivent de substantiels revenus. Pourtant, les populations s'enfoncent dans la pauvreté. Cette situation explosive forge des sentiments très vifs de frustration et crée des tensions plus ou moins violentes entre l'Etat et les diverses entités représentatives institutionnelles, culturelles et territoriales qui s'expriment « sous forme d'une opposition entre les populations autochtones et allogènes »¹⁰². Le pacte social n'est plus respecté et chaque groupe reprend son autonomie.

Le Nigeria est l'exemple le plus représentatif de ce type de dissolution de l'Etat. Sous une unité de façade de l'Etat fédéral, le pays connaît de multiples scissions tant ethniques que religieuses, politiques ou économiques. Les problèmes économiques conjugués aux problèmes politiques créent une situation menaçant l'unité nationale. Ainsi, les Etats du Nord appliquent la loi islamique ou charia. Ce repli identitaire génère de plus en plus souvent des affrontements interconfessionnels comme ceux de février et mai 2000 qui ont fait plus de 1000 morts. Cependant, le problème le plus pénalisant pour le pays se situe dans le delta du

¹⁰⁰ Rapport de mission du « Forest People Project » en mars 2001 cité par NGANGUE Eyoum, « Pipeline Doba-Kribi : les Pygmées, grand oubliés », le Courrier ACP-UE, janvier – février 2002, p 44.

¹⁰¹ MBEMBE Achille, « Les frontières mouvantes du continent africain », Le Monde diplomatique, novembre 1999, pp 22-23

¹⁰² Ibid.

Niger. En effet, la suprématie des ethnies nordistes (Haoussas - Fulanis) et de l'ethnie Yoruba (Sud-Ouest) conjuguée à la mauvaise redistribution de la rente pétrolière génèrent une situation de guerre civile. De nombreux mouvements, revendiquant une meilleure redistribution des richesses, sont apparus ces dernières années et mènent des actions violentes dans la région s'attaquant aux intérêts pétroliers (prises d'otages, occupation de plates-formes pétrolières) pour faire pression sur le gouvernement fédéral et obtenir des « compensations » de la part des compagnies étrangères. Ainsi, en octobre 1998, des commandos de jeunes Ijaws (l'ethnie majoritaire dans le delta), équipés d'armes automatiques et utilisant des bateaux rapides, se sont emparés de stations de pompage de pétrole et les ont occupées pendant plusieurs semaines. La multiplication de ce genre d'actions et les affrontements entre les différentes bandes rivales font craindre à certains responsables de compagnies pétrolières une dérive comparable à la situation colombienne où les multinationales doivent négocier avec des « seigneurs de la guerre »¹⁰³. Sans prendre des aspects aussi violents, l'occupation pacifique d'installations pétrolières par les populations locales gêne considérablement la production à l'image de ce qui s'est passé en juillet 2002 sur le terminal de Chevron – Texaco à Escravos (Sud-Est).

En Guinée équatoriale, les inégalités flagrantes ont déclenché parmi les Bubis, majoritaires sur l'île de Bioko au large de laquelle se trouvent des gisements importants, quelques velléités autonomistes, très rapidement et très efficacement réprimées par les forces de sécurité¹⁰⁴.

Le Cameroun se trouve dans une situation potentiellement comparable. En effet, le pays connaît des divisions ethniques, linguistiques (anglophones à l'Ouest et francophones dans le reste du pays), religieuses (musulmans au Nord et chrétiens et animistes au Sud) et économiques fortes. Pour l'instant, l'organisation administrative très centralisée et la capacité du président Biya de maintenir un équilibre fragile entre les différentes entités composant le pays a permis d'éviter une dérive à la nigériane. Toutefois, la difficile transition démocratique (voir plus haut) et la situation économique fragile peuvent constituer le terreau de futures troubles plus importants, comme ceux fomentés au Nord du pays par un mouvement irrédentiste, le Southern Cameroon National Council, en 1997¹⁰⁵.

◆ Les tentations sécessionnistes

L'aggravation de la situation économique et le sentiment de spoliation des populations vivant

¹⁰³ STOLZ Joëlle, art. cit., p 21.

¹⁰⁴ RANKL Ugo, art. cit., p205.

¹⁰⁵ Sénat, Rapport d'information n°376 : L'Afrique centrale : un nouveau départ ? Les exemples du Cameroun et

dans les régions pétrolières créent les conditions pour l'apparition de mouvements sécessionnistes. En effet, se superposant aux problèmes ethniques, religieux et historiques, le problème de la redistribution de la rente pétrolière aboutit à une exacerbation des tensions internes. Les revenus du pétrole aiguissent les appétits ! A cet égard, le Nigeria et l'Angola sont encore des cas d'école.

L'enclave du Cabinda (ex-Congo portugais), représentant 60% de la production pétrolière angolaise, n'a été rattachée à l'Angola par les Portugais qu'en 1956 pour des raisons de commodité administrative. En 1975, le Cabinda aurait dû accéder logiquement à l'indépendance. Toutefois, aucun des mouvements indépendantistes angolais (MPLA, UNITA, FNLA¹⁰⁶) ne pouvaient se permettre de perdre cette enclave. Dès l'indépendance, une nouvelle guérilla, dénommée FLEC¹⁰⁷, éclate dans la partie cabindaise. Le FNLA ayant été rapidement éliminé par le MPLA avec l'aide du corps expéditionnaire cubain, les résidus de son armée rejoignent le FLEC. Aujourd'hui, la forte présence militaire dans la région et les faibles moyens du mouvement indépendantiste, par ailleurs divisé entre indépendantistes et autonomistes, ne font pas peser de réel risque sur l'exploitation pétrolière. Malgré tout, l'enclave reste un lieu traditionnel de contestation contre le pouvoir central et le FLEC conserve une grande influence sur la population¹⁰⁸.

Au Nigeria, la radicalisation des mouvements dans le delta laisse à penser à une résurgence des sentiments sécessionnistes. La chute de l'éphémère république du Biafra n'a pas entraîné une réelle reconnaissance politique des minorités du delta ni permis un développement de la région. Les promesses non tenues ont radicalisé les mouvements. Ainsi, « les Ijaws sont le moteur de l'agitation actuelle : quatrième groupe ethnique du Nigeria, fort de six à huit millions de personnes disséminées dans huit états du Sud du pays, ils tentent de s'organiser au sein des Communautés fédérées izons du delta du Niger, du Mouvement pour la survie de la nationalité ethnique ijaw ou de la Niger Delta Volunteer Force (NDVF), une milice fondée en 1966 [...] »¹⁰⁹.

◆ La lutte pour le pouvoir

Le refus de l'alternance démocratique et surtout la volonté d'accéder ou de conserver le

du Congo, op. cit.

¹⁰⁶ Front National de Libération de l'Angola, dont le leader Holden Roberto était le beau-frère du président zaïrois Mobutu, cachait difficilement ses tendances séparatistes. Ce Mouvement regroupait majoritairement l'ethnie Bakongo.

¹⁰⁷ Front de libération de l'enclave du Cabinda. Cette enclave est peuplée de populations Bakongo ou Kongo.

¹⁰⁸ GOUJON Emmanuel, art. cit.

¹⁰⁹ STOLZ Joëlle, art. cit., pp 21-22.

pouvoir ont été les déclencheurs de nombreuses guerres civiles. Mais en Angola et au Congo Brazzaville, la rente pétrolière a entretenu ces guerres.

La situation angolaise est la plus remarquable de ce point de vue. A l'indépendance, trois mouvements indépendantistes se disputent le pouvoir : le MPLA représentant essentiellement l'élite coloniale composée des mesticos et des assimilados, c'est à dire principalement les métis des villes ; le FNLA, le parti de l'ethnie bakongo du Nord qui est éliminé du jeu politique à la fin des années 70 ; l'UNITA, le parti des Ovimbundus du Sud. Disposant de la légitimité internationale¹¹⁰ et soutenu par un corps expéditionnaire cubain de 50 000 hommes, le MPLA s'est replié sur l'Angola « utile », la capitale Luanda et le littoral. L'intervention décisive des cubains ne reposait que sur la rente pétrolière. D'ailleurs, les Cubains se sont contentés de garder les installations pétrolières, menant une véritable politique de comptoirs. Le pouvoir enfermé dans les villes a laissé l'intérieur du pays à son rival de l'UNITA, se contentant des revenus du pétrole pour vivre et se protéger. A partir de 1991, la situation évolue largement en faveur du MPLA. La disparition de l'URSS et les nouvelles découvertes pétrolières au large du Cabinda incitent la communauté internationale, et en premier lieu les Etats-Unis, à rechercher une stabilité politique propice aux affaires. Le gouvernement de Luanda accepte d'organiser des élections libres en 1991 et met en œuvre un programme de privatisation. Les grandes compagnies pétrolières donnent définitivement leur confiance au MPLA et par là même un avantage décisif sur son adversaire. Malheureusement, l'histoire a montré que la possession des ressources pétrolières ne suffit pas à mettre un terme à un conflit de cette ampleur. La solution politique est impérative et nous le verrons dans la deuxième partie¹¹¹.

La situation au Congo est assez comparable même si l'ampleur et la durée du conflit ne sont pas aussi importants. Dans cette lutte pour le pouvoir sur fond de contentieux ethniques, l'enjeu majeur est resté le pétrole. La rente pétrolière donne les moyens d'accéder et de conserver le pouvoir. Dans ce contexte, le rôle des multinationales du pétrole est loin d'être neutre.

I.C.2.b Des appétits nationaux décuplés

Tous les pays du golfe de Guinée ont une façade océanique mais la configuration du golfe rend difficile la matérialisation des frontières maritimes. Or, comme nous l'avons vu plus

¹¹⁰ Le 11 novembre 1975, le président du M.P.L.A., Agostinho Neto, proclame l'indépendance de la République populaire d'Angola à Luanda, prenant de vitesse tous les autres acteurs.

¹¹¹ SAVOYE Jean, art. cit., pp 176-189.

haut, les richesses pétrolières de la région se trouvent pour l'essentiel en mer et plus précisément dans l'off shore très profond (ultra deep off shore).

La situation des espaces maritimes jusqu'au début des années 80 était proche de l'anarchie, chaque pays pratiquant une législation propre. La troisième conférence des Nations Unies sur le droit de la mer (III^{ème} UNCLOS) qui s'est tenue de décembre 1973 à avril 1982 et qui a abouti à la signature, en 1982, de la convention de Montego Bay effective en droit international depuis 1994, a mis fin à cette situation en fixant la limite des eaux territoriales à 12 miles (22 km environ) et en créant à sa suite une zone économique exclusive (ZEE) au profit des États d'une largeur d'environ 200 miles (370 km environ)¹¹². L'entrée en vigueur de cette convention a entraîné une nationalisation de vastes espaces maritimes à travers le monde. Cependant, les limites de ces eaux entre les pays du golfe de Guinée sont plus virtuelles que réelles car aucun d'eux ne s'est doté des moyens pour faire respecter son droit dans ces eaux (territoriales et ZEE)¹¹³. La découverte de réserves colossales d'hydrocarbures dans les fonds marins a relancé la « course aux espaces maritimes périphériques »¹¹⁴ redoublant les prétentions de chacun et créant de très nombreuses zones de friction.

Une des zones les plus sensibles découle de la réalité semi-insulaire de la Guinée équatoriale. L'île de Bioko, enclave maritime équato-guinéenne à proximité du Nigeria et du Cameroun, fait de ce dernier un pays géographiquement désavantagé¹¹⁵. Les tensions entre ces trois pays sont potentiellement menaçantes pour la stabilité régionale. D'ailleurs, le statut de la presqu'île de Bakassi¹¹⁶ a provoqué, par deux fois (1994 et 1996), un conflit frontalier entre le Nigeria et le Cameroun. Bien que rien ne soit définitif pour l'instant, les tensions semblent s'apaiser depuis, d'une part l'arrêt favorable au Cameroun de la cour internationale de justice (CIJ) de La Haye sur la presqu'île de Bakassi et d'autre part l'accord passé entre le Nigeria et la Guinée équatoriale trouvant un compromis sur l'exploitation des ressources pétrolières. La situation avec le Gabon n'est pas encore réglée.

Une autre zone de tension se trouve à l'embouchure du fleuve Congo (Angola, Congo et RDC¹¹⁷) particulièrement riche en pétrole. L'enjeu est de taille pour ces trois pays déjà en proie à de graves troubles intérieurs.

¹¹² La limite a été fixée à 180 miles mais peu s'étendre jusqu'au rebord externe de la marge continentale, lorsque le plateau s'étend au-delà de cette limite.

¹¹³ OUGOULAT Albert-Didier, « Géostratégie et polémologie dans l'espace atlantique centre-oriental : le cas du golfe de Guinée », *Stratégique*, n°80, 2002, pp 82-83.

¹¹⁴ Ibid, p84

¹¹⁵ Situation définie depuis la III^e UNCLOS.

¹¹⁶ Territoire marécageux d'environ 1000 km² réputé riche en pétrole et en poissons.

¹¹⁷ République démocratique du Congo, ex Zaïre.

* * *

Nouvelle frontière pour l'industrie pétrolière, la région du Golfe de Guinée est une zone de très fortes croissances. L'exploitation de l'off shore profond en est à ses débuts. Tous les analystes économiques s'accordent à reconnaître que le potentiel économique de cette zone est énorme et les retombées financières extrêmement intéressantes à la fois pour les Etats et pour les multinationales du pétrole.

Pourtant, tous ces pays connaissent d'importantes difficultés politiques, économiques et sociales comparables à celles des autres Etats de l'Afrique subsaharienne. La manne pétrolière n'a pas profité aux Etats et aux populations locales. Ces pays, malgré leur sous-sol extrêmement riche, ont poursuivi leur paupérisation. Paradoxalement, les tensions politiques entre les différents acteurs tant intérieurs qu'extérieurs ont été exacerbées par la présence de pétrole.

Au vu du constat qui précède, on peut se demander si le pétrole n'offre pas une cartographie des crises durables plutôt que du développement durable.

.

II Le catalyseur pétrolier

La manne pétrolière qui retombe sur les pays de la région est enviée par les autres pays africains ne disposant d'aucune ressource naturelle en abondance. Pourtant, ces richesses ne participent pas au développement et à la modernisation de ces états. Tout se passe comme si l'exploitation pétrolière avait figé la situation économique, politique et sociale des pays producteurs.

Pourquoi de telles richesses ne profitent-elles pas à ces Etats et à leurs populations ? Y aurait-il une malédiction ?

II.A Le phénomène de « Dutch disease »

A l'image des autres pays africains, les économies des pays du golfe de Guinée sont essentiellement des économies basées sur l'exportation de produits primaires. Les industries de transformation, à forte valeur ajoutée, sont pour ainsi dire inexistantes¹. Cette situation est néfaste pour atteindre un développement durable. Les économies étant déséquilibrées, il est difficile de pouvoir faire face à des changements de conjoncture au niveau international.

Les pays producteurs de pétrole sont touchés par une hyperpolarisation de leur économie sur un secteur unique qui tend à se renforcer d'elle-même et est connue sous le terme de dutch disease ou syndrome hollandais².

II.A.1 Des finances très fragiles

II.A.1.a Des budgets vulnérables

La part des recettes pétrolières dans les budgets des Etats est particulièrement importante pour les pays du golfe de Guinée, y compris pour le Cameroun dont le secteur pétrolier ne correspond qu'à 10% de son PIB.

La très forte dépendance des Etats aux performances de l'industrie pétrolière les rend extrêmement sensibles aux fluctuations des marchés internationaux. A titre d'exemple au Nigeria, une baisse de 1 dollar par baril de brut entraîne une perte quotidienne de plus de 800000 dollars, soit plus de 300 millions de dollars pour une année. En Angola, la même baisse se traduit par une perte quotidienne de 360000 dollars, soit plus de 132 millions de

¹ Voir plus haut I.B.1.a.

² SAVOYE Jean, « Le pétrole et la guerre d'Angola », la Revue Internationale et Stratégique, n°29, printemps 1998, p 180.

dollars par an. L'impact d'une telle baisse représente 2,38% des recettes budgétaires nigérianes et 2,8% des recettes budgétaires angolaises.

Tableau 5 : Importance du pétrole dans les recettes des Etats

	Part du pétrole dans les recettes de l'Etat (%)	
	1993	2000
Angola	60*	90
Cameroun	29	30
Congo	51**	77
Gabon	46	67
Guinée équatoriale	12	88
Nigeria	75***	82

* : 1991 ; ** : 1992 ; *** : 1994

Sources : Marchés Tropicaux, www.bp.com

Dans cette situation de dépendance vis à vis des recettes pétrolières, les Etats ne peuvent pas mettre en œuvre des politiques de développement cohérentes et sur le long terme.

II.A.1.b Un marché imprévisible

La hausse considérable des prix du pétrole à la fin des années 70 et au début des années 80 a permis aux pays exportateurs de mener un train de vie souvent somptueux sans grande difficulté de trésorerie, voire pour certains sans augmentation de la dette.

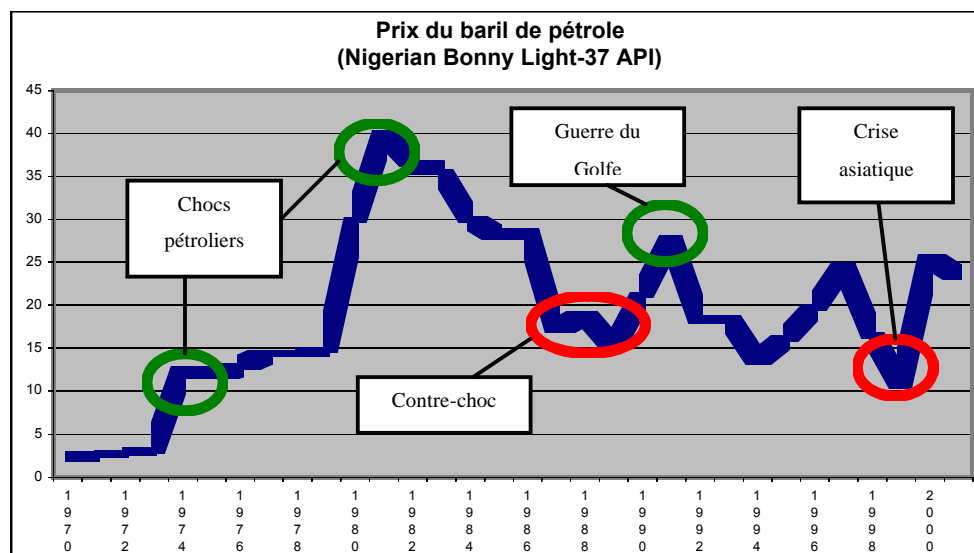
La baisse survenue en 1986 a affecté profondément les économies des différents pays de la région. Au Nigeria, les revenus d'exportation ont chuté de 46% cette année là par rapport à ceux de 1985. Sur la même période, les recettes des exportations gabonaises ont été diminuées de moitié. Les recettes budgétaires provenant du secteur pétrolier ont baissé de 24% alors que dans le même temps les dépenses courantes ont diminué de 10% seulement. Au Congo, la chute des cours du pétrole a doublé le déficit budgétaire, entraînant une réduction drastique des dépenses de l'Etat, et au Cameroun cette chute est à l'origine d'une augmentation de plus de 25% de la dette extérieure³.

Or, comme le montre le graphique suivant, les cours du pétrole connaissent de nombreux soubresauts liés à la conjoncture internationale, sur laquelle les pays africains n'ont aucune prise. Ces hausses et ces baisses cycliques sont extrêmement déstabilisantes pour les

³ SIGAM Claudine, « La place de l'Afrique subsaharienne dans l'économie pétrolière mondiale et le poids du

économies des pays producteurs. En effet, les projets d'investissements sont le plus souvent très ambitieux et se basent sur des prévisions de cours élevés. Lorsque les recettes sont plus basses que prévues, il devient nécessaire d'effectuer des réajustements coûteux afin de rechercher l'équilibre des comptes. Le résultat est souvent désastreux. Les déficits se creusent et les Etats n'ont pas d'autres moyens que de faire appel à l'emprunt. Les pays producteurs voient leur endettement augmenté, en particulier vis à vis des compagnies pétrolières. Les capacités d'investissements de ces pays deviennent problématiques et entraînent un marasme économique général.

Graphique 11



Source : www.eia.doe.gov

Les embellies sur les cours ne permettent pas de rétablir durablement un équilibre salubre en raison de l'importance de la dette contractée précédemment.

II.A.1.c Une industrie coûteuse

Comme le souligne le rapport de l'Assemblée nationale, « les investissements nécessaires à l'exploitation des gisements de pétrole sont extrêmement élevés, leur rentabilité est calculée à très longue échéance, en général entre dix et trente ans »⁴. Dans les premières années d'exploitation, les bénéfices nets sont assez faibles en regard des recettes brutes, les coûts de développement étant très élevés. Or dans la plupart des pays producteurs, la faiblesse des marchés de capitaux internes impose de faire appel aux capitaux étrangers. Les Etats sont, par

pétrole dans les économies de la région », *Marchés tropicaux*, 7 mars 1997, p 491.

⁴ Assemblée Nationale, Rapport d'information sur le rôle des compagnies pétrolières dans la politique internationale et son impact social et environnemental, présenté par Marie-Hélène AUBERT, Paris, Assemblée

conséquent, tributaires de ces investisseurs et bailleurs de fonds. La faiblesse des finances publiques liée à cette trop grande dépendance financière accentue la pression sur les comptes publics et provoque souvent une augmentation de l'endettement. Au Nigeria, « pour maintenir un niveau de production constant, il est nécessaire de forer 15% de nouveaux puits chaque année »⁵. Ainsi en 1996, les majors souhaitent investir 4 milliards de dollars, soit 2,4 milliards pour l'Etat fédéral au travers de la NNPC⁶. Or, les ressources du Nigeria étaient à cette époque de l'ordre de 8 milliards de dollars dont 5,5 milliards réservés au service de la dette⁷. Au bilan, les investissements hors pétrole ont été dérisoires et ceux effectués dans le secteur pétrolier n'ont pas suffi pour maintenir une production dans les meilleures conditions, source à terme de surcoûts et d'endettement supplémentaire pour l'Etat.

II.A.2 Une hyperpolarisation des économies

II.A.2.a Une industrie « prédatrice »

La mise en valeur des hydrocarbures, vu l'importance des retombées financières pour les gouvernements concernés et les compagnies pétrolières, provoque un « appel d'air » sur les facteurs de production (ingénieurs, ouvriers qualifiés, matériaux de construction, etc...). Comme le dit un jeune angolais du Cabinda : « Nous, les jeunes, on veut tous travailler pour les grandes compagnies pétrolières »⁸.

Par conséquent, les autres secteurs d'activités, privés ou publics, sont fortement grevés par l'industrie pétrolière. Les flux financiers sont, pour l'essentiel, captés par l'industrie pétrolière aux dépens d'autres secteurs productifs et les revenus générés par l'exploitation des hydrocarbures permettent de proposer des salaires sans commune mesure avec les autres secteurs d'activité.

II.A.2.b Une part grandissante des économies

Les pays producteurs sont de plus en plus dépendants de leur production pétrolière. Même le Cameroun, dont le secteur pétrolier ne participe qu'à 10% du PIB, voit un tiers de ses recettes d'exportation en valeur dépendre du pétrole.

nationale, Commission des affaires étrangères, 13 octobre 1999.

⁵ THIBAUD Olivier, « Le pétrole garant de la stabilité économique », *Marchés Tropicaux*, 16 février 1996, p 301.

⁶ L'Etat contrôle 60% de la production par le biais de coentreprises.

⁷ THIBAUD Olivier, art. cit., p 301.

⁸ Cité par GOUJON Emmanuel, « Cabinda, l'enclave de l'or noir », *L'autre Afrique*, 24 décembre 1997 au 6 janvier 1998.

L'arrivée massive de devises provenant de l'exportation du pétrole a tendance à apprécier la monnaie locale. Mécaniquement, les autres exportations deviennent moins compétitives car leurs coûts renchérisent.

Tableau 6 : Importance du pétrole dans les économies nationales

	Part du pétrole dans le PIB (%)		Part dans les recettes à l'exportation (%)	
	1993	2000	1993	2000*
Angola	35	51	73	90
Cameroun	7	10	39	30
Congo	37	58	83	90
Gabon	31	48	77	75
Guinée équatoriale	20	83	45	90
Nigeria	32	40	80	90

* : estimation

Sources : BAD, BP.com, IZF.com

Insensiblement, l'industrie pétrolière devient de plus en plus importante dans les économies nationales, étouffant le développement d'autres secteurs exportateurs. En Guinée équatoriale, le boom pétrolier n'a absolument pas profité aux autres secteurs anciennement exportateurs comme la filière cacao.

II.A.2.c Abandon total ou partiel d'autres secteurs

L'industrie pétrolière étant l'enfant chéri des gouvernements, ceux-ci ont tendance à négliger les autres secteurs productifs. Comme nous l'avons dit plus haut, les investissements et, plus généralement, les ressources humaines et matérielles des pays producteurs sont captés par l'industrie pétrolière. On assiste à une vraie marée noire sur les économies nationales qui, à l'image des oiseaux de mer, se retrouvent englues dans le pétrole échappé de leur sous-sol. Imperceptiblement, les Etats acceptent cette suprématie du pétrole. En effet, la rente pétrolière a permis durant les années fastes de subventionner des produits de première nécessité (pain, carburant). Ce phénomène entraîne la mort de certains secteurs d'activité et accentue la dépendance de ces pays vis à vis de la rente pétrolière et, le plus souvent à terme, de l'aide internationale.

Au Gabon et en Guinée équatoriale, le développement de l'industrie pétrolière a entraîné un phénomène de « désagriculture ».

En Angola, la concentration des intérêts économiques sur le secteur pétrolier dans un contexte

de guerre civile durable a provoqué la ruine de l'agriculture vivrière et a lié le sort de plus de 3 millions de personnes à l'aide internationale.

Le phénomène de Dutch Disease ou syndrome hollandais frappe directement les pays du golfe de Guinée. La mise en valeur sur une grande échelle des ressources pétrolières a eu pour effet pervers la désindustrialisation du reste de l'économie et une dépendance toujours plus grande de l'aide extérieure. Les pays pétroliers sont incapables de diversifier leur économie et, par conséquent, d'enclencher une dynamique de développement durable pour leur population. Toutefois, ce syndrome hollandais ne peut expliquer, à lui seul, l'état déplorable des pays producteurs.

II.B Les maux africains

Comme il a été dit précédemment, les pays du golfe de Guinée sont frappés par les mêmes maux que les autres pays africains avec des causes assez semblables.

II.B.1 L'illusion de l'unité nationale

II.B.1.a Des Etats artificiels

Le partage de l'Afrique centrale entre les puissances coloniales à Berlin, en 1885, n'a tenu aucun compte des réalités géographiques, politiques ou démographiques du continent. « La colonisation bloqua souvent l'histoire de l'Afrique aux dépens des peuples les plus forts. »⁹ La réorganisation coloniale et la distribution des anciennes possessions allemandes (Togo, Cameroun, Afrique orientale et Sud-ouest africain), qui ont suivi la Première Guerre mondiale, se sont faites selon une logique de puissance et une logique mercantile.

Comme dans le reste de l'Afrique, les Etats du golfe de Guinée n'ont aucune base historique mais sont des créations ex-nihilo, résultat des accords passés entre les différentes puissances coloniales au cours des siècles. Ils sont, par conséquent, traversés par des fractures religieuses, démographiques, ethniques, économiques, voire linguistique. Ainsi, au Cameroun, la société est particulièrement divisée. Le premier clivage oppose le Nord et le Sud: le Nord, en partie islamisé, est plus conservateur et moins développé économiquement que le Sud chrétien. Le deuxième clivage, Est-Ouest, est d'ordre historique et culturel : en dépit du bilinguisme

⁹ LUGAN Bernard, « L'Afrique au tournant du millénaire », L'Afrique réelle, n°26, Hiver 1999-2000, p 31.

officiel, la spécificité du Cameroun ex-britannique subsiste. Le troisième clivage oppose les Bamiléké, dynamiques, dominant l'économie locale, au reste de la population.

Au Nigeria, une très forte opposition existe entre le Nord, là aussi islamisé, et le Sud chrétien. La décolonisation a entériné ces divisions arbitraires du continent.

Dès les indépendances acquises, les pouvoirs en place ont empêché tout remaniement des frontières existantes par peur de l'embrasement généralisé du continent. Le dogme de l'intangibilité des frontières, rappelé par l'Organisation de l'Unité africaine (OUA), a condamné des peuples étrangers à vivre ensemble ou éparpillé des peuples sur plusieurs Etats. Ces multiples fractures sont un terreau propice à l'éclosion des crises qui frappent les pays africains de manière récurrente depuis les indépendances.

II.B.1.b Les mosaïques d'ethnie

Mais en Afrique, la particularité la plus notable est la problématique des ethnies. Avant tout, il importe de bien définir cette notion. Nous prendrons la définition de Max Weber¹⁰. Les «groupes ethniques» sont des groupes humains qui font preuve d'une croyance subjective dans leur ascendance commune, à cause de ressemblances dans le type physique, dans les coutumes, ou de souvenirs partagés dans l'expérience de la colonisation et des migrations.

En Angola, si l'on fait abstraction des métis (peut-être moins de 80 000) qui jouent un rôle disproportionné dans la vie politique, économique et surtout administrative, la population angolaise est donc essentiellement composée de Bantou. Elle comprend sept grandes ethnies. Depuis 1960, aucun dénombrement n'a été opéré, mais les plus importantes sont les Ovimbundu, les Mbundu et les Bakongo.

Au Congo, les principaux groupes ethniques sont les Kongo (48%), les Téké (22%) et les Mbochi (13%).

Au Nigeria, parmi les quelques 450 ethnies, trois conglomérats ethnoculturels prédominent. Au Nord, les Haoussa et les Peuls représentent de 40 à 45% de la population nigériane ; à l'Est, les Ibo comptent pour 10 à 15% de la population totale de la Fédération, tandis qu'à l'Ouest, les Yoruba en constituent de 20 à 25%. Le tiers restant de la population du Nigeria est formé de minorités, une mosaïque de populations dont les principales composantes sont les Kanouri, les Noupé et les Tiv dans le Nord, les Efik, les Ijaw et les Ibibio dans le Sud-Est. Le Gabon se compose d'une soixantaine d'ethnies dont la plus importante est celle des Fang,

¹⁰ WEBER Max, Economie et société, Paris, Pocket, 1995.

présente également au Cameroun et en Guinée équatoriale.

Toutefois, la notion d'ethnie reste vague. En effet, il est toujours possible de trouver d'autres subdivisions pour se distinguer des « autres » si nécessaire. En Guinée équatoriale, les Fang constituent probablement de 80 à 90% de la population du Río Muni. Pourtant, on distingue linguistiquement les Fang Ntumu, au nord du río Mbini, et les Fang Okak, au sud, qui eux-mêmes divisés en clans se sont combattus violemment très longtemps.

II.B.1.c Le repli identitaire

Le nombre d'ethnie est un facteur déstabilisant en Afrique. Le pluri-ethnisme des états africains pose le problème de l'unité nationale, ou tout du moins de la signification de l'Etat-nation.

En effet, l'idée de nation, rendue possible par la nouvelle donne politique, repose sur trois principes définis par Alain Touraine comme indispensables à un «mouvement social complet» : principe d'identité, principe d'opposition (à un adversaire donné), principe de totalité, c'est-à-dire référence à des valeurs supérieures, à de grands idéaux théoriquement admis par tous, à une philosophie ou théologie prétendant rendre compte de l'univers tout entier. La fin de la colonisation a permis à chacun de retrouver un rôle politique actif. Toutefois en Afrique, les individus s'identifient en priorité à une ethnie, à un clan ou à une tribu. Par conséquent dans ces Etats, la création d'un « vouloir vivre ensemble », cher à Ernest Renan, apparaît comme illusoire ou tout du moins prématurée. Contrairement à l'Europe, les Etats en Afrique ont devancé la création des nations.

Dans ce contexte africain, le principe d'opposition s'est développé plus particulièrement entre les différentes composantes ethniques d'un même Etat. Les oppositions entre différentes ethnies deviennent inévitables et les tensions interethniques dégénèrent le plus souvent en violences « raciales », attisées par les problèmes économiques et sociaux. On assiste alors à des émeutes récurrentes comme au Nigeria sous couvert de tensions religieuses, à l'émergence de tendances séparatistes dans le cadre d'une redistribution des richesses, comme au Biafra ou au Cabinda, à des guerres civiles pour accéder au pouvoir, comme en Angola ou au Congo-Brazzaville, voire à des interventions plus ou moins avouées dans les affaires intérieures d'autres états comme l'intervention angolaise au Congo ou le soutien du gouvernement de Pascal Lissouba au FLEC.

II.B.2 Les blocages politiques

La situation politique des pays africains, marquée par la volonté d'éviter un embrasement

généralisé du continent, a favorisé les situations de blocage politique.

En effet, face aux menaces de dislocation des nouveaux Etats, les dirigeants africains ont cherché à juguler les risques de déstabilisation.

II.B.2.a Le refus du jeu démocratique

Le président gabonais Omar Bongo a rappelé lors d'un entretien les vues de beaucoup de dirigeants africains. « L'observation même la plus rapide montre qu'un parti politique n'a pas une essence identique en Europe et en Afrique. En Europe, les partis politiques s'affrontent sur des programmes idéologiques et sociaux. En Afrique et notamment au Gabon, l'expérience a prouvé que les antagonismes politiques se transforment très rapidement en antagonismes tribaux. En Afrique, l'individu ne vote ni pour une idée ni pour un programme, mais pour un homme, l'homme de sa province. »¹¹ En résumé, le principe de démocratie, dans des sociétés fortement marquées par l'appartenance ethnique, a un effet pervers en légitimant le pouvoir du plus grand nombre¹².

Les élites dirigeantes, souvent issues de minorités ethniques, ont logiquement refusé le jeu de l'alternance démocratique sous couvert de lutte pour l'unité nationale. La multiplication des partis uniques après les indépendances en est une des caractéristiques.

II.B.2.b La personnalisation du pouvoir

◆ Une violence endémique

En Afrique, en l'absence de tradition démocratique, la légitimité du pouvoir repose soit sur la légitimité traditionnelle soit sur la légitimité charismatique¹³. Par conséquent, le pouvoir s'identifie à un homme. Cette tendance était déjà perceptible dans les luttes de pouvoir au sein des mouvements nationalistes alors que les indépendances n'étaient toujours pas acquises. Les rivalités personnelles avaient très tôt pris le pas sur les questions politiques comme en Angola où Agostinho Neto évinça de la direction du MPLA Viriato da Cruz, en 1962.

Ce type de légitimité a naturellement conduit les dirigeants issus de la décolonisation à concevoir « le pouvoir comme leur attribut personnel »¹⁴. Dans ce contexte, l'alternance du pouvoir ne peut être effective que lors d'un basculement des rapports de force entre les camps

¹¹ Interview du président Omar Bongo par Marc Aicardi de Saint-Paul publiée dans *Afrique à la une*, août 1985, p 8.

¹² LUGAN Bernard, art. cit., p 31.

¹³ SECK Cheikh Yérém, *Afrique : le spectre de l'échec*, Paris, L'Harmattan, 2000, p 99.

¹⁴ *Ibid*, p 98.

en présence.

Le fait que la force soit la condition essentielle pour obtenir et conserver le pouvoir en Afrique, explique la multiplication des coups d'état (Gabon : 1964 ; Nigeria : 1966, 1975, 1983, 1993 ; Guinée équatoriale : 1979 ; Cameroun : 1984), la violence politique généralisée et l'importance des militaires sur l'échiquier politique (Nigeria).

La présence de cette violence politique à tous les échelons de la société, d'une part, et l'incapacité des pouvoirs publics à contenir efficacement la délinquance et le banditisme qui croient sur la misère, d'autre part, dégénèrent en une spirale infernale où la violence répond à la violence. C'est exactement la logique nigériane où les populations ont répondu à l'oppression du pouvoir central et à l'insécurité endémique des grandes agglomérations par la création de milices pratiquant une justice expéditive¹⁵.

◆ Une centralisation des pouvoirs

Dans cette logique d'accumulation de force, tous les dirigeants ont cherché à concentrer un maximum de pouvoirs entre leurs mains entraînant une centralisation par une présidentialisation progressive des régimes, y compris dans des Etats fédéraux comme le Nigeria ou le Cameroun. Cette centralisation a été rendue possible en s'attachant les services d'intermédiaires ou de personnalités influentes localement¹⁶. Ce ou ces réseaux sont devenus d'utiles relais de l'action des dirigeants en même temps que des défenseurs zélés du pouvoir afin de conserver leurs avantages acquis.

« [En Angola, après l'indépendance], les dirigeants du MPLA se [sont constitués] rapidement en une nomenclatura pétrolière [détenant à la fois] le secteur pétrolier [et] le marché noir. Ce dernier, qui constitue le seul mode de diffusion des profits pétroliers au sein de la population, est surtout un instrument de domination très efficace, qui permet notamment d'intégrer les différentes élites au bloc dirigeant. »¹⁷

Ce système de réseaux est une des raisons de la longévité des chefs d'état de la région. Ainsi au Gabon, le président Bongo est au pouvoir sans discontinuer depuis 1967. Le président Obiang dirige d'une main de fer la Guinée équatoriale depuis 1979. Le Cameroun n'a connu depuis l'indépendance que deux présidents, Ahmadou Ahidjo de 1960 à sa démission pour raisons de santé en 1982 et Paul Biya depuis 1982. En Angola, le président Dos Santos dirige le pays depuis la mort, en 1979, du chef historique du MPLA, Agostinho Neto. Au

¹⁵ CHABAL Jean-François, DALOZ Jean-Pascal, L'Afrique est partie : du désordre comme instrument politique, Paris, Economica (Analyse politique), 1999, pp 99-101.

¹⁶ BAYART Jean-François, L'Etat en Afrique, Paris, Arthème Fayard, 1989, p 272.

Congo malgré la guerre civile, le président Sassou Nguesso a gouverné de 1979 à 1992 puis depuis 1997.

Cette personnalisation du pouvoir identifie l'Etat au chef de l'Etat selon la formule célèbre de Louis XIV : « l'Etat s'est moi ». « L'assimilation du pouvoir à une entreprise unipersonnelle ou familiale a engendré des formes scandaleuses de gestion de la chose publique. Les biens de l'Etat sont gérés par les dirigeants comme leur patrimoine propre. »¹⁸

◆ Une dérive autoritaire

Historiquement et culturellement, les populations africaines sont très sensibles à l'aspect mystique du pouvoir. Dans le même temps, elles sont particulièrement méfiantes vis à vis du pouvoir, « perçu dans l'imaginaire populaire comme un énorme monstre aux capacités infinies qui régent les hommes et dispose d'eux à sa guise »¹⁹.

Cette perception du pouvoir laisse le champ libre à des chefs charismatiques. Ceux-ci, autoritaires et respectés pour leur maîtrise de la force, ne sont soumis à aucun contrôle. Le choix de tels dirigeants, n'étant absolument pas fondé sur des considérations rationnelles, laisse la porte ouverte à tous les débordements possibles et est, à terme, dangereux pour la stabilité des Etats.

Au Nigeria, la centralisation extrême a exacerbé la lutte entre les différents groupes en compétition pour le pouvoir. Dans un pays aussi étendu et peuplé, le moyen le plus sûr de tenir les rênes de l'Etat a été souvent l'instauration d'un régime militaire qui paradoxalement laisse aux minorités l'espoir d'accéder au pouvoir au travers de putschs.

Toutefois, le pire semble avoir été atteint en Guinée équatoriale. Le président Macias, « l'unique miracle que la Guinée équatoriale ait produit » selon ses propres termes, s'est distingué par une cruauté et une violence inouïe qui n'avait rien à envier à celles de Bokassa ou d'Idi Amin Dada. Pendant son règne, près du quart de la population²⁰ a choisi l'exil, terrifié par les exactions et les meurtres (entre 8 000 et 10 000)²¹.

II.B.2.c Les dérives du système : « L'ethnicisme » ou tribalisme

Face au refus de l'alternance démocratique et à la personnalisation du pouvoir, les sociétés africaines se sont structurées « pour conquérir et conserver le pouvoir aux divers échelons de

¹⁷ SAVOYE Jean, art. cit., p 180.

¹⁸ SECK Cheick Yérim, op. cit., p 171.

¹⁹ Ibid, p 128.

²⁰ Le nombre des réfugiés est estimé à 100 000 personnes.

²¹ RANKL Ugo, « Guinée équatoriale : et le pétrole fut... », Politique internationale, n°97, automne 2002, p 198.

la pyramide sociale »²². Comme le précise Jean-François Bayart, les acteurs se sont structurés « en faction ».

Cependant, cette réorganisation s'effectue selon des règles basées essentiellement sur l'identité commune de chaque maillon de cette chaîne qui s'étend de la tête de l'Etat aux plus bas échelons de la société. Dans les sociétés africaines, seul le sentiment d'appartenance à une même ethnie permet de fédérer par-delà les très fortes disparités sociales.

En Guinée équatoriale, le pouvoir au sens le plus large (politique, économique, militaire, administratif) est la propriété personnelle du président Obiang soutenu par son clan, les Fang Esangui, et plus précisément du « clan de Mongomo » du nom du village d'origine du chef de l'Etat et de son oncle et prédécesseur Macias.

Dans cette logique de réseau ethnique associé au pouvoir d'un homme, la lutte armée semble, en l'absence d'alternance démocratique, le seul moyen d'accéder aux affaires. Les guerres civiles angolaises et congolaises se situent dans ce cadre. En Angola, les Ovimbundu emmenés par Jonas Savimbi au sein de l'UNITA se sont opposés pendant plus de 27 ans au pouvoir légitime entièrement au main du MPLA, c'est à dire des métis associés à l'ethnie des Kimbundu²³. De même, au Congo, la guerre civile a fait rage entre les Kongo, partisans de Pascal Lissouba, et les Mbochi (minoritaires et rejetés par les élections de 1992), partisans de l'ancien président Sassou Nguesso. Cette lutte a pris un aspect officiellement ethnique avec « la doctrine perverse de « tribu-classe », transposée de la théorie marxiste de la lutte des classes et visant à dresser les unes contre les autres les ethnies composant le Congo »²⁴.

Les pays du golfe de Guinée connaissent une situation comparable à celle des autres pays africains dont les causes sont directement liées à l'histoire du continent et à ses références culturelles et sociales. Le facteur ethnique associé à une culture violente et anti-démocratique du pouvoir ont créé des situations politiques, économiques et sociales particulièrement tendues pouvant parfois aboutir à des conflits longs et violents.

²² BAYART Jean-François, op. cit., p 262.

²³ SAVOYE Jean, art. cit., p 176.

²⁴ PIGASSE Jean-Paul, « Congo-Brazzaville : les leçons de la transition », Géopolitique africaine, n°7-8, Octobre 2002, p 256.

II.C L'effet pernicieux de la rente

La rente correspond à tous les revenus ne provenant pas d'une activité productrice et dont le flux et le devenir ne dépendent pas de l'activité du pays bénéficiaire. Ce terme s'applique donc parfaitement aux situations des économies du golfe de Guinée qui vivent presque exclusivement sur les revenus générés par l'extraction pétrolière.

II.C.1 Une rente au service du pouvoir

II.C.1.a Une légitimation de l'ordre social rendant difficile toute réforme

Les revenus pétroliers favorisent la stagnation économique en permettant des dépenses improductives liées à la légitimation de l'ordre social. Ces dépenses sont essentiellement de deux ordres. D'une part, l'Etat subventionne des produits de première nécessité comme le pain ou le carburant. D'autre part, l'Etat s'implique fortement dans tous les secteurs productifs en aidant des secteurs économiques non viables et en créant des entreprises publiques. Ces entreprises ne recherchent pas la rentabilité mais la stabilité sociale et politique. Toutefois, le contexte économique mondial a montré que de tels systèmes n'étaient pas viables mais conduisaient à la faillite des Etats concernés.

Devant ces difficultés chroniques, rencontrées par les différents pays africains, les institutions de Bretton Woods ont préconisé des plans d'ajustement structurel (PAS). Ces réformes ont encouragé la libéralisation des économies (arrêt des subventions, ouverture à la concurrence, privatisation des entreprises publiques) et la baisse des déficits publics (règles de bonne gouvernance, diminution de la fonction publique) pour créer les conditions favorables à un développement durable. Dans le contexte des économies rentières, de telles réformes, remettant en cause les principes même du fonctionnement de l'Etat, ne pouvaient aboutir. En effet, la mise en place des PAS a fait craindre de tels bouleversements que la plupart des pays ont refusé de les appliquer ou alors à doses homéopathiques.

Au Nigeria en 1993, sous la pression du FMI, les subventions sur les carburants sont réduites, ce qui conduit à la crise politique et à l'abandon dès 1994 des réformes économiques annoncées par la junte militaire au pouvoir.

Au Cameroun, le plan d'ajustement structurel adopté en mars 1994 est abandonné en juin de la même année, le pays ne satisfaisant pas à ses obligations.

En 1996, le président angolais Dos Santos reconnaît l'échec du plan de redressement économique lancé l'année précédente. Le programme d'ajustement structurel est maintenu,

mais le rythme des réformes est fortement ralenti.

Malgré ces abandons partiels des politiques d'ajustement, les gouvernements ont privatisé en grande partie les entreprises publiques. Cependant, il importe de relativiser la portée de ces opérations en dépit de l'impact positif de cette réforme libérale sur les institutions financières et les marchés. En effet, elles ont été le plus souvent l'occasion de renforcer l'emprise des proches du pouvoir sur l'économie nationale en faisant « main basse sur les avoirs de l'Etat par le biais des privatisations [comme au] Cameroun »²⁵. M Richard Holloway, de l'ONG PACT-Zambie, a expliqué que la libéralisation de l'économie et la privatisation ont contribué à creuser davantage le fossé entre riches et pauvres, parce que les hommes au pouvoir en ont profité pour s'enrichir illicitement²⁶.

II.C.1.b La pérennisation du système de réseau grâce à la rente

L'importance de la rente donne un moyen supplémentaire aux dirigeants pour acheter de nombreuses fidélités nécessaires à la vie de leurs réseaux, pour contrôler certaines couches de la société (principalement à l'aide d'une fonction publique et d'un secteur parapublique pléthoriques et inefficaces) et pour se doter d'un appareil répressif loyal.

Au Gabon, malgré le manque de preuves explicites, il apparaît clairement que le président Bongo utilise les revenus du pétrole pour conserver le pouvoir sous un vernis démocratique. En effet, le multipartisme, largement subventionné par le pouvoir, permet de diviser l'opposition en de nombreux partis (pour mieux régner) tout en obligeant ses leaders. Ainsi, le chef du Rassemblement national des bûcherons, le père Paul Mba Abessole, devenu maire de Libreville en 1996 et ministre d'Etat chargé de missions en janvier 2002, est depuis beaucoup moins virulent dans ses critiques²⁷.

Au Cameroun, la Fédération internationale des Ligues des droits de l'Homme (FIDH) a régulièrement dénoncé le népotisme érigé en mode de gouvernement par le président Biya, et ce en partie grâce à la manne que lui a procurée l'exploitation pétrolière²⁸.

Au Nigeria, l'indépendance a entériné l'équilibre entre les « Big Three », les trois ethnies majoritaires du pays (Ibo, Yoruba, Haoussa-Peul). Après la guerre du Biafra, le pouvoir politique est passé aux mains des nordistes (Haoussa-Peul) et le pouvoir économique aux

²⁵ ROUSSIN Michel, *Afrique Majeure*, Paris, France-Empire, 1997, p 130.

²⁶ HARSH Ernest, « Contre les abus de biens publics : La conférence internationale contre la corruption met en lumière un mal mondial », *Afrique Relance en ligne*, www.un.org/french/ecosocdev/geninfo/afrec/vol13no4/corruptfr.htm

²⁷ Ce système est très largement dénoncé par de nombreux opposants, notamment sur le site www.bdpgabon.org

²⁸ Communiqué de presse de la FIDH du 14/10/99.

sudistes (Yoruba). Afin de tenter de réduire la montée des oppositions, le gouvernement fédéral a multiplié le nombre d'Etats fédérés (3 en 1960, 4 en 1964, 12 en 1967, 19 en 1976, 21 en 1987, 30 en 1991 et 36 en 1996) et de collectivités territoriales (301 en 1976, 457 en 1991 et 744 en 1999). En effet, selon le principe d'équité inscrit dans la constitution, cette inflation d'entités politiques permet de distribuer aux élites locales les revenus du pétrole.

II.C.1.c Une centralisation renforcée dans un climat de délitement de l'Etat

« Dans de nombreuses sociétés africaines, les pouvoirs fonctionnent selon un double registre, celui des structures officielles ayant une légitimité extérieure et celui des structures réelles, reflet des compromis sociopolitiques et des accumulations de capital relationnel. Dans la plupart de ces sociétés, c'est donc l'accès au pouvoir qui donne une emprise sur les richesses et non l'inverse. »²⁹ Dans ce contexte, que nous avons développé plus haut, l'importance des revenus pétroliers accentue les dérives observées dans les autres pays africains.

La rente pétrolière constitue pour les pays de la région la source presque exclusive de leurs revenus. Or, l'apport de flux financiers importants provenant de l'exploitation pétrolière renforce les pratiques abusives de ces Etats en leur donnant les moyens de fonctionner, voire parfois de renforcer leurs services, sans faire appel à l'impôt. Les dirigeants n'ont, par conséquent, aucun compte à rendre à leurs administrés³⁰. Paradoxalement, il y a un abandon du champ social par l'Etat et ses élites mais une volonté d'hégémonisme dans le domaine politique permettant un contrôle total des revenus pétroliers.

« [En Guinée équatoriale], l'importance de la rente pétrolière rend accessoires toutes les autres sources de revenus. Ceux qui peuvent profiter de l'argent du pétrole n'ont donc pas besoin de prélever leur part du produit de l'agriculture, de l'artisanat ou du commerce. Le bien-être, l'éducation, la formation des Equato-guinéens – garants de leur capacité à produire et, donc, à financer le train de vie de la nation – ne sont plus des priorités. »³¹ Parallèlement à la disparition de l'Etat de certaines sphères de compétences, on assiste au renforcement de ses capacités de répression et de maintien de l'ordre.

Au Nigeria, on assiste au même schéma. L'élite Haoussa-Fulani, assurée des prébendes gouvernementales, n'a absolument pas investi dans le Nord, laissant le champ libre aux islamistes et au repli identitaire. Cet abandon a abouti à l'adoption de la Charia dans 12 états

²⁹ HUGON Philippe, « Nouveaux défis économiques et financiers en Afrique subsaharienne », La revue internationale et stratégique, n°46, été 2002, p 114.

³⁰ GANESAN Arvind, « Secteur énergétique : gouvernance et droits de l'homme », « Dossier pétrole », Le courrier ACP-UE, janvier février 2002, p 47.

³¹ RANKL Ugo, art. cit., p 204.

nordistes. De la même façon, les élites Yoruba se sont concentrées sur les activités commerciales d'importations qui permettent de récupérer une partie des devises générées par la rente sans être créateurs de richesses³². Pourtant durant la même période, le pouvoir fédéral a continuellement renforcé son emprise sur les régions pétrolifères, notamment grâce à la constitution de plusieurs groupes spéciaux chargés de la sécurité dont le plus tristement célèbre est la Rivers State Internal Security Task Force. La répression est particulièrement brutale dans la région du delta.³³

II.C.2 Un système corrompu

II.C.2.a Une prédation de la rente

Devant toutes les dérives des pouvoirs en place, on comprend aisément que la transparence financière des différentes opérations liées à la rente pétrolière n'est pas souhaitée. Cette manne, principale ressource des Etats en place, donne une liberté d'action au pouvoir d'autant plus grande que son montant est inconnu de la population. L'irresponsabilité des dirigeants et la centralisation du pouvoir entraîne une confiscation de la rente au profit des dirigeants et de leur politique.

◆ Des « kleptocraties »

La personnalisation excessive du pouvoir et l'opacité des pratiques financières entraînent une confusion, à tous les échelons du pouvoir, entre biens publics et propriétés privées.

Au Cameroun, les revenus de la rente pétrolière n'ont fait l'objet d'aucune budgétisation durant plus de 20 ans ! Cette pratique a permis de poursuivre la centralisation du pouvoir en faisant de l'Etat le distributeur exclusif des richesses.

Au Gabon depuis 1970, le président Omar Bongo aurait détourné, rien que par des comptes privés de la Citibank, des fonds du gouvernement pour un montant total de 111 millions de dollars !³⁴

Au Nigeria, le montant des détournements effectués par l'ancien dictateur, le général Sani Abacha, est estimé à plus de 3,5 milliards de dollars, soit un tiers des recettes annuelles de

³² LUGAN Bernard, « Nigeria : une situation explosive », L'Afrique réelle, n° 31-32, Printemps – été 2001, p 10.

³³ HUMAN RIGHTS WATCH, «Le prix du pétrole : Responsabilités des sociétés pétrolières multinationales et violations des droits de l'homme dans les communautés des régions pétrolières », Nigeria, Rapports, Janvier 1999, www.hrw.org/french/reports/nigeriapetrole/petrole.htm

³⁴ Rapport d'enquête de la sous-commission permanente chargée des investigations du Sénat américain cité par www.transnationale.org/sources/finance/paradis_levin.htm

l'Etat en 2000 !

Quant à la Guinée équatoriale, la confusion est telle entre les finances de l'Etat et les biens du président Obiang que l'on peut considérer que le pays est la propriété privée du chef de l'Etat.

◆ Une source de financement illicite

L'utilisation de la rente peut être néfaste pour les populations. Le pouvoir donnant accès aux richesses, on assiste à la mise en place d'un cercle infernal où le pouvoir se nourrit de la rente et la rente permet de conserver ou d'accéder au pouvoir. Dans la lutte pour le pouvoir, le pétrole devient à la fois l'enjeu et le moyen. Il a, au même titre que les diamants, un rôle moteur dans les conflits et guerres civiles qui déchirent le continent.

Au Congo lors de la guerre civile, les deux belligérants ont gagé les revenus pétroliers sur plusieurs années à des conditions minimales pour acheter des armes et tenter de s'emparer (Sassou Nguesso) ou de conserver (Pascal Lissouba) le pouvoir.

En Angola, les revenus pétroliers ont été l'un des « élément[s] moteur de la guerre civile »³⁵. Le MPLA a concentré toute son attention sur les champs de pétrole, négligeant le reste du pays alors que l'UNITA se chargeait des zones diamantifères. Les richesses nationales ont été, pour ainsi dire, pillées pour alimenter l'effort de guerre. La rente pétrolière a uniquement permis de conserver les champs pétrolifères et de poursuivre l'exploitation en enrichissant les élites dirigeantes. En revanche, les populations et le pays, en règle générale, n'ont absolument pas profité de cette manne. L'endettement a progressé, les infrastructures se sont délabrées et la pauvreté a augmenté dans des proportions très inquiétantes.

II.C.2.b Une gangrène économique et sociale : corruption et trafic

◆ Une corruption généralisée

Comme presque partout en Afrique, le problème de la corruption est considérable. «[En effet,] quand le produit national brut est bas et quand la conservation d'une position dépend de la seule humeur du Prince, la tentation est grande d'exploiter au mieux et au plus vite « la situation ». »³⁶

Néanmoins dans les pays du golfe de Guinée, ce phénomène semble d'une plus grande ampleur car la concentration extrême du pouvoir appuyée par des forces de répression importantes n'a pas été accompagnée par des politiques sociales rationnelles. Ainsi, la survie

³⁵ SAVOYE Jean, art. cit., p 176.

³⁶ BAYART Jean-François, op. cit., p 287.

de très nombreux fonctionnaires ou employés dépend de leurs capacités à tirer le meilleur parti de leur position sociale. La corruption touche, par conséquent, la totalité des acteurs où qu'ils se trouvent sur l'échelle sociale. « Le nouvel Indice [de perception de la corruption] rend compte une fois de plus du cercle vicieux de la pauvreté et de la corruption, d'un monde dans lequel les parents doivent soudoyer des enseignants sous-payés pour garantir une éducation à leurs enfants et où la corruption fleurit sur le terreau de services de santé manquant de ressources. Les plus pauvres sont les principales victimes de la corruption. »³⁷

En automne 2000, le président Obasanjo a dénoncé « la corruption massive [qui] a totalement détruit le tissu social nigérian et son infrastructure ». ³⁸ En effet, cette situation est extrêmement dangereuse dans les pays en voie de développement aux économies fragiles comme l'a rappelé le Secrétaire général de l'ONU, Kofi Annan, lors d'un message prononcé à la neuvième Conférence internationale contre la corruption (CICC) qui s'est tenue à Durban en octobre 2001³⁹.

Cette situation a été mise en lumière depuis de nombreuses années par de multiples ONG et autres associations d'entrepreneurs. Ainsi, la plus célèbre d'entre elles, l'ONG Transparency International (TI) qui cherche à sensibiliser la communauté internationale sur ce phénomène, dénonce régulièrement le Cameroun et le Nigeria comme étant des pays où la corruption est endémique. Sur 91 pays recensés dans l'étude 2001, le Cameroun était classé 84^{ème} et le Nigeria 90^{ème}. Le CIAN (Conseil français des investisseurs en Afrique) note, dans son rapport de 2002, l'importance de la corruption et des différentes fraudes au Cameroun et au Congo⁴⁰. Ces différents classements sont très intéressants car ils reflètent la perception du phénomène par les acteurs économiques et sociaux. La corruption est bien identifiée comme un frein au développement économique.

◆ Une contrebande prédatrice

Le corollaire de la corruption généralisée de ces sociétés est le développement d'une contrebande massive. En effet, ces économies souterraines sont souvent le seul moyen de

³⁷ Conférence de presse à Paris de Peter Eigen, président de Transparency International, www.transparency.org/cpi/2001/cpi2001.fr.html

³⁸ Entretien donné à la BBC et cité par RFI, « Le pétrole ne fait pas le bonheur », www.rfi.fr/actu/chaude/encadre.asp?Identifiant=4486&id_Enc=9395

³⁹ HARSH Ernest, « Contre les abus de biens publics : La Conférence internationale contre la corruption met en lumière un mal mondial », Afrique Relance en ligne, www.un.org/french/ecosocdev/geninfo/afrec/vol13no4/corruptfr.htm

⁴⁰ Conseil français des investisseurs en Afrique, 13^o rapport : les entreprises françaises et l'Afrique, Paris, 2002.

vivre pour beaucoup de fonctionnaires ou d'ouvriers sous-payés.

Au Nigeria en 1996, on estimait que près de 16% de la production effective de produits raffinés, soit près de 50 000 barils par jour, étaient détournés⁴¹.

Au Cameroun cette fraude représenterait 15% du marché des produits pétroliers⁴².

Ce type de contrebande est très développé en Afrique subsaharienne. Les produits pétroliers proviennent en grande partie des producteurs du golfe de Guinée. Ce trafic extrêmement important par son volume représente un manque à gagner pour les économies légales des Etats producteurs concernés mais aussi des Etats importateurs. La création d'une économie parallèle pénalise le développement des pays en détournant des circuits officiels une part importante des richesses nationales qui, par conséquent, ne bénéficient pas à l'ensemble de la population.

II.C.2.c Des multinationales complices

◆ Un rapport de force déséquilibré

La puissance financière des multinationales du pétrole est considérable. En 2000, les chiffres d'affaires des sociétés Exxon-Mobil et Total Fina Elf étaient de 232,7 milliards d'euros pour 17,7 milliards d'euros de bénéfices nets pour la première et de 114,5 milliards d'euros pour 6,9 milliards d'euros de bénéfices nets pour la seconde. Pour la même année, le PIB du Nigeria, le plus gros producteur de pétrole africain, était de 41 milliards de dollars !

Malgré une volonté d'autonomie affichée par de nombreux pays producteurs de pétrole, l'influence des multinationales s'est renforcée ces dernières années. En effet, les besoins en investissements et la complexité des installations nouvelles ne permettent plus à des Etats déliquescents, ou tout du moins fragilisés, de s'opposer à l'ouverture de leurs domaines pétroliers. Cette situation est particulièrement visible dans les pays du golfe de Guinée dont le domaine off shore est particulièrement développé. Ainsi, les multinationales sont devenues des acteurs incontournables dans les économies nationales de la région. Elf contrôlait jusqu'au début des années 90 les deux tiers de la production du Congo, du Gabon et du Cameroun. Shell monopolise environ la moitié de la production nigériane de brut. L'omnipotence et l'omniprésence des multinationales dans les économies déjà fragiles de ces pays leurs permettent d'exercer de fortes pressions et d'imposer des contraintes financières aux

⁴¹ SIGAM Claudine, art. cit, p 490.

⁴² Ibid, p 490.

gouvernements⁴³.

◆ Un système opaque

Néanmoins, devant l'importance des multinationales dans les économies nationales, les Etats ont cherché à reprendre une certaine initiative grâce à l'ouverture de leur marché à la concurrence. Dans un contexte difficile où de nombreux pays pétroliers ont fermé leurs domaines, les grandes compagnies sont condamnées à trouver toujours de nouveaux gisements pour assurer leur pérennité. Comme nous l'avons montré dans la première partie, cette compétition économique se développe notamment en Afrique subsaharienne, « le champ de bataille le plus chaud dans la répartition des nouveaux marchés pétroliers »⁴⁴.

Cette lutte entre les différentes compagnies favorise la perpétuation de pratiques frauduleuses, notamment avec le versement de commissions importantes aux élites dirigeantes des pays producteurs et le soutien à des pouvoirs autoritaires. Plus grave encore, la lutte sans merci engagée entre les différentes compagnies alimente des conflits et des guerres civiles. En effet, les sociétés pétrolières sont prêtes à subventionner et à aider financièrement des mouvements rebelles ou des pouvoirs menacés en échange de juteux contrats.

L'exemple du Congo est, à cet égard, édifiant. En effet pour soutenir son effort de guerre, le président Lissouba a gagé la production pétrolière de son pays jusqu'en 2006 en utilisant le système de préfinancement, c'est à dire un accès à des gisements pour plusieurs années en échange d'un versement en espèces sonnantes et trébuchantes. Aujourd'hui, 600 millions de dollars se sont évaporés et le pays s'est surendetté. Elf qui a fait la plupart des prêts gagés jusqu'en 2006, se retrouve dans la situation de gérer la dette de l'Etat congolais ! Le président Sassou Nguesso n'est pas non plus exempt de critique. Il est certain qu'il a pu continuer à vivre et à maintenir ses partisans et ses milices en étant dans l'opposition grâce à d'appréciables redevances d'Elf régulièrement perçues en remerciement de son intervention auprès du président Dos Santos pour l'attribution du bloc 17⁴⁵.

Les multiples rebondissements judiciaires de l'affaire Elf en France sont une autre illustration de ce système où l'argent du pétrole est entouré d'un voile opaque.

⁴³ Centre de développement sous-régional pour l'Afrique centrale (CDSR-AC / CA-SRDC), Vue d'ensemble de l'industrie pétrolière en Afrique centrale, publié par les Nations Unies, Yaoundé, 2001, www.un.cm/cdsrac/RessourcesMinieres/RessourcesMin.htm

⁴⁴ AITEC, Les multinationales du pétrole en Afrique, Séminaire organisé par l'AITEC, le GRESEA et IRENE du 17 et 18 mai 1999, www.globenet.org/aitec/chantiers/mondialisation/multinationales

⁴⁵ Assemblée Nationale, Rapport d'information sur le rôle des compagnies pétrolières dans la politique internationale et son impact social et environnemental, présenté par Marie-Hélène AUBERT, Paris, Assemblée nationale, Commission des affaires étrangères, 13 octobre 1999.

◆ Une situation embrouillée

Les multinationales, afin de réduire les risques économiques, recherchent et soutiennent une certaine stabilité politique dans les pays où elles exercent leurs activités. Malheureusement, la stabilité politique dans ces régions est souvent synonyme de pouvoirs autoritaires et corrompus. Cette convergence d'intérêts crée dans l'esprit des populations locales une confusion entre le pouvoir oppresseur et les compagnies pétrolières. « Dans le delta du Niger, les compagnies pétrolières se trouvent dans une impasse qu'elles ont contribué à provoquer. Ayant pactisé, pour des raisons de sécurité, avec le régime dictatorial du général Abacha, elles sont, quels que soient leurs efforts actuels, accusées par les populations victimes de l'incurie de la dictature précédente. Elles sont à leur tour victimes d'une insécurité qu'elles ont contribué à aggraver. »⁴⁶

II.C.3 Le retour à une politique de comptoirs

« Loin d'étendre partout son influence [...], le système libéral s'est replié sur quelques points qui donnent bien à tort l'impression de couvrir le monde entier. [...]. Pour l'essentiel, cette carte recoup[e] les voies de pénétration classiques de l'Afrique : grands ports, voies navigables... Ce que l'on appelait jadis des comptoirs. Et dans bien des pays du Sud aujourd'hui, l'obsession de l'abandon, de la déconnexion nouvelle manière se nourrit de cette hétérogénéité entre comptoirs, c'est à dire zones utiles, reliés au monde à cause de leurs ressources économiques, de leur valeur stratégique, de leur population originaire des pays développés, et zones laissées pour compte, abandonnées à des pouvoirs archaïques, livrées à la guerre, à la misère, quelque fois même à la famine, analogues aux *terrae incognitae* des anciennes cartes. »⁴⁷ Cette situation, dépeinte par Jean-Christophe Rufin, correspond sur bien des points à celle qui prédomine dans les pays de la région.

Ce concept du retour à une politique de comptoirs donne une grille de lecture intéressante sur de nombreux problèmes rencontrés dans cette région. Politiquement la survie des Etats étant liée à la libre disposition des ressources pétrolières, les pouvoirs ont une tendance naturelle à la centralisation. Economiquement ces pays sont frappés par le syndrome hollandais comme nous l'avons montré précédemment.

Cette situation complexe incite les dirigeants politiques et les différents intervenants extérieurs à se focaliser sur les zones utiles ou rentables. La manne que représente les revenus

⁴⁶ Ibid

⁴⁷ RUFIN Jean-Christophe, *L'Empire et les nouveaux barbares*, Paris, Jean-Claude Lattès, 2001, pp 12-13.

pétroliers a un effet pernicieux en écartant de la vie politique et économique de larges pans de la société et en marginalisant de vastes régions.

Au Nigeria, la zone du delta et les zones off shore font l'objet de toutes les attentions du pouvoir et des investisseurs. Le développement de l'industrie pétrolière a entraîné une institutionnalisation de la violence, en rejetant les populations locales (marginalisation sociale), et un sous-développement des régions du Nord (marginalisation géographique).

En Angola, durant plus de 27 ans, le MPLA a négligé l'intérieur du pays en concentrant toute son action sur la zone littorale où était concentrée la production pétrolière. Ainsi jusqu'en 1987, le MPLA et le corps expéditionnaire cubain ont mené une stratégie particulièrement passive en laissant l'UNITA conquérir la plus grande partie du territoire qui n'intéressait pas Luanda⁴⁸.

* * *

Depuis les indépendances et la découverte du pétrole dans le golfe de Guinée, ces pays n'ont pas su ou pu développer durablement leurs économies. En effet, cette manne a eu un effet déstabilisant à la fois sur des économies déjà fragiles et sur des sociétés divisées.

Le syndrome hollandais ou Dutch Disease a entraîné une désaffection des secteurs productifs non pétroliers tout en exacerbant les tensions internes dans un contexte politique et social complexe.

La culture violente et non démocratique des dirigeants, la centralisation excessive du pouvoir et les dissensions internes, notamment ethniques, ont généré des maux comparables à ceux du reste du continent. Le népotisme, le tribalisme, la corruption généralisée, l'absence de services publics efficaces, la pauvreté endémique, les trafics ont miné les sociétés africaines depuis plus de quarante ans. Toutefois dans les pays pétroliers, l'arrivée massive de capitaux et les politiques agressives des multinationales ont accentué les tensions en semant la confusion dans les populations entre les intérêts économiques et les pouvoirs autoritaires et en pérennisant des pratiques frauduleuses génératrices de nombreuses frustrations portant sur les inégales répartitions et l'opacité de la redistribution de la rente.

⁴⁸ SAVOYE Jean, art. cit., p 181.

Aux yeux des populations locales, le pétrole apparaît plus comme une calamité que comme un cadeau des dieux. La volonté des dirigeants politiques de conserver la mainmise totale sur les ressources pétrolières, en utilisant la force si nécessaire, incite les peuples à se méfier de l'industrie pétrolière. Créatrice de richesses pour un petit nombre et facteur d'exclusion pour la majorité, les multinationales du pétrole sont identifiées souvent à tort aux pouvoirs corrompus et répressifs qui gouvernent ces pays depuis les indépendances.

Pour les populations, le pétrole représente un fardeau. Développement durable et exploitation pétrolière sont-ils définitivement incompatibles ?

III Un nouveau souffle

La chute de l'empire soviétique et la disparition de l'idéologie communiste ont laissé le champ libre au modèle économique occidental. Ce modèle est évidemment loin d'être parfait et a provoqué de très nombreuses crises dans des pays peu préparés à la compétition économique comme les anciennes républiques démocratiques d'Europe centrale et orientale. Dans cet environnement international, l'Afrique a vu s'accroître sa marginalisation et la prédation de ses ressources naturelles comme nous l'avons montré précédemment. Les profondes modifications du paysage social, économique et politique mondial, durant la décennie passée, n'ont pas épargné les pays africains et en particulier les pays du golfe de Guinée traditionnellement plus ouverts sur l'extérieur.

III.A Le concept de développement durable

Dans notre monde de libre échange, les considérations sur le long terme ont peu de poids. Les investisseurs souhaitent exclusivement un retour sur investissement. Il est donc important de pouvoir évaluer les risques. Or, les incertitudes sur le devenir politique des Etats minent profondément la confiance des investisseurs qui sont totalement démunis devant de tels risques. En effet, les acteurs économiques redoutent particulièrement le risque politique qui provoque dans le monde économique un phénomène de rejet. Le risque ne pouvant absolument pas être évalué, les investisseurs potentiels préfèrent se retirer de ces pays jugés non fiables. En somme, les affaires ou plus généralement les milieux économiques ont besoin de stabilité. Ce principe a de multiples effets pervers dont le principal est le maintien au pouvoir de régimes autoritaires voire autocratiques qui détournent à leurs seuls profits les revenus de leur pays.

En 1987, la Commission mondiale sur l'environnement, présidée par la norvégienne Gro Bruntland, a défini le développement durable ou « sustainable development » comme « un processus de changement par lequel l'exploitation des ressources, l'orientation des investissements, les changements techniques et institutionnels se trouvent en harmonie et renforcent le potentiel actuel et futur de satisfaction des besoins des hommes ». Cette prise de conscience est à l'origine de nouveaux comportements susceptibles de faire évoluer positivement les choses.

III.A.1 La pression de la société civile

III.A.1.a L'apparition de la société civile africaine

L'impunité des régimes en place et le désintérêt des acteurs économiques étrangers pour la situation des pays africains ne sont plus acceptables et acceptés. Ce sentiment est d'autant plus développé que les inégalités sont flagrantes. Ainsi dans les pays du golfe de Guinée, les populations sont de plus en plus sensibles aux problèmes de la redistribution de la manne pétrolière.

◆ Une prise de conscience politique

De nombreux responsables du monde politique, économique et social sont conscients de l'importance du pétrole pour le développement de leur pays. Peu à peu, ces responsables sortent de l'ombre pour réclamer une meilleure gestion de la rente pétrolière et notamment une meilleure utilisation de celle-ci au profit des populations. La disparité entre les revenus générés par le pétrole et la réalité des profits tirés de la manne pétrolière par les populations est devenue aujourd'hui tout à fait insupportable. Le sentiment de gâcher la dernière chance de ces pays d'instaurer un développement durable a fait réagir cette société civile naissante.

Dans ce contexte, la récente déclaration des Evêques de l'Afrique centrale est révélatrice de ce nouvel état d'esprit¹. En effet, les Evêques ont invité les gouvernements des pays producteurs à œuvrer pour une juste répartition des revenus pétroliers par des investissements dans les secteurs sociaux, à gérer de façon plus rationnelle la manne pétrolière en créant des fonds de garantie pour l'avenir et en diversifiant les économies, et enfin à favoriser la transparence de la gestion de ces ressources.

Il est toujours possible de voir derrière cette intervention une lutte pour le pouvoir entre les différents clans. Ainsi au Congo, le clergé est en majorité d'ethnie Bakongo, ethnie de l'ancien président Lissouba. Pourtant, ce mouvement de fond semble dépasser ces luttes de basse politique pour rechercher réellement une amélioration de la vie des peuples.

Ces revendications sont le plus souvent relayées par les partis politiques d'opposition. Toutefois, cette forme de contestations plus institutionnelle n'apparaît pas comme une réelle prise de conscience, les partis d'opposition étant soupçonnés de vouloir être « calife à la place du calife » !

¹ Lettre pastorale conjointe sur l'impact du pétrole dans la région distribuée à l'issue de l'assemblée plénière de l'Association des Conférences épiscopales de la région d'Afrique centrale (ACERAC) qui s'est tenue du 7 au 14 juillet 2002 à Malabo en Guinée équatoriale.

◆ Une demande de changements

Devant les inégalités flagrantes qui sévissent dans les pays de la région, de nombreuses populations ont cherché à lutter contre le pouvoir central et les multinationales comme au Nigeria. Le déséquilibre des forces en présence et l'absence d'évolutions possibles dans des sociétés totalement bloquées ont provoqué dans les populations concernées des réactions violentes le plus souvent très durement réprimées.

Aujourd'hui, ces populations, encouragées par des ONG occidentales, tentent de s'organiser en associations pour peser sur les décisions des gouvernements et des compagnies pétrolières tout en évitant la spirale de la violence. Cette prolifération des ONG africaines semble porteuse d'espoir pour la société civile en permettant de créer une sorte de pouvoir intermédiaire entre les Etats et les populations².

Le projet de l'oléoduc Doba – Kribi est l'exemple le plus frappant de cette transformation en marche. De très nombreuses ONG régionales, appuyées par leurs consœurs occidentales, se sont opposées au projet dès avril 2000, marquant ainsi leur défiance face aux projets et déclarations des gouvernements et des multinationales. Ce combat semble avoir porté ses fruits. Le tracé de l'oléoduc a été considérablement modifié et sera enterré afin de préserver au mieux la forêt tropicale. A titre de compensation, deux importants parcs nationaux vont être créés avec des fonds du projet. Surtout, cette pression a entraîné une implication beaucoup plus fortes des instances internationales pour fournir de multiples garanties concernant la redistribution et l'utilisation des revenus pétroliers.

Bien que ce combat soit courageux, il ne faut pas surévaluer les résultats de son action dans le contexte politique des pays subsahariens. Les ONG africaines manquent encore d'efficacité en raison d'une carence de vision à long terme et de l'absence de compétences, d'autant qu'encore trop d'organisations ont un but mercantile inavoué. Ces faiblesses des organisations africaines sont exploitées par les Etats qui, tout en reconnaissant officiellement le mouvement, cherchent à entraver leurs actions par des contrôles systématiques³.

III.A.1.b La pression internationale des ONG

La prise de conscience et les revendications toujours plus nombreuses des populations locales ne doivent pas faire oublier que ce réveil est encore bien timide. Le contre sommet africain du mois de février 2003 à Paris l'a bien montré par son ampleur très réduite. Aujourd'hui seul les

² BA Moussa, « Acquis et limites des ONG en Afrique de l'Ouest », Le Courrier ACP-UE, n° 152, juillet août 1995, p 70.

³ ALOO Fatma M., « Le mouvement des ONG en Afrique », Le Courrier ACP-UE, juin juillet 2000, p 59.

relais internationaux structurés, organisés et présents dans les pays industrialisés ont une réelle efficacité.

Les ONG occidentales ont pris un réel essor durant la décennie 90. Parmi cette multitude, un certain nombre d'entre elles, reconnues pour leur sérieux et leur professionnalisme, jouent un véritable rôle dans le monde. Avec des moyens de plus en plus élaborés, ces organisations ont acquis une réelle influence dans les opinions occidentales et par voie de conséquence sur les décisions politiques des gouvernements. Pour s'en convaincre, il suffit de se replonger dans les crises de ces dernières années et notamment dans les crises des Balkans.

Pour l'Afrique, on peut considérer qu'elles jouent un rôle dans le domaine de la sauvegarde des droits de l'homme et de la promotion de la démocratie au travers d'ONG comme Human Rights Watch, Transparency International, la FIDH, Reporters sans frontière ou Global Witness. Sachant mobiliser les opinions publiques sur des sujets sensibles, elles ont su relayer efficacement les actions menées sur le terrain. Leurs actions ne sont certes pas suffisantes mais elles sont devenues nécessaires pour faire évoluer les mentalités et surtout créer les conditions d'un changement de politique des gouvernements du Nord face aux gouvernements autoritaires ou autocratiques d'Afrique.

Dans ce contexte, la dénonciation régulière des atteintes aux droits de l'homme dans des pays comme le Nigeria, la Guinée équatoriale ou le Congo, ont amené les pays du Nord à exiger un meilleur respect des règles démocratiques, au moins formellement dans un premier temps.

L'apparition d'une société civile africaine active ne doit pas occulter les difficultés de l'Afrique subsaharienne. Ce mouvement de fond n'en est pour l'instant qu'à ses prémises. Il ne concerne encore qu'une frange réduite de la population ayant acquis un certain niveau de conscience politique. Toutefois, le développement de ces organisations au niveau international permet à la société civile africaine de disposer d'un nombre important de relais pour faire avancer ces délicats dossiers.

III.A.2 Les nouveaux principes des institutions internationales

Conscients que dans le monde actuel « business » ne rime que rarement avec démocratie dans les pays du Sud, de nombreux responsables ont cherché à moraliser les marchés. C'est l'objet de la déclaration du pape voulant instaurer un capitalisme à visage humain. Ce mouvement de moralisation a trouvé un écho favorable dans de très nombreuses instances internationales et régionales.

Cette prise de conscience ne se limite pas seulement à la promotion de la démocratie. En effet,

devant les conclusions des multiples études menées notamment sous l'égide de l'ONU, le concept de «développement durable» montre tout son intérêt : répondre aux besoins du présent sans grever l'avenir en intégrant les données environnementales, économiques et sociales. La signature de la Charte pour le développement durable, le 9 avril 1991, par quarante des plus grandes firmes du monde ou la tenue de la Conférence de Rio de Janeiro, en 1992, ont été des signes avant-coureurs encourageants.

III.A.2.a L'ONU

Le secrétaire général de l'organisation, Koffi Annan, a pris la responsabilité de donner un contenu concret à cette volonté de moraliser les relations entre les entreprises et les différents pays. Cette résolution s'est concrétisée dans le projet onusien Global Compact qui a été présenté lors du Forum économique mondial, le 31 janvier 1999, et lancé réellement le 26 juillet 2000. Le but de ce projet est d'encourager les grandes entreprises à s'aligner sur des objectifs et des valeurs reconnues internationalement. Ce projet concerne trois grands domaines qui sont les droits humains, le droit du travail et l'environnement. Il se décline en 9 principes⁴. Ces principes reprennent en grandes parties les revendications de la société civile pour rendre plus humains les marchés et plus généralement le monde économique.

Cet engagement est loin d'être le seul. L'ONU s'implique de façon plus générale dans le combat pour le développement durable au travers de multiples sommets dont le dernier s'est tenu en septembre 2002 à Johannesburg en République d'Afrique du Sud. Ces sommets marquent bien évidemment la volonté de ne pas laisser le tiers monde, et en particulier l'Afrique subsaharienne à l'écart des grands mouvements mondiaux. Aujourd'hui, tout le monde s'accorde sur le bien fondé du triptyque Développement – Démocratie – Paix. Toutefois, il y a encore loin entre les déclarations et leurs applications concrètes !

III.A.2.b Les institutions financières

Face aux résultats désastreux des plans d'ajustements structurels, les institutions de Bretton Woods ont entrepris de réformer leur politique en Afrique. Aujourd'hui, l'aide de ces institutions se fait toujours sous conditions mais les pays demandeurs doivent assumer eux-mêmes la responsabilité de leurs politiques économiques et financières⁵. Afin de s'assurer d'une utilisation judicieuse des ressources nationales et des aides internationales, les projets de développement sont étudiés de très près. Ces institutions ont intégré le concept de

⁴ Pour plus de renseignements, il est possible de consulter le site de Global Compact, www.unglobalcompact.org

développement durable dans leur raisonnement.

L'exemple le plus frappant de ce nouveau concept est le projet de l'oléoduc Doba – Kribi. En effet, malgré les doutes concernant l'impact réel du projet pétrolier pour les populations locales, les gouvernements et le groupe de la Banque mondiale ont initié un partenariat d'un genre nouveau. « [D'ores et déjà les gouvernements tchadiens et camerounais ont] pris des mesures inédites pour affecter la majeure partie des recettes pétrolières à la lutte contre la pauvreté et pour garantir que les citoyens aient droit de regard sur l'emploi de ces ressources ⁶.» La participation de la Banque mondiale, à hauteur de 5% du coût total, était soumise à une prise en compte claire des contraintes du développement durable par les gouvernements et les sociétés concernés. Cette pression conjointe des institutions internationales et des ONG a permis d'imposer aux Etats tchadien et camerounais des mesures prévoyant l'affectation de 80% des recettes au service de l'éducation, de la santé et de la protection sociale, au développement rural, à l'infrastructure, à l'environnement et à la gestion des ressources en eaux ; l'attribution de 10% des recettes à un fonds pour les générations futures ; et un réinvestissement de 5% des recettes directement dans les régions de production. En contre partie, les anciennes pratiques, qui consistaient à fermer les yeux sur de nombreuses opacités dans le domaine de la gestion des ressources pétrolières, ne sont plus au goût du jour. Le FMI prône la bonne gouvernance et le respect des droits de l'homme. Les Etats, sollicitant les aides du Fonds, doivent respecter le Code de bonnes pratiques pour la transparence des politiques monétaire et financière permettant l'ouverture d'un réel débat public sur la gestion de la rente pétrolière. Ainsi, le FMI a annoncé, le 14 août 2001, qu'il suspendait toute coopération avec l'Angola en raison du manque totale de transparence sur le budget et les dépenses de l'Etat⁷. De la même manière en juin 2001, le FMI, soucieux du manque de transparence du secteur pétrolier congolais, a déclaré que le pays ne pourrait pas prétendre à un allègement de la dette sans avoir entamé des réelles réformes⁸.

D'autre part, les institutions financières incitent les pays producteurs de pétrole à conclure des contrats de partage de production (CPP). Ce type de contrat procure des recettes beaucoup plus régulières pour les Etats. Dans ce contexte, les Etats sont à même de prévoir plus facilement leurs recettes et, par conséquent, de construire des budgets adaptés aux données

⁵ KRISTIANSEN Jan, « FMI :apprendre des erreurs passées », 30/09/2002, www.rfi.fr/actu/chaude

⁶ ELA ELA Emmanuel, « Le projet d'oléoduc Tchad-Cameroun : un réel espoir de lutte contre la pauvreté », Défense Nationale, janvier 2002, p 168.

⁷ GANESAN Arvind, « Secteur énergétique, gouvernance et droits de l'homme », in « Dossier pétrole », le Courrier ACP-UE, janvier février 2002, pp 47-49.

⁸ Ibid.

économiques, politiques et sociales de ces pays.

III.A.2.c Une prise de conscience des institutions africaines

De nombreux chefs d'Etats africains ont fait le constat de l'échec du développement économique du continent. Face à cette situation dramatique, les présidents sud africain Mbeki, sénégalais Wade et algérien Bouteflika ont chacun proposé des projets pour tenter de sortir de cette spirale infernale du sous-développement. De ces projets, une synthèse fut mise au point lors du sommet de l'Organisation de l'Unité africaine (OUA) de mars 2001. En octobre 2001, ce projet prend définitivement le nom de NEPAD⁹. Ce programme de développement est le premier conçu et défini par les Africains eux-mêmes et met l'accent sur le rôle de la bonne gouvernance, de la démocratie et des droits humains. Ce programme est très important car les chefs d'Etats, à l'origine de cette initiative, considèrent que le développement économique du continent dépend en tout premier lieu des africains eux-mêmes. Il marque un réel changement dans les mentalités des élites dirigeantes du continent. Le président sud-africain Thabo Mbeki a insisté pour que l'Afrique soit capable de tenir sa place dans le monde moderne¹⁰. Toutefois, dans le contexte présent, l'évolution des mentalités des gouvernants ne semble pas aller de soi.

Les nouvelles pratiques des institutions internationales semblent prendre en compte les erreurs du passé pour aider à un meilleur développement des pays du Sud. Fort de leurs richesses en hydrocarbures, les pays du golfe de Guinée peuvent espérer tirer partie de cette nouvelle donne internationale. Pour l'instant, il s'agit plus d'un affichage que d'un réel changement politique. Le constat d'échec des précédentes politiques s'est accompagné d'un diagnostic et d'une prescription qui semblent adaptés. La question est maintenant de savoir si l'ensemble des acteurs acceptera sa mise en œuvre.

III.A.3 L'implication des compagnies pétrolières : l'éthique de l'entreprise

III.A.3.a Une image à gérer

Depuis quelques années et face à la réussite du modèle capitaliste, une volonté de défendre certaines valeurs fondamentales, y compris sur la scène économique, s'est faite jour au niveau

⁹ New Partnership for Africa's Development ou Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique. Ce programme regroupe les initiatives du Nigeria, du Sénégal, de l'Afrique du Sud, de l'Égypte et de l'Algérie.

¹⁰ «NEPAD doesn't need Gadaffi », The Citizen, Afrique du sud, 18 juin 2002.

mondial. En effet, sous l'impulsion d'organisations non gouvernementales, soutenues par des associations d'actionnaires « citoyens » et des organisations internationales comme l'ONU, les entreprises se sont vues imposer des codes de conduite notamment dans les domaines du droit du travail, des droits de l'homme ou de la protection de l'environnement. Le respect de cette éthique de l'entreprise est devenu une nécessité pour les grandes multinationales soumises à une pression médiatique sans précédent¹¹. Les multinationales du pétrole n'échappent pas à ce nouveau diktat des marchés ! En effet, les grandes sociétés pétrolières sont directement engagées dans la chaîne de distribution et sont, par conséquent, très sensibles à toutes les actions de type boycott. A cet égard, la lutte engagée par l'ONG Greenpeace contre la société Shell au début des années 1990 suite à la décision de couler en mer du Nord une vieille plate-forme de forage fait figure d'exemple¹².

Devant absolument gérer leur image, notamment dans les pays consommateurs, les multinationales du pétrole se sont dotées de codes de conduite qu'elles affichent systématiquement à toute occasion¹³.

III.A.3.b Une réelle amélioration de la situation locale

Cette lutte a eu des effets directs sur la situation dans les pays du golfe de Guinée. « N'ayant pas vocation à enseigner les règles de la bonne gouvernance à leurs partenaires, ni à jouer les médiateurs, les compagnies pétrolières se retournent souvent vers leurs propres gouvernements - ou les institutions financières internationales - pour qu'ils prennent à leur place les mesures qui s'imposent. »¹⁴ Ce type de pression a abouti à la réalisation du projet de construction de l'oléoduc Tchad-Cameroun avec les garanties du FMI et de la Banque mondiale.

Toutefois, face aux conflits plus ou moins ouverts sur les sites de production avec les populations locales et devant l'impéritie des gouvernements en place, les multinationales s'engagent de plus en plus souvent dans la vie locale en finançant des projets sociaux.

Ainsi, en Angola, le gouvernement, l'agence américaine pour le développement (USAID) et le Programme des Nations unies pour le développement (PNUD) ont lancé le projet « Angola Partnership Initiative » d'un montant de 50 millions de dollars pour soutenir l'éducation et

¹¹ KAPSTEIN Ethan B., « La croisade pour l'éthique d'entreprise », *Politique étrangère*, n° 3/2001, pp 587-603

¹² *Ibid*, p 594.

¹³ Il est intéressant de constater que la totalité des sites Internet des grandes compagnies pétrolières comportent des informations sur le développement durable et les différents engagements pris par la société.

¹⁴ CONCHIGLIA Augusta, « Les nouveaux défis des compagnies pétrolières américaines en Afrique », in « Dossier pétrole », le *Courrier ACP-UE*, janvier février 2002, p 40.

développer le petit commerce. La société Chevron Texaco participe à ce programme pour la moitié du budget qui représente un investissement de 25 millions de dollars sur 5 ans¹⁵ !

Au Nigeria, les compagnies pétrolières, accusées de participer aux détournements de la rente, ont été fortement contestées, voire attaquées par les populations locales. Shell, qui est la principale société au Nigeria, s'est fortement impliquée dans le domaine social. De nombreux programmes d'aide et de développement ont été mis en place, comme la participation à des programmes de vaccination et d'éducation. Shell participe aussi à des programmes de développement de l'agriculture locale, de fourniture d'eau potable et de partenariat dans la lutte contre le Sida¹⁶.

En Guinée équatoriale, la société Marathon Oil corporation s'est engagée à contribuer au développement du pays dans les domaines sociaux et sanitaires.

III.A.3.c Une évolution limitée

Ces évolutions dans le comportement des entreprises sont prometteuses pour l'amélioration des conditions de vie des populations locales. La prise en compte du développement durable par les grandes sociétés pétrolières a permis de lancer de nombreux programmes dans les pays producteurs. Toutefois, ce changement ne doit pas masquer les difficultés ou les ambiguïtés qui persistent.

◆ Le maintien des pouvoirs en place

L'impéritie des Etats dans les domaines sociaux et économiques a provoqué, sous la pression de la société civile, un transfert de responsabilités vers les grandes sociétés.

Cette situation entérine la disparition de l'Etat dans les pays producteurs de pétrole.

En effet totalement irresponsables devant leurs populations, les gouvernements sont à même de pérenniser les systèmes de prédation de la rente mis en place par les élites dirigeantes.

De plus, les grandes compagnies pétrolières ayant des responsabilités dans les domaines sociaux considèrent, à juste titre, que le domaine politique n'est pas de leur responsabilité. Là encore, ce système gèle les situations politiques de ces Etats.

◆ Des contrôles difficiles

Les codes de conduite élaborés par les grandes entreprises peuvent donner l'impression que le

¹⁵ www.chevrontexaco.com/news/press/2002/2002-11-25.asp

¹⁶ Le site officiel de la multinationale donne un panel impressionnant des investissements au profit des populations locales. « Social investment overview », in « Shell Nigeria & the community », in Shell Nigeria, www.shell.com

respect des normes environnementales et des droits humains est devenu la priorité de ces sociétés. Il ne faut pas perdre de vue que les firmes internationales sont avant tout intéressées par leurs bénéficiaires ! Seule l'instauration d'un système contraignant peut réellement rendre efficace cette évolution du paysage économique. Dans l'immédiat, les contrôles sont encore difficiles et aléatoires mais permettent d'envisager un changement profond des comportements des entreprises sous la pression de la société civile. Il est important de le prendre en compte sans pour autant être naïf¹⁷.

III.B La nouvelle donne géopolitique

Les profondes transformations géopolitiques de ces dernières années ont largement touché l'Afrique subsaharienne.

III.B.1 L'apparition d'acteurs régionaux de premier rang

La fin de la guerre froide en Afrique a totalement modifié la donne géopolitique. Les rapports de force entre les pays africains ont été bouleversés. Dans ce contexte, les pays du golfe de Guinée, dotés de richesses considérables, jouent un rôle important. On assiste à une réorganisation du continent au niveau régional et à l'émergence de deux pôles de puissance.

III.B.1.a Le processus d'intégration régionale

◆ L'Union africaine

Les chefs d'Etats africains ont cherché à relancer un projet à l'échelle du continent en insistant non seulement sur le plan politique mais aussi sur le plan économique. En juillet 2002 à Durban, l'OUA s'est sabordée pour devenir l'Union africaine (UA). Cette nouvelle Union a pour ambition de devenir un vrai moteur d'intégration économique et politique au niveau du continent à l'image de ce qui se passe en Europe. Les disparités entre tous les membres ont plaidé pour une division du continent en cinq régions. Ce processus d'unions régionales va renforcer le rôle des pays producteurs de pétrole, considérés comme « riches », notamment dans les régions Centre et Ouest, autour de grands pôles de développement.

◆ La Commission du Golfe de Guinée (CGG)

Conscients des tensions spécifiques liées à l'exploitation pétrolière, notamment off shore, les

¹⁷ AITEC, Les multinationales du pétrole en Afrique, Séminaire organisé par l'AITEC, le GRESEA et IRENE du 17 et 18 mai 1999, www.globenet.org/aitec/chantiers/mondialisation/multinationales

pays du golfe de Guinée ont cherché à se doter d'un instrument de coopération régionale pour défendre leurs intérêts communs et surmonter les conflits inhérents aux tracés des eaux territoriales. Ainsi à l'issue de la rencontre des 18 et 19 novembre 1999 à Libreville, les représentants du Nigeria, du Cameroun, de la Guinée équatoriale, du Gabon, de Sao Tomé-et-Principe, du Congo et de l'Angola ont créé la Commission du golfe de Guinée (CGG). Cette commission est chargée « d'étudier les voies et moyens susceptibles de préserver la paix, la sécurité et la stabilité dans le golfe de Guinée, d'instaurer un climat de confiance et de compréhension, de coordonner et d'intensifier [la] coopération et de prévenir d'éventuels conflits »¹⁸. Cette organisation multilatérale générale est habilitée à traiter de multiples questions maritimes ou continentales¹⁹.

Dans cette dynamique, on assiste effectivement à une normalisation des relations entre les Etats membres. En effet, l'Angola et le Congo ont conclu un accord bilatéral prévoyant l'exploitation en commun des hydrocarbures dans la zone qui chevauche leurs blocs en eau profonde. De même, la Guinée équatoriale a conclu des accords avec Sao Tomé-et-Principe et le Nigeria²⁰. Le Nigeria a décidé de se conformer à la décision de la Cour internationale de justice de la Haye rendue le 10 octobre 2002 au profit du Cameroun.

Pour autant tous les problèmes ne sont pas réglés. Sao Tomé-et-Principe, s'estimant lésé par le Nigeria, a dénoncé l'accord établissant une zone de développement conjointe sur une partie de leur frontière maritime potentiellement riche en hydrocarbure²¹.

Cette commission apparaît comme une réelle avancée pour la région vers la paix et la stabilité.

III.B.1.b Le Nigeria

Le Nigeria est par son poids démographique, économique, politique et militaire un acteur majeur du continent. Depuis quelques années, les dirigeants nigériens cherchent à positionner leur pays comme une puissance régionale. Cette puissance se matérialise dans les domaines militaires et économiques.

D'un point de vue militaire, le Nigeria a largement contribué aux différentes initiatives pour rétablir la paix et la stabilité en Afrique de l'Ouest. Bien que les prestations de l'armée

¹⁸ JOANNIDIS Marie, « Le pétrole, enjeu international et désormais régional », 13/02/2003, www.rfi.fr/actucahude/encadre.asp?Identifaint=19895&id_Enc=19908

¹⁹ OUGOULAT Albert-Didier, « La commission du golfe de Guinée, instrument du renouveau maritime sous-régional ? », *Stratégie*, n°80, 2002, p 117.

²⁰ JOANNIDIS Marie, art. cit.

²¹ Ibid.

nigériane soient fort discutables, il est incontestable que ce pays s'implique lourdement dans les crises régionales.

D'un point de vue économique, le Nigeria est un des poids lourds de l'Afrique subsaharienne. Premier producteur africain de pétrole, ce pays dispose d'un réel atout économique au regard des autres pays africains.

Les relations privilégiées entretenues avec les Etats-Unis accentuent ce rôle régional. Incontestablement, le Nigeria est une puissance régionale qui étend son influence vers l'Afrique de l'Ouest et partiellement vers le golfe de Guinée depuis l'instauration d'accords particuliers avec la Guinée équatoriale. Cette puissance est encore fragile mais elle est réelle !

III.B.1.c L'Angola

Depuis la fin de la guerre froide, la donne géopolitique a été profondément modifiée. Les Etats-Unis et la France, prenant acte de la « conversion » des anciens dirigeants communistes à l'économie de marché, ont cherché à maintenir le statu quo, et donc le gouvernement du MPLA au pouvoir. Cette nouvelle politique a enclenché une dynamique nouvelle.

Dans un premier temps, le gouvernement de Luanda a cherché à résoudre le problème posé par la discontinuité géographique de son territoire avec l'enclave de Cabinda, peuplée en majorité par des populations d'ethnie Bakongo. Cette étape de sécurisation de l'espace national s'est concrétisé par des interventions dans les conflits du Congo Kinshasa, dirigées contre les bases arrières de l'UNITA, et du Congo Brazzaville, dirigées contre les soutiens congolais²² à la rébellion du FLEC.

Dans un deuxième temps, une fois les objectifs politique et militaire atteints, l'Angola a recentré ses intérêts géostratégiques sur le golfe de Guinée. Ainsi par un effet de solidarité ethnique ou familiale et par un effet d'entraînement, l'Angola peut s'appuyer sur les pouvoirs congolais, gabonais mais aussi camerounais et asseoir sa puissance régionale. Dans cette zone, les intérêts angolais se heurtent aux intérêts nigériens.

Cette position nouvelle demeure fragile au vu des indicateurs économiques et sociaux. Toutefois, fort de ses ressources pétrolières, l'Angola est amené à jouer un rôle majeur dans la recomposition géopolitique et la stabilisation de la sous-région.

Les récentes évolutions de la région semblent indiquer que les pays du golfe de Guinée

²² Il faut rappeler que le président Lissouba, d'ethnie Bakongo, fournissait une aide et des bases arrières à la

veulent instaurer une paix et une stabilité durable autour des deux principaux pôles de puissance et d'une instance de concertation régionale inédite sur le continent. Cette évolution est un signe optimiste pour les populations de la région. Malheureusement, la situation reste précaire. Les deux puissances régionales sont soumises à de fortes tensions internes qui peuvent dégénérer rapidement en affrontements intra et inter étatiques.

III.B.2 Le rôle de la France

III.B.2.a Une politique ancrée dans une forte tradition

Depuis l'époque des indépendances, l'Afrique est une priorité de l'action extérieure de la France. «[Aujourd'hui] la politique africaine de la France s'inscrit sous le triple signe de la fidélité à une tradition d'engagement et de solidarité, de l'adaptation de notre coopération et de l'ouverture à l'ensemble du continent. »²³ La France encourage le renforcement de l'Etat de droit, le développement de la démocratie et l'instauration des pratiques de bonne gouvernance tout en refusant de s'immiscer dans les affaires intérieures des Etats. Le slogan « Ni ingérence, ni indifférence » résume bien le nouveau principe de la politique africaine.

◆ La coopération

La France a axé sa politique sur la coopération et l'aide au développement. En 1999, l'aide publique au développement s'est élevée à 5,29 milliards d'euros. Elle se classait au troisième rang des 22 pays du Comité d'aide au développement de l'OCDE mais au premier rang en pourcentage du produit intérieur brut. La France consent un effort considérable d'allègement de la dette (10 milliards d'euros) en particulier dans le cadre de l'initiative PPTE. La France se fait aussi l'avocat de la cause africaine dans la plupart des instances internationales comme le G8.

◆ Les questions de sécurité

Les questions de sécurité sont aussi au cœur des réflexions françaises sur l'Afrique. En effet, favoriser le développement économique du continent impose d'instaurer une paix durable.

La conduite d'une telle politique repose en grande partie sur les forces prépositionnées en Afrique où la base de Libreville tient un rôle majeur²⁴. D'une manière générale, le dispositif

rébellion cabindaïse.

²³ Ministère des Affaires étrangères, « La politique africaine de la France », Dossiers d'archive, 11 janvier 2001, www.France.diplomatie.fr/actua/dossiers/polafrique/

²⁴ Les forces françaises stationnées au Gabon comprennent le 6°BIMa (Bataillon d'Infanterie de Marine), un

français couvre parfaitement la région du golfe de Guinée à partir des éléments stationnés en Côte d'Ivoire, au Tchad, au Cameroun et au Gabon.

Toutefois, la recherche d'une paix durable ne peut se faire sans les Africains eux-mêmes. Ce point est à l'origine du concept RECAMP (REnforcement des Capacités Africaines de Maintien de la Paix) qui est l'exemple le plus marquant de cette nouvelle politique « Ni ingérence, ni indifférence ».

III.B.2.b La relance de la politique africaine

Après une période de relatif flottement avec les gouvernements Balladur et Jospin, la France a relancé, au cours de l'année 2002, sa politique africaine. Le nouveau gouvernement a marqué clairement sa volonté de relancer la coopération bilatérale au détriment de la politique multilatérale européenne beaucoup trop floue. Certes, cette politique s'inscrit toujours dans le cadre des engagements européens mais la nouvelle politique africaine de la France se veut beaucoup plus lisible pour ses partenaires européens, américains mais surtout africains. Ainsi, le ministre des affaires étrangères, Dominique de Villepin, a mis en place une diplomatie de « présence » et de représentation concrétisée par de nombreux voyages en Afrique.

III.B.2.c Des intérêts politiques, économiques et stratégiques majeurs

◆ Des intérêts politiques

Le rayonnement international de la France dépend énormément de l'influence qu'elle peut exercer dans les grandes instances internationales, selon le concept du « soft power ». Le président Jacques Chirac l'a clairement exprimé en reconnaissant que « sans l'Afrique, la France deviendrait une puissance de troisième rang ».

Cette puissance relative de la France, au niveau international, s'est imposée clairement lors de la crise irakienne. Une telle position, aussi tranchée, sur la résolution de cette crise, n'est réellement tenable que si la France représente « plus qu'elle-même ». Dans ce contexte, la position commune adoptée par les 52 chefs d'Etat clôturant le sommet France – Afrique de février 2003 prend un relief particulier dans ce contexte international.

◆ Des intérêts économiques

L'Afrique représente environ 5% du commerce extérieur français, c'est à dire le troisième

détachement d'hélicoptères, des moyens aériens et des moyens de soutien. Ces forces participent directement à la stabilisation de la région.

marché hors Union européenne. Ainsi, la France reste le premier partenaire économique de l'Afrique, premier investisseur, premier fournisseur, premier client et premier dispensateur d'aide publique, et en particulier dans les pays du golfe de Guinée comme le Gabon, le Cameroun et le Congo.

L'importance de l'Afrique subsaharienne se concrétise dans les 1300 filiales de sociétés françaises et les 130 000 français établis sur le continent. L'Afrique s'inscrit nettement dans le continuum géoéconomique de la France. A titre d'exemple, la production pétrolière de la société Elf provient pour 60% de l'Afrique²⁵. L'ouverture de la politique africaine de la France vers l'Afrique anglophone mais surtout lusophone est loin d'être anodin. Ce désir d'ouverture a été largement devancé par la politique de diversification menée par Elf en Angola et au Nigeria qui correspond tout à fait à la volonté politique d'indépendance énergétique. Ainsi malgré les soubresauts provoqués par l'affaire de « l'Angolagate », la France cherche depuis de nombreuses années à nouer des liens privilégiés avec l'Angola.

◆ Une nécessité stratégique

L'Afrique subsaharienne constitue un enjeu stratégique majeur pour la France et sa sécurité. Ce continent est le continuum de l'espace européen. Il est impossible de se désintéresser des problèmes qui auront inmanquablement des conséquences en Europe. Nous l'avons vu précédemment, l'Afrique représente un enjeu économique important pour la France. Toutefois, l'enjeu primordial est bien la possession des ressources pétrolières pour les années à venir. Il est bon de rappeler que la France dépend fortement du pétrole africain car elle importe 16% de son pétrole d'Afrique subsaharienne.

Dans ce contexte de course aux ressources pétrolières, la France se heurte naturellement aux Etats-Unis, même si sur le terrain, les grandes compagnies s'allient de plus en plus souvent pour faire face aux énormes investissements nécessaires à l'exploitation off shore.

III.B.3 La nouvelle politique américaine

L'Afrique n'a jamais réellement été un enjeu dans la politique américaine. Ainsi, à l'exception de Théodore Roosevelt en 1909 et de Jimmy Carter en 1978, aucun président américain n'a effectué de voyages officiels en Afrique. Durant la guerre froide, les Etats-Unis se sont contentés de financer un certain nombre de mouvements anti-communistes comme en Angola.

²⁵ GUISNEL Jean, Les pires amis du monde : les relations franco-américaines à la fin du XX^e siècle, Paris,

III.B.3.a Un intérêt apparu avec l'administration Clinton

◆ La naissance d'une politique africaine

Le président Clinton a rompu avec cette politique de manière visible en effectuant deux voyages en Afrique subsaharienne en mars 1998 et en juillet 2000. Cette volonté du président Clinton a trouvé son aboutissement dans le vote, le 18 mai 2000, de la loi sur la croissance et les possibilités économiques en Afrique connue sous le nom d'African Growth and Opportunity Act (AGOA)²⁶.

Cette nouvelle politique comporte deux volets principaux : un volet économique traité par l'AGOA et un volet stratégique.

Le volet économique marque le désir des américains de prendre en compte un marché potentiel de 700 millions de personnes tout en soutenant les processus démocratiques et en mettant fin aux chasses gardées des anciennes puissances coloniales, notamment française. Cette politique est résumée par le slogan « Trade, not aid ».

Cette politique prend appui essentiellement sur les deux géants anglophones du continent qui sont le Nigeria et l'Afrique du Sud. Ainsi entre 1998 et 2000, l'aide américaine au Nigeria est passée de 7 millions à 109 millions de dollars²⁷. Il est à noter que le Gabon, le Cameroun, le Congo, Sao Tomé-et-Principe et bien évidemment le Nigeria figure parmi les 34 pays africains désignés comme bénéficiaires de l'AGOA.

Le volet stratégique vise à la constitution d'un bloc pro-américain en Afrique centrale dans le cadre d'une politique de containment face au « péril » islamiste.

◆ La reprise du flambeau par l'administration républicaine

La démarche initiée par l'administration Clinton a été rapidement reprise par l'administration Bush. En effet, dès le mois de mai 2001, le secrétaire d'Etat américain, Colin Powell, a effectué un premier voyage en Afrique subsaharienne et a déclaré officiellement : « le président Bush m'a donné pour instruction, dès son entrée en fonctions, de considérer l'Afrique comme un dossier prioritaire ²⁸ ».

L'approche républicaine comprend toujours les volets économique et stratégique en

Stock, 1999, p 126.

²⁶ Pour plus d'informations, voir le site consacré à l'AGOA, www.agoa.gov

²⁷ SONNET Roch, « La nouvelle carte africaine de la Maison blanche », in « Journal : découverte », Afrik.com, 01/10/2000, www.afrik.com/journal/decouverte/dec-109-10.htm.

²⁸ Transcription de la conférence de presse du 27 mai 2001 cité dans « L'administration Bush et l'Afrique : tournée du secrétaire d'Etat Powell au sud du Sahara (22-27 mai 2001) », Afrique contemporaine, n°198, 2^{ème} trimestre 2001, Paris, p 111.

s'appuyant en particulier sur les deux principaux pays du continent. Toutefois, le volet économique se place plus dans une optique de recherche de matières premières nécessaires à l'industrie américaine. Les milieux pétroliers américains s'intéressent depuis de nombreuses années au pétrole africain et l'arrivée de l'administration Bush, proche de ces milieux, a placé le pétrole au centre des préoccupations du gouvernement américain. Ainsi en mai 2001, le National Energy Policy Development Group (NEPDG), dirigé par le vice-président Dick Cheney, recommandait au président américain de faire de la sécurité énergétique une priorité dans le commerce et les affaires étrangères américaines²⁹.

III.B.3.b La nouvelle donne du 11 septembre 2001

Les attentats du 11 septembre ont confirmé les craintes des stratèges américains. L'islamisme est maintenant la principale menace pour les Etats-Unis et ses intérêts dans le monde. De plus, il apparaît clairement que les alliés traditionnels des américains dans le monde musulman ne sont pas aussi sûrs que l'on avait bien voulu le croire.

Dans ce contexte, la sécurité de l'approvisionnement en hydrocarbures se révèle particulièrement sensible en raison de l'importance des réserves disponibles au Moyen-Orient. En 2001, le quart du pétrole importé par les Etats-Unis provenait des pays du golfe persique dont plus de 15% pour la seule Arabie Saoudite³⁰.

Recherchant une moindre dépendance des exportations du pétrole du golfe persique, les Américains se tournent très logiquement vers les pays du golfe de Guinée qui représente déjà 12% des importations d'hydrocarbures. En effet, cette zone, par sa position géographique et par son potentiel pétrolier, constitue une alternative extrêmement intéressante pour l'approvisionnement énergétique des Etats-Unis. Cette recommandation a fait, d'ailleurs, l'objet d'un rapport remis au Congrès des Etats-Unis, le 12 juin 2002. Le titre de ce rapport est d'ailleurs sans ambiguïté puisqu'il s'intitule « Le pétrole africain : une priorité pour la sécurité nationale des Etats-Unis et pour le développement de l'Afrique ».

Les nombreuses rencontres entre des responsables américains et africains, depuis septembre 2001, marquent clairement ce changement dans la politique africaine et surtout l'importance prise par les pays pétroliers du continent. Le secrétaire d'Etat américain, Colin Powell, s'est rendu au Gabon et en Angola en septembre 2002 après la conférence de Johannesburg sur le développement durable. Surtout, le président George W. Bush a rencontré, durant les deux

²⁹ National Energy Policy Development Group (NEPDG), National Energy Policy, www.whitehouse.gov/energy/

³⁰ « Table 5.7 : Petroleum Net Imports by Country of Origin, 1960-2001 », www.eia.doe.gov

premières années de son mandat, 25 chefs d'Etats africains dont les six présidents des pays producteurs de pétrole du golfe de Guinée.

En septembre 2002, le président Sassou Nguesso a effectué une visite officielle aux Etats-Unis au cours de laquelle il a lancé un appel aux hommes d'affaires américains pour qu'ils viennent investir au Congo et en Afrique centrale³¹.

III.B.3.c La nouvelle politique américaine : une chance pour la région ?

◆ Un affichage clair

La nouvelle politique africaine des Etats-Unis fait l'objet d'un affichage clair de la part de l'administration Bush, notamment au travers du document National Security Strategy paru en septembre 2002³². Dans ce document officiel, on retrouve la volonté américaine de promouvoir la démocratie, le libre échange et le développement durable. Mais il est fait aussi mention de l'importance stratégique de l'Afrique pour l'approvisionnement énergétique des Etats-Unis. Walter Kansteiner, le sous-secrétaire d'Etat américain aux affaires africaines, a déclaré : « Le golfe de Guinée, avec toute sa production est très important non seulement pour les Américains mais pour tous les pays consommateurs de pétrole »³³.

Ce mélange de démocratie et de commerce est bien résumé par l'appel à « travailler ensemble pour la paix et la prospérité » lancé par le secrétaire d'Etat, Colin Powell, lors de sa visite à Luanda le 5 septembre 2002³⁴. Encore une fois, il est important de noter que derrière les bonnes intentions, le commerce n'est pas loin !

◆ Un moteur pour le développement

Présentes depuis de nombreuses années dans les pays du golfe de Guinée, les compagnies pétrolières ont ces dernières années fortement accru leurs investissements. Ainsi, Exxon Mobil a prévu de tripler sa production africaine. Les compagnies américaines ont un quasi-monopole sur la production de la Guinée équatoriale, nouvel eldorado africain.

Aujourd'hui, les intérêts économiques des grandes compagnies pétrolières américaines sont en phase avec la nouvelle politique africaine de la Maison blanche. Cette synergie entre les

³¹ Intervention du président Sassou N'guesso, le 12 septembre 2002, lors du dîner organisé par le Corporate Council on Africa (CCA), principale organisation du secteur privé américain se consacrant à l'Afrique. Le CCA a été créé en 1992 et représente environ 85% des investissements américains en Afrique.

³² White House, The National Security Strategy of the United States of America, Washington, September 2002.

³³ Cité dans « Un envoyé américain appelle les pays pétroliers africains à la paix et à la stabilité », La Voix du CongoBrazza, 26 juillet 2002, http://lavoix.dev-6.com/article.php3?id_article=1113

³⁴ www.uspolicy.be

intérêts économiques et politiques permet d'envisager un changement positif dans les pays africains. Le projet de l'oléoduc Tchad Cameroun préfigure peut-être un nouveau type de coopération et d'utilisation des ressources pétrolières. En effet, sous la pression de la banque mondiale, c'est à dire indirectement des Etats-Unis, le projet prévoit explicitement des clauses pour une utilisation rationnelle de la manne pétrolière.

◆ Des besoins plus prosaïques

« A travers la Banque mondiale et le FMI, les Etats-Unis ont imposé à l'Afrique leur politique économique et financière, c'est à dire correspondant à leur intérêt national. [...] Dans cet exercice, les Américains sont nos maîtres : ils sont capables de grands discours sincères sur la morale, la démocratie et les droits de l'homme, voire de condamner solennellement des dictateurs qui s'en moquent comme d'une guigne et, en même temps, d'aider leurs entreprises à conclure de fructueux contrats avec eux. »³⁵

Cette remarque émise par Pierre Mesmer reste d'actualité encore aujourd'hui. En effet, il est à craindre que derrière les déclarations de bonne intention, les Etats-Unis ne recherchent qu'un moyen de prendre ou de conserver une mainmise sur des ressources essentielles pour leur économie. Cet intérêt économique n'est d'ailleurs nullement dissimulé. Comme l'a rappelé le vice-président américain, Richard Cheney, « le pétrole africain, de par sa haute qualité et son bas taux de soufre représente un marché grandissant pour les raffineries de la Côte est »³⁶.

Cet enjeu économique, devenu stratégique, doit être préservé par la première puissance mondiale. Ainsi, la stabilité de la région est l'objectif prioritaire des Etats-Unis. Le sous-secrétaire d'Etat américain aux affaires africaines, Walter Kansteiner, lors d'une visite de cinq jours en juillet 2002 qui l'a mené successivement en Angola, au Gabon et au Nigeria, a appelé les pays africains exportateurs de pétrole à la paix et à la stabilité. Il a déclaré : « Notre politique vise principalement à ce que la production et la recherche continuent »³⁷. Le rapport du Sénat américain a formulé quatre recommandations pour protéger la navigation de la zone contre toute perturbation : déclarer le golfe de Guinée « zone d'intérêt vital » pour le pays ; créer pour cette zone un sous-commandement régional ; envisager la création d'une base régionale, peut-être à Sao Tomé-et-Principe ; conclure un accord sur la sécurité régionale en vue de rendre cette partie du monde plus sûre et donc plus attirante pour les investisseurs étrangers.

³⁵ MESMER Pierre, *Les blancs s'en vont*, Paris, Albin Michel, 1998, p 278.

³⁶ SERVANT Jean-Christophe, « Offensive sur l'Or noir », *Le Monde diplomatique*, janvier 2003, p 19.

Cette approche selon le concept très ambigu de « useful Africa » laisse évidemment la part belle à l’Afrique énergétique et, par conséquent aux pays du golfe de Guinée. C’est en cela que les pays de la région ont une réelle opportunité pour accélérer leur développement en optimisant les investissements américains qui vont se déverser sur eux.

* * *

Les pays du golfe de Guinée sont aujourd’hui à un tournant de leur histoire. En effet sous la pression de la société civile occidentale, les problèmes de développement durable sont pris en compte par les plus hautes instances internationales et par les multinationales du pétrole. Les investissements dans les domaines sociaux sont conséquents et l’amélioration de la vie des populations locales susceptibles de s’améliorer. Dans le même temps, la nouvelle donne géopolitique mondiale replace cette région sur le devant de la scène internationale. La lutte ouverte engagée par les multinationales du pétrole pour acquérir des droits d’exploitation, l’importance dans la stratégie américaine de la zone pétrolière africaine et la volonté de la France de continuer à exercer une influence forte en Afrique sont autant d’atouts pour les gouvernements de ces pays pour développer leur économie et essayer de les sortir enfin de la spirale infernale de la paupérisation et de la marginalisation. La volonté de profiter de ce moment favorable semble aussi partagée par les pays du golfe de Guinée eux-mêmes. L’émergence de deux puissances régionales que sont le Nigeria et l’Angola ainsi que la mise en place d’une instance de concertation régionale marquent clairement ce changement d’attitude. Reste à savoir si ce changement n’est pas uniquement un changement de façade ? En effet, les autocrates africains nous ont montrés leur étonnante capacité à rebondir et à utiliser toutes les ressources de leur Etat pour leur seul profit !

³⁷ Ibid.

Conclusion

La situation générale des pays du golfe de Guinée ne diffère malheureusement pas de celle des autres pays d'Afrique subsaharienne.

Le fléau de la guerre civile a frappé lourdement des Etats comme l'Angola ou le Congo. La chape de plomb de régimes autoritaires et autocratiques a, depuis les indépendances, peu ou prou pesé sur tous les pays de la région. Certes, les différences existent entre la confiscation du pouvoir au profit d'un clan, d'une ethnie ou plus généralement de réseaux comme au Gabon et au Cameroun, et les dictatures militaires, comme au Nigeria, ou les régimes durs comme en Guinée équatoriale. Il n'en reste pas moins que partout les libertés publiques sont bafouées.

Economiquement, ces Etats sont déliquescents. En dehors du secteur pétrolier, les économies nationales sont mal en point. La trop grande dépendance des Etats vis à vis des revenus pétroliers les rend à la fois sensibles à la moindre fluctuation des cours mondiaux et incapables d'entreprendre des réformes d'envergure. Cette incapacité à prévoir l'avenir a eu pour conséquence une détérioration des infrastructures existantes. Dans ces conditions, il est illusoire d'attirer des investisseurs et donc de diversifier les économies. Cette situation a également de sérieuses incidences sur les conditions de vie des populations locales tant au niveau de la santé que de l'éducation.

Le constat est à la fois simple et cruel : les populations des pays du golfe de Guinée n'ont absolument pas profité de la manne pétrolière qui s'est peu à peu déversée sur la région depuis le début des années 60 et surtout depuis la fin des années 70. La prédation de la rente par les élites gouvernantes et les multiples réseaux ethniques, claniques ou corporatistes a permis à cette caste dirigeante de se maintenir au pouvoir en s'affranchissant de tout contrôle. Cette attitude égoïste des dirigeants a durablement grevé l'avenir de ces pays au potentiel économique certain.

Cependant ce constat dramatique pour les Etats de la région est à nuancer au vu des évolutions géopolitiques et économiques récentes.

En effet, l'avenir s'annonce éclatant pour l'industrie pétrolière dans cette région aux fortes potentialités. Les récentes découvertes off shore ont placé le golfe de Guinée dans le trio de tête, avec la mer Caspienne et la mer du Nord, des zones pétrolières à fortes croissances. Cette nouvelle place sur le grand échiquier mondial dans le contexte de l'après 11 septembre laisse

espérer à cette partie de l’Afrique une réintégration dans le commerce international et la fin de sa marginalisation. La relance de la politique africaine de la France, la convergence des intérêts des pétroliers américains et des intérêts stratégiques de la Maison Blanche créent les conditions nécessaires pour développer durablement la région. Cette situation est d’autant plus favorable que la naissance d’une réelle société civile mondiale, sous l’impulsion des ONG occidentales, exerce une forte pression sur les multinationales du pétrole et les gouvernements occidentaux. Les institutions internationales ont pris acte de ce profond changement de mentalité en prônant le concept de développement durable qui se décline en codes de bonne conduite pour les grandes sociétés et en un culte de la bonne gouvernance et du respect des droits de l’homme pour les institutions financières internationales.

Aujourd’hui, les pays du golfe de Guinée se trouvent à la croisée des chemins. Les intérêts économiques et géopolitiques vont tendre logiquement à imposer la stabilité politique dans cette région. Dans le même temps, les nouvelles règles prônées par les institutions internationales sont sensées engager une dynamique de réformes économiques et sociales. L’effet conjugué de ces deux dynamiques permet d’espérer un changement profond des Etats producteurs de pétrole en ancrant durablement les pratiques de bonne gouvernance, prélude à une transition démocratique pacifique. Ce scénario est le leitmotiv des principaux dispensateurs d’aide, la France et les Etats-Unis, et des institutions internationales.

Malheureusement, la *realpolitik* met à mal l’image de ces pays producteurs de pétrole brisant progressivement la spirale infernale du sous-développement par une utilisation judicieuse de leurs ressources. Les fastes de la cérémonie de prestation de serment du président Obiang, le 20 janvier 2003, laisse perplexe sur les réelles intentions des gouvernements de la région et des principaux acteurs, que sont la France et les Etats-Unis, de changer les choses¹ !

Dans le contexte particulier de ce début de siècle, les pays du golfe de Guinée ont une authentique opportunité d’enclencher une dynamique de développement durable. Les embûches seront nombreuses sur ce chemin mais le but est accessible si tout un chacun, aussi bien les gouvernements de ces pays que les acteurs internationaux, ne cèdent pas aux sirènes des intérêts à court terme.

¹ FOURNIER Vincent, « Une investiture aux allures de consécration », *L’intelligent*, n°2194, 26 janvier au 1^{er} février 2003, pp 34-35.

ANNEXES

Carte du Golfe de Guinée



Carte de l'Angola

Carte ONU sur
www.un.org

Carte du Congo

Carte ONU sur
www.un.org

Carte du Gabon

Carte ONU sur
www.un.org

Carte de la Guinée équatoriale

Carte ONU sur
www.un.org

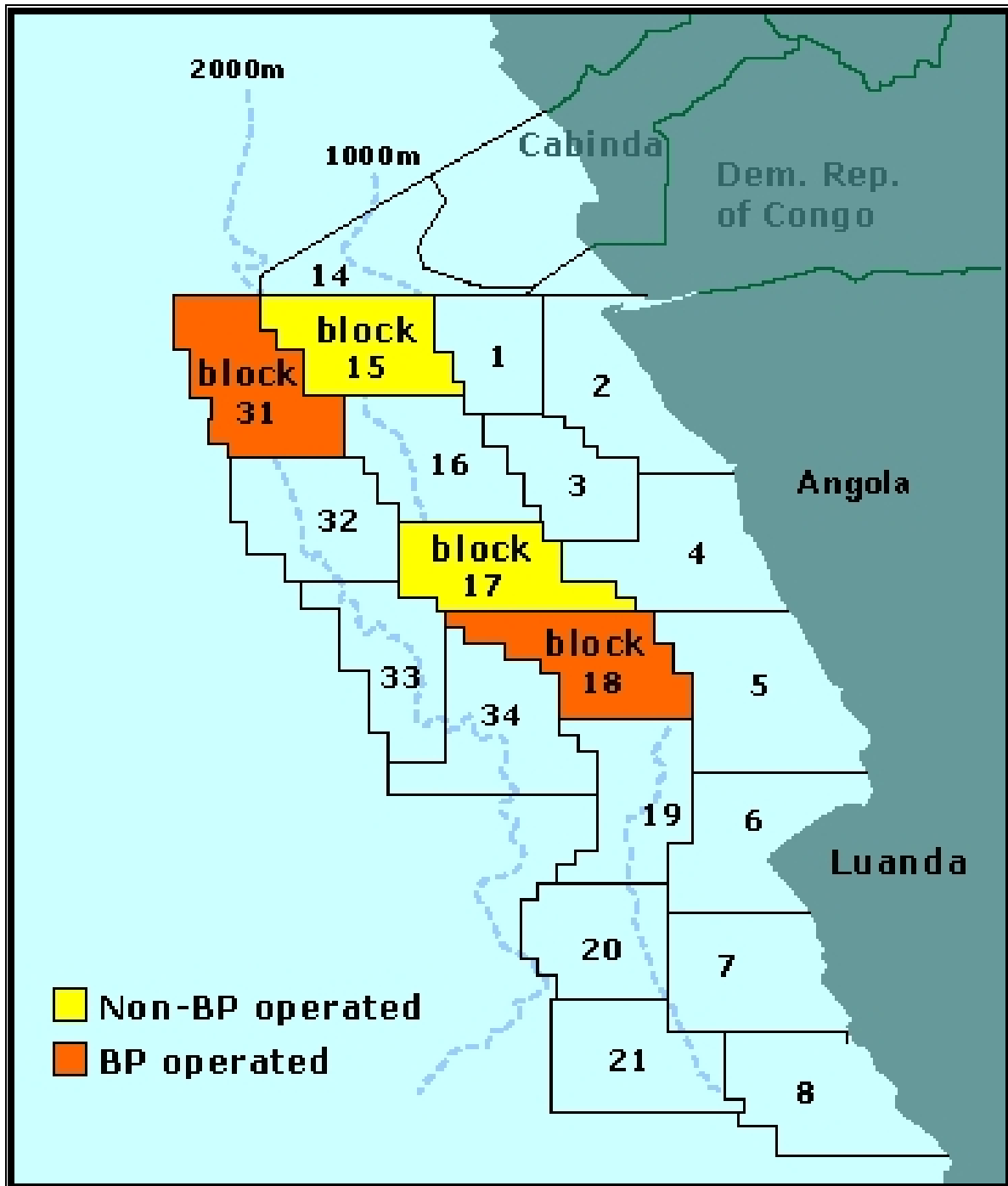
Cartes du Nigeria



Source : Le Monde diplomatique

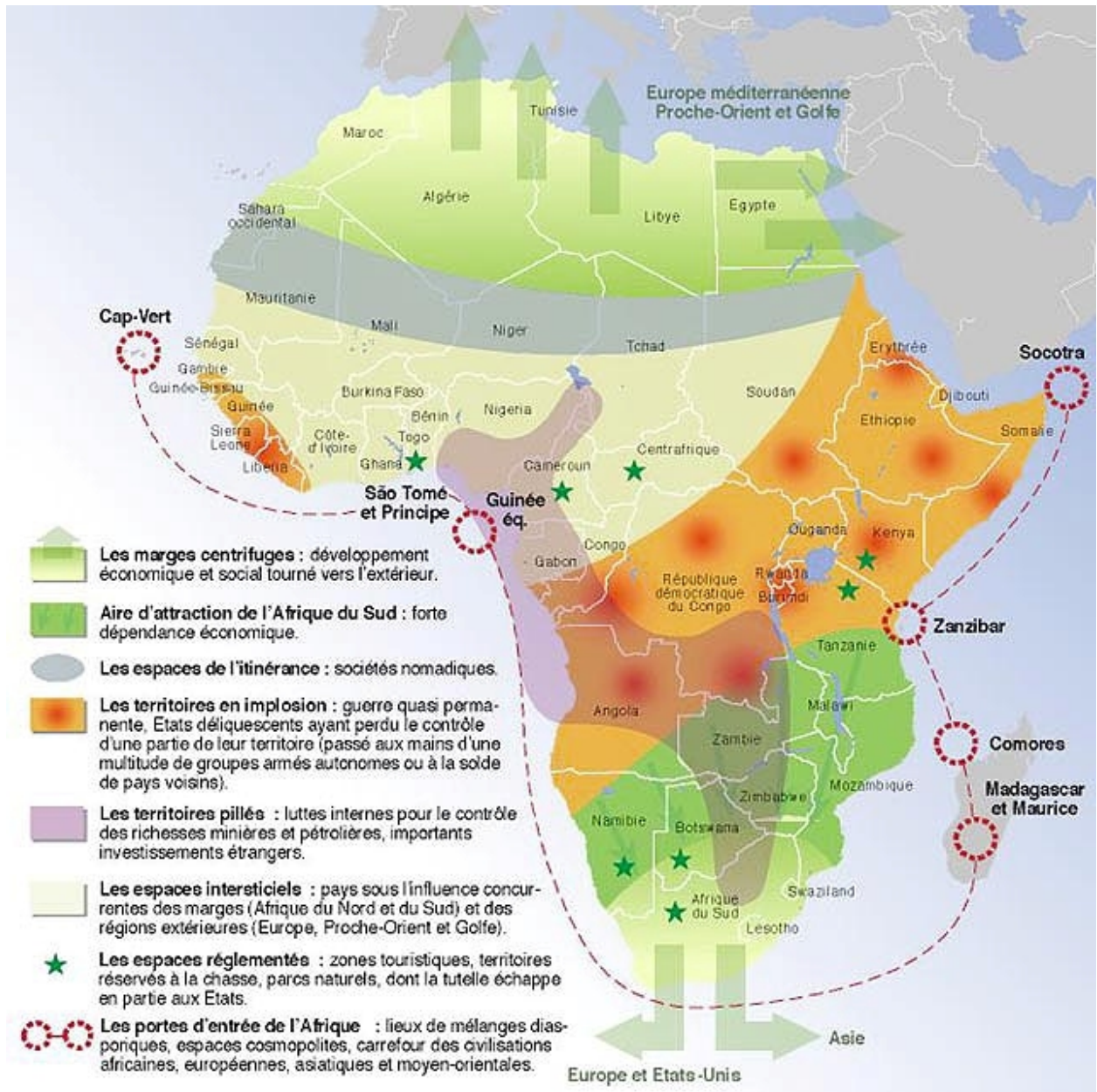
Carte des blocs off shore angolais

- ✓ En production : 0,1,2,3,14,17
- ✓ En développement : 15,18
- ✓ En exploration : 5,9,10,16,19,22,24,25,31,32,33,34
- ✓ Reste à attribuer : 11,12,13,26,27,28,29,30
- ✓ Abandonnés : 4,6,7,8



Source : www.bp.com/location_rep/angola/context/oil/index.asp

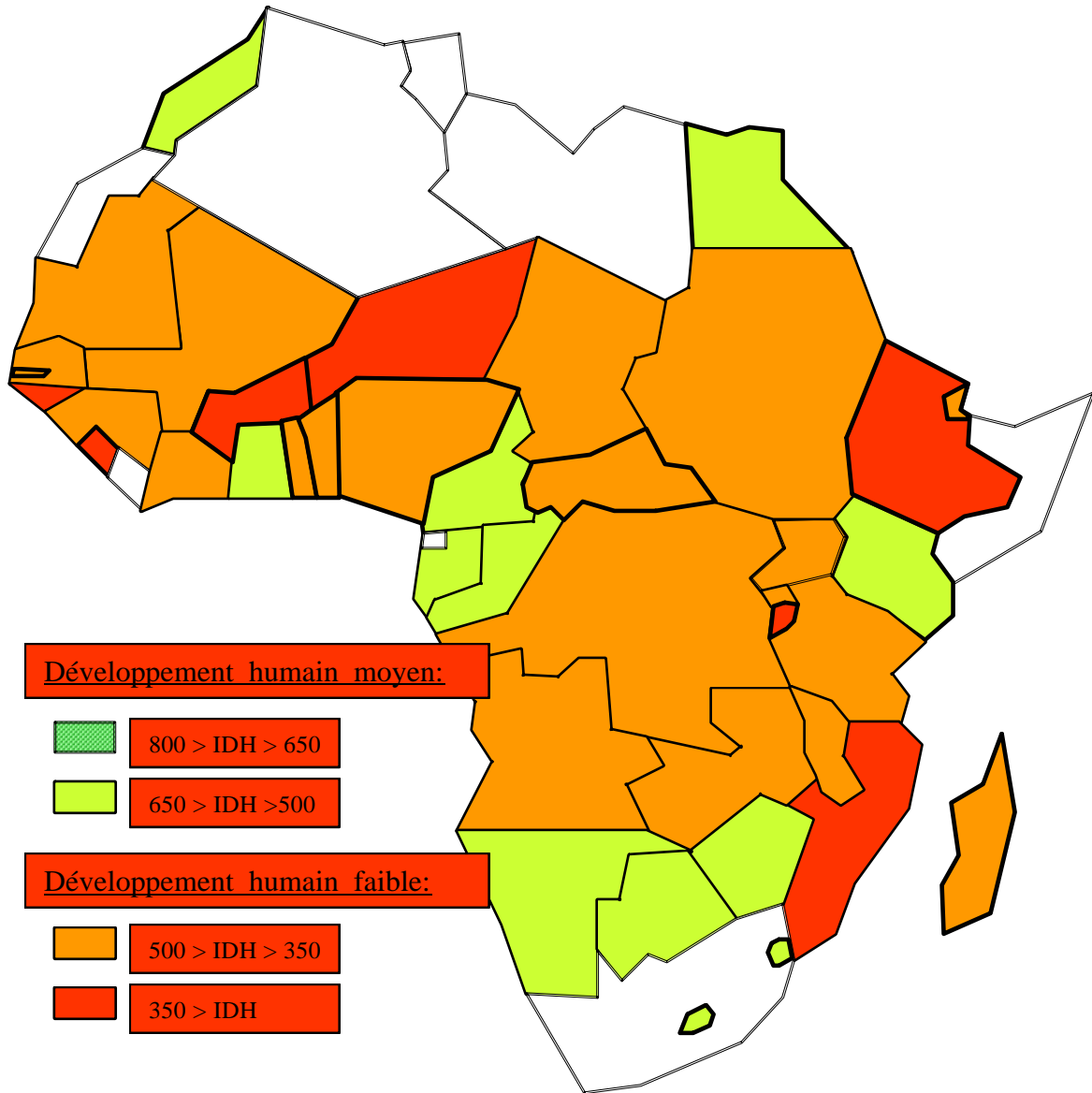
Carte de la nouvelle géopolitique africaine



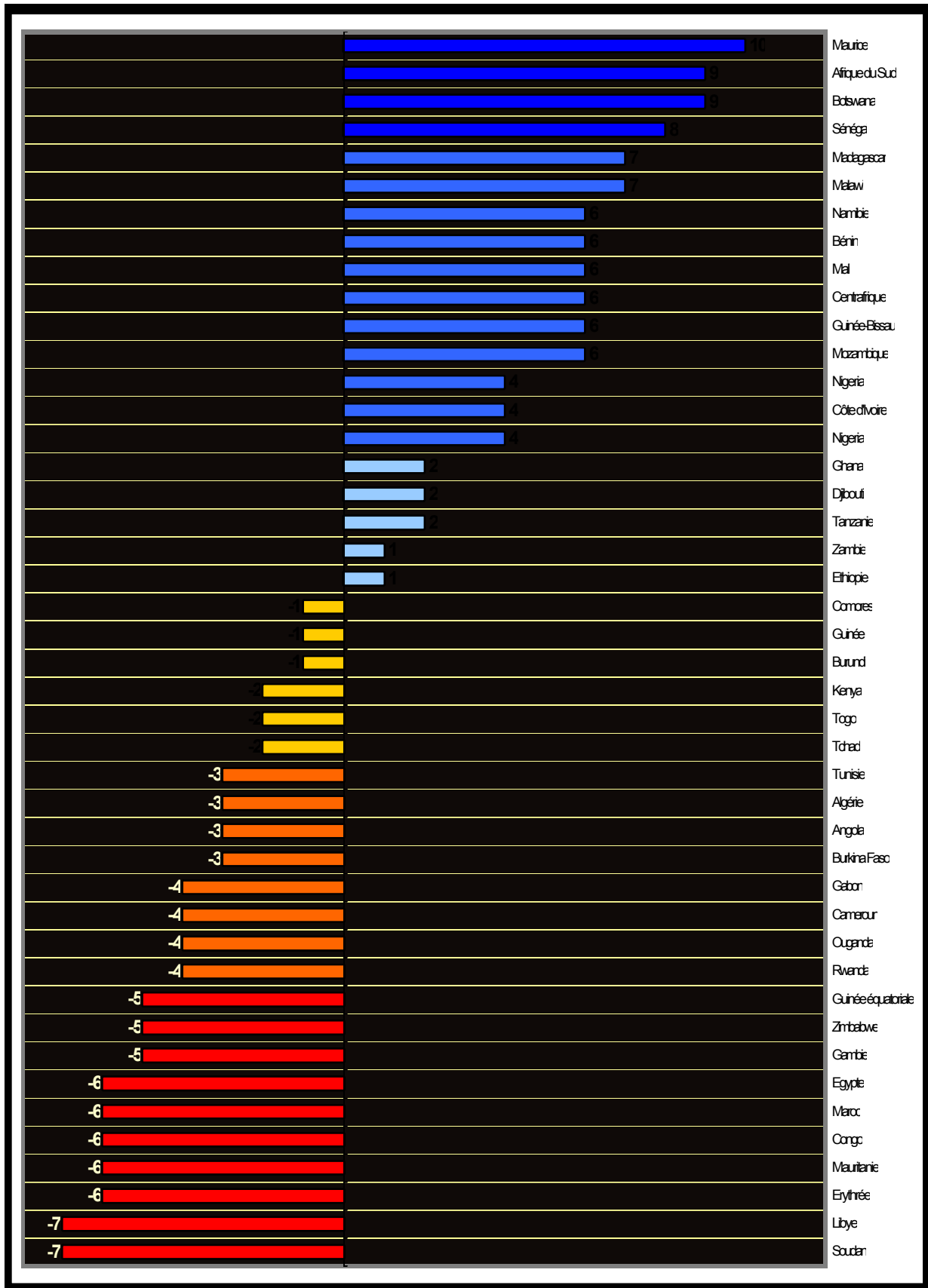
Source : Le Monde diplomatique

Carte de l'indice de développement humain en Afrique

Carte IDH 2000



La démocratie en Afrique



Source : PNUD

Les équivalences des unités pétrolières

1 Tonne de pétrole = 1 TEP (tonne équivalent pétrole)

1 tonne = 7,3 barils

1 baril = 0,14 tonne

1000 barils/jour = 50 000 tonnes/an

1 million de tonnes/an = 20 000 barils/jour

Production pétrolière des pays du golfe de Guinée de 1955 à 2001

Bibliographie thématique

Ouvrages généraux

BAYART Jean-François, L'Etat en Afrique, Paris, Arthème Fayard, 1989.

BERG Robert J., SEYMOUR WHITAKER Jennifer, Stratégies pour un nouveau développement en Afrique, Paris, Economica, 1990.

CHABAL Jean-François, DALOZ Jean-Pascal, L'Afrique est partie : du désordre comme instrument politique, Paris, Economica (Analyse politique), 1999.

GABA Laurent, L'état de droit, la démocratie et le développement économique en Afrique subsaharienne, Paris, L'Harmattan (Logiques Juridiques), 2000.

GUISNEL Jean, « Ambitions blanches et Afrique noire », in Les pires amis du monde : les relations franco-américaines à la fin du XX^e siècle, Paris, Stock, 1999, pp 121-130.

MESMER Pierre, Les Blancs s'en vont, Paris, Albin Michel, 1998.

OUEDRAOGO Ousmane, Plaidoyer macroéconomique pour l'Afrique, Paris, Karthala, 1990.

ROUSSIN Michel, Afrique Majeure, Paris, France-Empire, 1997.

RUFIN Jean-Christophe, L'Empire et les nouveaux barbares, Paris, Jean-Claude Lattès, 2001.

SECK Cheikh Yérém, Afrique : le spectre de l'échec, Paris, L'Harmattan, 2000.

Ouvrages spécialisés

BOY de la TOUR Xavier, Giraud André, Géopolitique du pétrole et du gaz, Paris, Editions Technip, 1987.

CARRIE Jean et DALEMONT Jean, Histoire du pétrole, Paris, Presses universitaires de France (collection « Que sais-je ? »), 1993, p99.

DUROUSSET Maurice, Le marché du pétrole, Paris, Ellipses, 1999.

JACQUET Pierre et NICOLAS Françoise, Pétrole : crise, marchés, politiques, Paris, Institut français des relations internationales (IFRI), 1991.

NOUSCHI André, Pétrole et relations internationales depuis 1945, Paris, Armand Colin (collection U), 1999.

Documents officiels, rapports divers.

AITEC, Les multinationales du pétrole en Afrique, Séminaire organisé par l'AITEC, le G R E S E A e t I R E N E d u 1 7 e t 1 8 m a i 1 9 9 9 , www.globenet.org/aitec/chantiers/mondialisation/multinationales

Assemblée Nationale, Rapport d'information sur le rôle des compagnies pétrolières dans la politique internationale et son impact social et environnemental, présenté par Marie-Hélène AUBERT, Paris, Assemblée nationale, Commission des affaires étrangères, 13 octobre 1999.

Banque Africaine de Développement, Rapport sur le développement en Afrique 2000, Intégration régionale en Afrique, publié par la Banque Africaine de Développement, Paris, Economica, 2000.

Centre de développement sous-régional pour l'Afrique centrale (CDSR-AC / CA-SRDC), Vue d'ensemble de l'industrie pétrolière en Afrique centrale, publié par les Nations Unies, Yaoundé, 2001, www.un.cm/cdsrac/RessourcesMinieres/RessourcesMin.htm

Conseil français des investisseurs en Afrique, 13^o rapport : les entreprises françaises et l'Afrique, Paris, 2002.

Organisation de coopération et de développement économiques – Banque africaine de développement, Perspectives économiques en Afrique, 2002 : www.ocde.org

Programme des Nations unies pour le développement (PNUD), Rapport mondial sur le développement humain 2002, www.undp.org/french/

HUMAN RIGHTS WATCH, «Le prix du pétrole : Responsabilités des sociétés pétrolières multinationales et violations des droits de l'homme dans les communautés des régions pétrolières », Nigeria, Rapports, Janvier 1999,
www.hrw.org/french/reports/nigeriapetrole/petrole.htm

Rapport du forum sur l'industrie du pétrole en Afrique centrale, Malabo, 2-4 octobre 2001.

Sénat, Rapport d'information n°376 : L'Afrique centrale : un nouveau départ ? Les exemples du Cameroun et du Congo, VILLEPIN (de) Xavier, PENNE Guy et BRISEPIERRE Paulette, Paris, Sénat, Commission des affaires étrangères, de la Défense et des forces armées, 1997 – 1998.

White House, The National Security Strategy of the United States of America, Washington, September 2002.

Atlas, Encyclopédie

LUGAN Bernard, Atlas historique de l'Afrique, Paris, Editions du Rocher, 2001.

FREMY Dominique et Michèle, QUID 2002, Paris, Robert Laffont, 2001.

Encyclopaedia Universalis, Version électronique, France, 2000.

Articles généraux

ALOO Fatma M., « Le mouvement des ONG en Afrique », Le Courrier ACP-UE, juin juillet 2000, pp 58-59.

BA Moussa, « Acquis et limites des ONG en Afrique de l'Ouest », Le Courrier ACP-UE, n°152, juillet août 1995, pp 69-70.

F.G, « L'administration Bush et l'Afrique : tournée du secrétaire d'Etat Powell au sud du Sahara (22-27 mai 2001) », Afrique contemporaine, n°198, 2ème trimestre 2001, Paris, pp 108-112.

HARSH Ernest, « Contre les abus de biens publics : La conférence internationale contre la corruption met en lumière un mal mondial », Afrique Relance en ligne, www.un.org/french/ecosocdev/geninfo/afrec/vol13no4/corruptfr.htm

HUGON Philippe, « Nouveaux défis économiques et financiers en Afrique subsaharienne », La revue internationale et stratégique, n°46, été 2002.

KAPSTEIN Ethan B., « La croisade pour l'éthique d'entreprise », Politique étrangère, n° 3/2001, pp 587-603.

LUGAN Bernard, « L'Afrique au tournant du millénaire », L'Afrique réelle, n°26, Hiver 1999-2000, pp 31-41.

MBEMBE Achille, « Les frontières mouvantes du continent africain », Le Monde diplomatique, novembre 1999, pp 22-23.

OBADINA Tunde, « Le Nigeria à la croisée des chemins », in « Pleins feux sur le Nigeria », Afrique Relance en ligne, www.un.org/french/ecosocdev/geninfo/afrec/vol13no1/nigeria1.htm

PIGASSE Jean-Paul, « Congo-Brazzaville : les leçons de la transition », Géopolitique africaine, n°7-8, Octobre 2002.

POMPONNE Muriel, « La Guinée équatoriale sous la botte d'un clan », Le Monde diplomatique, juillet 1994, pp 4-5.

SONNET Roch, « La nouvelle carte africaine de la Maison blanche », in « Journal : découverte », Afrik.com, 01/10/2000 www.afrik.com/journal/decouverte/dec-109-10.htm.

STOLZ Joëlle, « Les multiples fractures du Nigeria », Le Monde diplomatique, février 1999, pp 20-21.

TCHISSAMBOU André, « Les Cabindais, minorité sacrifiée », Jeune Afrique économie, 4 au 17 mai 1998.

Articles spécialisés

BAUCHARD Denis, CHARDONNET Jean, « Pétrole : Les politiques pétrolières », Encyclopaedia Universalis, France, 2000.

CHAMPLON Daniel, « La production en mer des hydrocarbures », in « Pétrole : l'exploitation des gisements », Encyclopaedia Universalis, France, 2000.

CATTA Emmanuel, « 1996, année d'un nouvel essor pour l'exploration et la production », Marchés tropicaux, 7 mars 1997, pp 485-487.

CONCHIGLIA Augusta, « Dossier pétrole », le Courrier ACP-UE, janvier février 2002, pp 36-61.

ELA ELA Emmanuel, « Le projet d'oléoduc Tchad-Cameroun : un réel espoir de lutte contre la pauvreté », Défense Nationale, janvier 2002, pp 165-168.

GANESAN Arvind, « Secteur énergétique : gouvernance et droits de l'homme », « Dossier pétrole », Le courrier ACP-UE, janvier février 2002, pp 47-49.

GOUJON Emmanuel, « Cabinda, l'enclave de l'or noir », L'autre Afrique, 24 décembre 1997 au 6 janvier 1998.

INCONNU, « l'ouverture de l'amont des pays producteurs de pétrole », Les sujets d'actualité, www.industrie.gouv.fr

LUGAN Bernard, TREBAC Louis et de FERIGNY Pierre, « Gabon : la fin de l'émirat noir » ?, L'Afrique réelle, n°29, Automne 2000, pp 13-30.

LUGAN Bernard, « Nigeria : une situation explosive », L'Afrique réelle, n° 31-32, Printemps-été 2001, pp 8-13.

OUGOULAT Albert-Didier, « Géostratégie et polémologie dans l'espace atlantique centre-oriental : le cas du golfe de Guinée », Stratégique, n°80, 2002, pp 73-88.

OUGOULAT Albert-Didier, « La commission du golfe de Guinée, instrument du renouveau maritime sous-régional ? », Stratégique, n°80, 2002, pp 111-123.

RANKL Ugo, « Guinée équatoriale : et le pétrole fut... », Politique internationale, n°97, automne 2002.

SAVOYE Jean, « Le pétrole et la guerre d'Angola », la Revue Internationale et Stratégique, n°29, printemps 1998, pp 176-189.

SERVANT Jean-Christophe, « Offensive sur l'Or noir » , Le Monde diplomatique, janvier 2003, p 19.

SIGAM Claudine, « La place de l'Afrique subsaharienne dans l'économie pétrolière mondiale et le poids du pétrole dans les économies de la région », Marchés tropicaux, 7 mars 1997, pp 488-493.

THIBAUD Olivier, « Le pétrole garant de la stabilité économique », Marchés Tropicaux, 16 février 1996, pp 300-302.

Sites internet

En français

Afrik : www.afrik.com

Afrique Express : www.afrique-express.com

Afrique Relance, Nations Unies : www.un.org/french/

Ambassade de France au Cameroun : www.ambafrance-cm.org

Banque africaine de développement : www.afdp.org

BDP – Gabon Nouveau (New Jersey, Etats-Unis) : www.bdpgabon.org

ChevronTexaco : www.chevrontexaco.com

Conférence des nations unies sur le commerce et le développement (CNUCED) :
www.unctad.org

Dossier pétrole : www.unctad.org/infocomm/français/pétrole/prix.htm

Démocraf : l'observatoire de la démocratie en Afrique : www.democraf.com

Département d'Etat américain, programmes d'information internationale :
<http://usinfo.state.gov>

Human Rights Watch : www.hrw.org/french/

Institut français du pétrole : www.ifp.fr

Investir en zone franc : www.izf.net

Le Courrier ACP-UE : http://europa.eu.int/comm/development/publicat/courier/index_fr.htm

La Maison de l'Afrique : www.lamaisondelafrique.com

Le Monde diplomatique : www.monde-diplomatique.fr

La Voix du CongoBrazza : <http://lavoix.dev-6.com>

Ministère des affaires étrangères français : www.france.diplomatie.fr

Ministère de l'industrie français : www.industrie.gouv.fr

Programme des Nations unies pour le développement : www.undp.org

Radio France International (France) : www.rfi.fr

Sénat : www.senat.fr

TotalFinaElf (France) : www.totalfinaelf.com

Transparency International (Berlin, Allemagne) : www.transparency.org

En anglais

African Studies Center (Leiden, Pays-Bas) : www.asc.leidenuniv.nl

Ambassade des Etats-Unis à Bruxelles : www.uspolicy.be

BP-Amoco, BP Statistical Review of World Energy 2000, www.bp.com

Organisation des pays exportateurs de pétrole, Annual statistical Review 2001, www.opec.org

Magazine TIME Europe (Grande Bretagne) : www.time.com/time/europe/magazine/

Shell : www.shell.com

US Departement of State (Etats-Unis) : www.state.gov

US Departement of Energy (Etats-Unis) : www.eia.doe.gov

Tables des illustrations

Graphique

Graphique 1 :	Evolution de la production mondiale depuis 1970	6
Graphique 2 :	Production du Nigeria (1955-2001)	8
Graphique 3 :	Production du Gabon (1965-2001)	10
Graphique 4 :	Production de l'Angola (1965-2001)	12
Graphique 5 :	Production du Congo (1965-2001)	13
Graphique 6 :	Production des autres pays du golfe de Guinée (1965-2001)	14
Graphique 7 :	Production mondiale de pétrole brut en 2000	15
Graphique 8 :	Répartition de la production pétrolière des pays du golfe de Guinée en 2001	16
Graphique 9 :	Répartition des réserves mondiales prouvées	21
Graphique 10 :	Rapport réserves / production	21
Graphique 11 :	Prix du baril de pétrole Bonny Light – 37 API (1970-2001)	49

Tableau

Tableau 1 :	Destination des exportations de pétrole brut du golfe de Guinée	17
Tableau 2 :	La dette en chiffres (2000)	30
Tableau 3 :	Classement selon le PIB/h	31
Tableau 4 :	Indicateur de développement humain (IDH)	33
Tableau 5 :	Importance du pétrole dans les recettes des Etats	48
Tableau 6 :	Importance du pétrole dans les économies nationales	51

Photo

Photo 1 :	Barge de N'Kossa	23
-----------	------------------	----

Index

A

Abacha.....	39, 62, 67
Abessole	60
African Growth and Opportunity Act	Voir AGOA
Afrique.....	1, 3, 4, 6, 7, 10, 11, 13, 14, 15, 16, 17, 19, 20, 22, 24, 25, 26, 27, 30, 31, 32, 33, 34, 36, 40, 41, 42, 46, 48, 50, 52, 53, 54, 55, 56, 57, 60, 61, 62, 63, 64, 65, 66, 67, 70, 71, 72, 73, 74, 76, 77, 79, 80, 81, 82, 83, 84, 85, 86, 87, 88, 89, 90, 91, 102, 103, 105, 108, 109, 110, 111, 112, 113, 114, 126
AGOA	3, 85
Ahidjo.....	56
American Petroleum Intermediate	Voir API
Amin Dada.....	57
Amnesty international.....	39
Amoco	6, 115
Angola.....	3, 9, 10, 11, 12, 16, 19, 24, 26, 27, 28, 30, 31, 33, 35, 36, 37, 39, 43, 44, 45, 47, 48, 51, 53, 54, 55, 56, 58, 63, 68, 75, 77, 80, 81, 84, 86, 88, 89, 90, 94, 113, 116, 126
Annan.....	64
API.....	16
Arabie Saoudite.....	86
Arco.....	6

B

BAD	29
Bakassi	45
Balladur	83
Banque africaine de développement	Voir BAD
Banque mondiale.....	30, 75, 77, 88
Bantou	53
Bata	14
Biafra.....	7, 43, 54
Bioko.....	42, 45
Biya.....	37, 38, 42, 56
Bokassa.....	57
Bongo.....	10, 38, 55, 56, 62
Bonny light.....	16

Bouteflika	76
BP	6, 10, 12, 13, 14, 15, 16, 17, 21, 115
Bretton Woods	59, 74
British Petroleum	Voir BP
Bruntland	70
Bush	85, 86, 87, 111

C

Cabinda.....	3, 11, 12, 34, 35, 36, 43, 44, 50, 54, 81, 112
Cameroun.....	6, 13, 14, 15, 17, 19, 20, 24, 25, 26, 28, 29, 30, 31, 32, 33, 36, 37, 38, 40, 42, 45, 47, 48, 50, 51, 52, 54, 56, 59, 60, 62, 64, 65, 75, 77, 80, 83, 84, 85, 88, 90, 95, 110, 112, 114, 126
Caspienne	90
CGG.....	3, 79, 80
champs marginaux.....	14, 24
Charia	61
Cheney.....	86, 88
Chevron	6, 12, 23, 25, 42, 78
Chirac	83
choc pétrolier	8, 10
CIAN.....	64
CIJ	45
Clinton.....	85
Club de Paris.....	29
Commission du golfe de Guinée.....	Voir CGG
conférence des Nations Unies sur le droit de la mer	Voir UNCLOS
Conférence nationale	37
Congo.....	3, 6, 9, 10, 11, 13, 17, 19, 20, 23, 25, 27, 28, 29, 30, 31, 32, 33, 36, 37, 38, 39, 40, 43, 44, 45, 48, 51, 53, 54, 57, 58, 63, 64, 65, 66, 71, 73, 80, 81, 84, 85, 87, 90, 96, 110, 111, 116, 126
Conseil français des investisseurs en Afrique..	Voir CIAN
contrat de partage de production.....	Voir CPP
CORAF.....	17
corruption	32, 60, 63, 64, 68, 111
Cost Oil	19
COTCO	25
cour de internationale justice.....	Voir CIJ

CPP 3, 18, 19, 26, 75

D

décolonisation 53, 55
démocratie 36, 37, 38,
55, 73, 74, 76, 82, 87, 88, 103, 105, 108, 114, 126
démocratisation 36, 38
dette 29, 30
développement durable 2, 36, 46,
47, 52, 59, 70, 71, 74, 75, 77, 78, 86, 87, 89, 91
dictatures 4, 90
Doba 18, 40, 41, 72, 75
Dos Santos 56, 59, 66
dutch disease 47
Dutch Disease 52, 68

E

élections 37, 38
Elf 12, 13, 18, 19, 24, 25, 65, 66, 84
Etats-Unis 8, 9, 16, 21, 44, 81, 84, 86, 87,
88, 91, 114, 115
ethnie 90
Ethnie 53, 54, 58
Assimilado 44
Bakongo 43, 44, 53, 71
Bubi 42
Efik 53
Fang 53, 54, 58
Fulani 42
Haoussa 42, 53, 60, 61
Ibibio 53
Ibo7, 53, 60
Ijaw 42, 43, 53
Kimbundu 58
Kongo 43, 53, 58
Mbochi 53, 58
Mbundu 53
Mestico 44
Noupé 53
Ovimbundu 44, 53, 58
Peul 37, 53, 60
Pygmées 41
Téké 53
Tiv 53

Yoruba 42, 53, 60, 61, 62
Europe 16, 17, 21, 55, 115
Exxon 6, 25, 65, 87

F

FLEC 3, 43, 54, 81
FMI 3, 30, 59, 75, 77, 88
FNLA 43, 44
fonds monétaire international Voir FMI
Forcados 16
France 8, 9, 16, 22, 35, 36, 60,
81, 82, 83, 84, 89, 91, 108, 109, 110, 112, 114, 115

G

Gabon 6, 8, 9, 10, 15, 17, 18,
19, 20, 24, 25, 28, 29, 30, 31, 33, 34, 36, 37, 38, 45,
48, 51, 53, 55, 56, 60, 62, 65, 80, 82, 83, 84, 85, 86,
88, 90, 97, 112, 114, 116, 126
gisement
Anton 18
Astrid-Marin 18, 24
Doba 25, 26
Girassol 23
Kuito 23
N'Kossa 13, 23
Perpetua 23
Rabi-Kounga 11, 17
Zafiro 14
Global Compact 74
gouvernance 59, 61, 75, 76, 77, 82, 91, 112
Guinée équatoriale 13, 14, 15, 16, 19, 20, 22, 24,
25, 26, 27, 28, 30, 31, 33, 36, 37, 38, 39, 40, 42, 45,
48, 51, 54, 56, 57, 58, 61, 63, 71, 73, 78, 80, 81, 87,
90, 98, 111, 113, 126

I

IDH 34
indépendances 19, 53, 55

J

Jospin 83

K

Kansteiner.....	87, 88
Koffi Annan.....	Voir Annan
Kribi.....	26, 40, 41, 72, 75

L

La Baule.....	36
Libreville.....	60, 80
Lissouba.....	38, 54, 58, 63, 66, 71
Luanda.....	44, 68, 87

M

Macias.....	57, 58
majors.....	6
Malabo.....	13, 15, 22, 110
Mbeki.....	76
mer du Nord.....	7, 8, 9, 16, 22, 77, 90
Mitterrand.....	36, 37
Mobil.....	6, 19, 25, 65, 87
Montego Bay.....	45
MPLA.....	3, 11, 43, 44, 55, 56, 58, 63, 68, 81
multinationales.....	35, 36, 41, 42, 44, 46, 62, 65, 66, 67, 68, 69, 72, 77, 79, 89, 91, 109, 110
multipartisme.....	37

N

National Energy Policy Development Group.....	Voir NEPDG
National Nigerian Oil Compagny.....	Voir NNPC
NEPAD.....	3, 27, 76
NEPDG.....	86
népotisme.....	60, 68
Neto.....	44, 55, 56
Nguesso.....	38, 57, 58, 63, 66, 87
Nigeria.....	4, 6, 7, 8, 11, 16, 17, 18, 19, 20, 25, 28, 29, 30, 31, 32, 33, 34, 35, 36, 37, 39, 40, 41, 43, 45, 47, 48, 50, 51, 53, 54, 56, 57, 59, 60, 61, 62, 64, 65, 68, 72, 73, 76, 78, 80, 81, 84, 85, 88, 89, 90, 99, 110, 111, 113, 116, 126
NNPC.....	8

O

Obasanjo.....	39, 64
Obiang.....	38, 56, 58, 63, 91
off shore.....	4, 7, 8, 12, 13, 19, 20, 21, 22, 23, 24, 26, 45, 46, 65, 68, 79, 84, 90, 100, 126
OMS.....	33
on shore.....	11
ONG.....	3, 35, 60, 64, 72, 73, 75, 77, 91, 110
Global Witness.....	73
Greenpeace.....	77
Human Rights Watch.....	34, 35, 39, 73, 114
Reporters sans frontière.....	40, 73
Transparency International.....	64, 73, 115
ONU.....	3, 64, 74, 77
OPEP.....	7, 9, 10
Organisation de l'Unité africaine.....	Voir OUA
organisation des pays exportateurs de pétrole.....	Voir OPEP
Organisation mondiale de la santé.....	Voir OMS
organisations non gouvernementales.....	Voir ONG
OUA.....	3, 53, 76, 79

P

Parti congolais du travail.....	37
Parti démocratique de Guinée équatoriale.....	37
PAS.....	30, 59
Petrangol.....	11
PIB.....	3, 26, 28, 30, 31, 34, 47, 50, 51, 65, 116
plans d'ajustement structurel.....	Voir PAS
PNUD.....	3, 31, 32, 33, 36, 77, 105, 110
Powell.....	85, 86, 87, 111
PPTE.....	29
production sharing agreements.....	Voir CPP
Produit intérieur brut.....	Voir PIB
produits raffinés.....	17
Profit-Oil.....	19
Programme des Nations Unies pour les développement.....	Voir PNUD
PSA.....	Voir CPP

R

raffinerie.....	17
Rassemblement démocratique du peuple camerounais.....	37
RDC.....	45

realpolitik	91
RECAMP.....	83
Renforcement des capacités africaines de maintien de la paix.....	Voir RECAMP

S

Sao Tomé-et-Principe	80, 85, 88
Savimbi.....	11, 58
Shell	6, 11, 25, 65, 77, 78, 115
société civile	71, 72, 73, 74, 78, 79, 89, 91
SOGARA.....	17
Sonangol.....	12
SONARA.....	17
Southern Cameroon National Council	42
Soyo	12

T

Tchad.....	25, 26, 75, 77, 83, 88, 112
Texaco	6, 11, 42, 78
Total Fina Elf.....	6, 11, 23
TOTCO.....	25
tribalisme	57, 68

U

UA.....	3, 79
UE.....	25, 29, 40, 41, 112
UNCLOS	45
Union européenne	Voir UE
UNITA	3, 11, 12, 43, 44, 58, 63, 68, 81
URSS.....	44
USAID.....	77
useful Africa	89

V

Villepin (de).....	83
--------------------	----

W

Wade	76
------------	----

Z

ZEE	45
zone économique exclusive.....	Voir ZEE

Table des matières

SOMMAIRE	2
GLOSSAIRE	3
INTRODUCTION	4
I LE MIRAGE DE L'OR NOIR	6
I.A Le golfe de Guinée : un nouvel Eldorado de l'or noir	6
I.A.1 Historique d'une ressource inégalement exploitée.....	6
I.A.1.a Le Nigeria : le poids lourd de l'Afrique.....	7
I.A.1.b Les autres acteurs historiques : le Gabon, l'Angola et la république du Congo (Brazzaville)....	9
♦ Le Gabon.....	10
♦ L'Angola.....	11
♦ Le Congo Brazzaville.....	13
I.A.1.c Les autres acteurs : le Cameroun et la Guinée équatoriale.....	13
♦ Le Cameroun.....	14
♦ Guinée équatoriale.....	14
I.A.2 Un acteur mondial modeste.....	15
I.A.2.a La production aujourd'hui.....	15
♦ La situation de la production.....	15
♦ L'exportation du brut et des produits pétroliers.....	16
I.A.2.b L'industrie pétrolière dans le golfe de Guinée.....	18
♦ La législation pétrolière.....	18
♦ La réglementation pétrolière.....	19
♦ Les contraintes régionales.....	20
I.A.3 Un pôle de développement à l'échelle mondiale.....	20
I.A.3.a Un avenir prometteur.....	20
♦ Des réserves importantes.....	20
♦ Des technologies off shore prometteuses.....	22
I.A.3.b De nouveaux horizons.....	24
♦ Une augmentation de la production des pays producteurs.....	24
♦ La recherche de nouveaux gisements.....	25

♦	Une diversification des activités	25
I.B	Une faillite économique, sociale et environnementale.....	26
I.B.1	Des économies sinistrées.....	27
I.B.1.a	Des économies en friche	27
♦	Des capacités insuffisantes	27
♦	Des infrastructures trop limitées	28
I.B.1.b	Une situation financière désastreuse.....	29
♦	Une dette incontrôlée	29
♦	Une situation difficile chronique.....	30
I.B.1.c	Un appauvrissement continu	31
I.B.2	Une manne inégalement partagée	32
I.B.2.a	Des administrations et des services publics malades	32
I.B.2.b	Des investissements sociaux réduits	32
I.B.2.c	Des inégalités flagrantes	33
I.B.2.d	Des disparités géographiques importantes	34
I.B.3	Un environnement menacé	35
I.C	Une situation politique trouble.....	36
I.C.1	La stabilité aux dépens de la démocratie	36
I.C.1.a	Une démocratie de façade	36
I.C.1.b	Des règles démocratiques bafouées	38
I.C.1.c	Les Droits de l'homme oubliés.....	39
♦	La liberté physique.....	39
♦	La liberté d'opinion et de conscience.....	40
♦	Le droit à la propriété individuelle.....	40
I.C.2	Une instabilité aux fortes odeurs de pétrole.....	41
I.C.2.a	La désintégration des Etats.....	41
♦	Les tensions internes	41
♦	Les tentations sécessionnistes	42
♦	La lutte pour le pouvoir.....	43
I.C.2.b	Des appétits nationaux décuplés.....	44
II	LE CATALYSEUR PETROLIER.....	47
II.A	Le phénomène de « Dutch disease »	47
II.A.1	Des finances très fragiles.....	47
II.A.1.a	Des budgets vulnérables	47
II.A.1.b	Un marché imprévisible.....	48
II.A.1.c	Une industrie coûteuse.....	49

II.A.2	Une hyperpolarisation des économies	50
II.A.2.a	Une industrie « prédatrice »	50
II.A.2.b	Une part grandissante des économies	50
II.A.2.c	Abandon total ou partiel d'autres secteurs	51
II.B	Les maux africains	52
II.B.1	L'illusion de l'unité nationale	52
II.B.1.a	Des Etats artificiels	52
II.B.1.b	Les mosaïques d'ethnie	53
II.B.1.c	Le repli identitaire	54
II.B.2	Les blocages politiques	54
II.B.2.a	Le refus du jeu démocratique	55
II.B.2.b	La personnalisation du pouvoir	55
♦	Une violence endémique	55
♦	Une centralisation des pouvoirs	56
♦	Une dérive autoritaire	57
II.B.2.c	Les dérives du système : « L'ethnicisme » ou tribalisme	57
II.C	L'effet pernicieux de la rente	59
II.C.1	Une rente au service du pouvoir	59
II.C.1.a	Une légitimation de l'ordre social rendant difficile toute réforme	59
II.C.1.b	La pérennisation du système de réseau grâce à la rente	60
II.C.1.c	Une centralisation renforcée dans un climat de délitement de l'Etat	61
II.C.2	Un système corrompu	62
II.C.2.a	Une prédation de la rente	62
♦	Des « kleptocraties »	62
♦	Une source de financement illicite	63
II.C.2.b	Une gangrène économique et sociale : corruption et trafic	63
♦	Une corruption généralisée	63
♦	Une contrebande prédatrice	64
II.C.2.c	Des multinationales complices	65
♦	Un rapport de force déséquilibré	65
♦	Un système opaque	66
♦	Une situation embrouillée	67
II.C.3	Le retour à une politique de comptoirs	67
III	UN NOUVEAU SOUFFLE	70
III.A	Le concept de développement durable	70
III.A.1	La pression de la société civile	71

III.A.1.a	L'apparition de la société civile africaine.....	71
♦	Une prise de conscience politique.....	71
♦	Une demande de changements.....	72
III.A.1.b	La pression internationale des ONG	72
III.A.2	Les nouveaux principes des institutions internationales	73
III.A.2.a	L'ONU	74
III.A.2.b	Les institutions financières	74
III.A.2.c	Une prise de conscience des institutions africaines.....	76
III.A.3	L'implication des compagnies pétrolières : l'éthique de l'entreprise	76
III.A.3.a	Une image à gérer	76
III.A.3.b	Une réelle amélioration de la situation locale	77
III.A.3.c	Une évolution limitée	78
♦	Le maintien des pouvoirs en place	78
♦	Des contrôles difficiles.....	78
III.B	La nouvelle donne géopolitique	79
III.B.1	L'apparition d'acteurs régionaux de premier rang	79
III.B.1.a	Le processus d'intégration régionale	79
♦	L'Union africaine.....	79
♦	La Commission du Golfe de Guinée (CGG).....	79
III.B.1.b	Le Nigeria	80
III.B.1.c	L'Angola.....	81
III.B.2	Le rôle de la France.....	82
III.B.2.a	Une politique ancrée dans une forte tradition.....	82
♦	La coopération	82
♦	Les questions de sécurité.....	82
III.B.2.b	La relance de la politique africaine.....	83
III.B.2.c	Des intérêts politiques, économiques et stratégiques majeurs	83
♦	Des intérêts politiques	83
♦	Des intérêts économiques	83
♦	Une nécessité stratégique.....	84
III.B.3	La nouvelle politique américaine	84
III.B.3.a	Un intérêt apparu avec l'administration Clinton.....	85
♦	La naissance d'une politique africaine	85
♦	La reprise du flambeau par l'administration républicaine	85
III.B.3.b	La nouvelle donne du 11 septembre 2001.....	86
III.B.3.c	La nouvelle politique américaine : une chance pour la région ?.....	87
♦	Un affichage clair.....	87
♦	Un moteur pour le développement.....	87
♦	Des besoins plus prosaïques	88

CONCLUSION	90
ANNEXES	92
BIBLIOGRAPHIE THEMATIQUE	108
Ouvrages généraux	108
Ouvrages spécialisés.....	108
Documents officiels, rapports divers.....	109
Atlas, Encyclopédie	110
Articles généraux	110
Articles spécialisés.....	112
Sites internet	113
En français	113
En anglais	115
TABLES DES ILLUSTRATIONS	116
INDEX.....	117
TABLE DES MATIERES.....	121
TABLE DES ANNEXES.....	125

Table des annexes

Annexe 1 : Carte du golfe de Guinée	93
Annexe 2 : Carte de l'Angola	94
Annexe 3 : Carte du Cameroun	95
Annexe 4 : Carte du Congo	96
Annexe 5 : Carte du Gabon	97
Annexe 6 : Carte de la Guinée équatoriale	98
Annexe 7 : Carte du Nigeria	99
Annexe 8 : Carte des blocs off shore angolais	100
Annexe 9 : Carte de la nouvelle géopolitique africaine	101
Annexe 10 : Carte de l'indice de développement humain en Afrique	102
Annexe 11 : Carte de la démocratie en Afrique	103
Annexe 12 : Carte des maux africains	104
Annexe 13 : La démocratie en Afrique	105
Annexe 14 : Les équivalences des unités pétrolières	106
Annexe 15 : Production pétrolière des pays du golfe de Guinée de 1955 à 2001	107